

Mercure galant (1678)

I Mercure galant (1678). 1681/01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

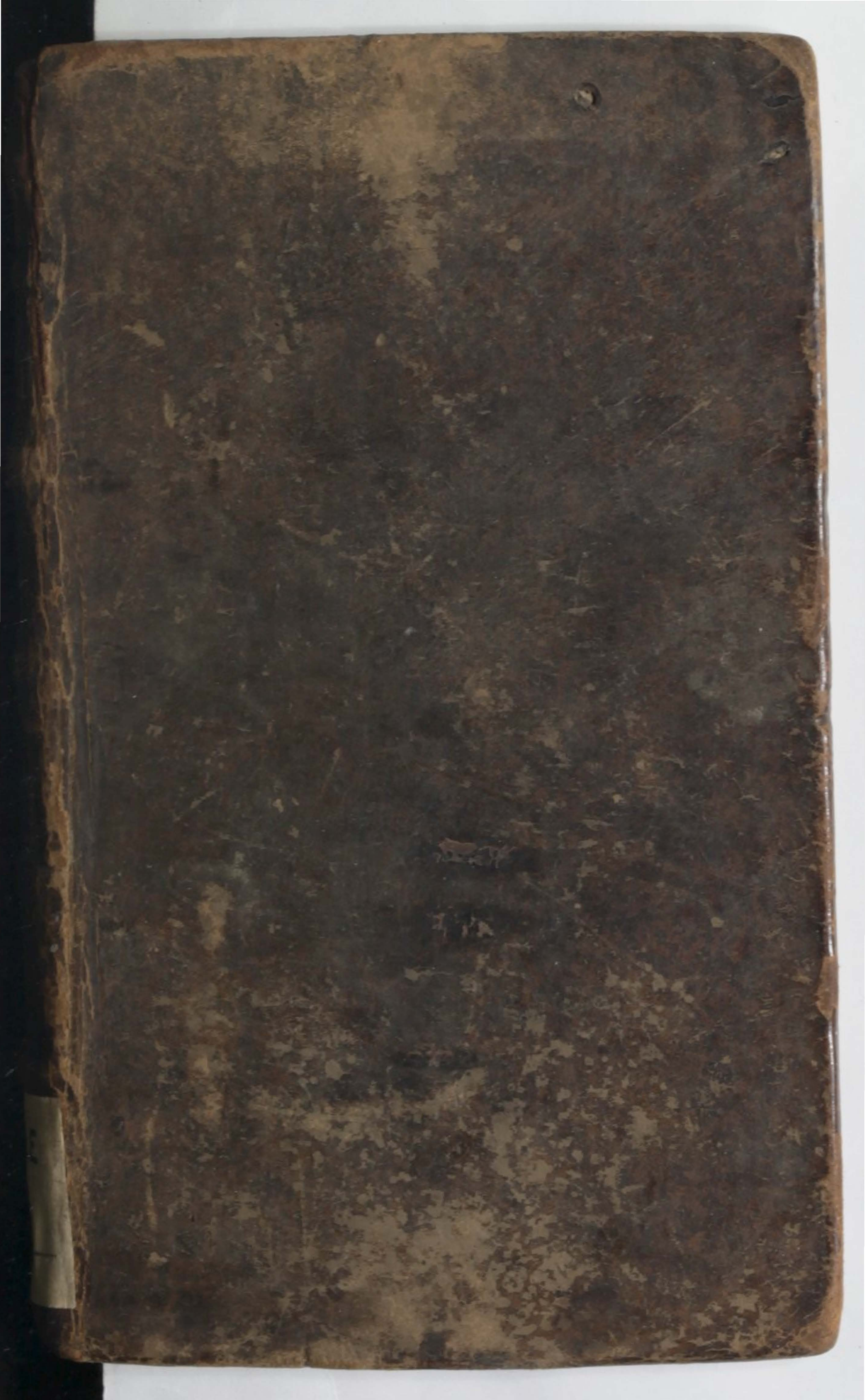
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

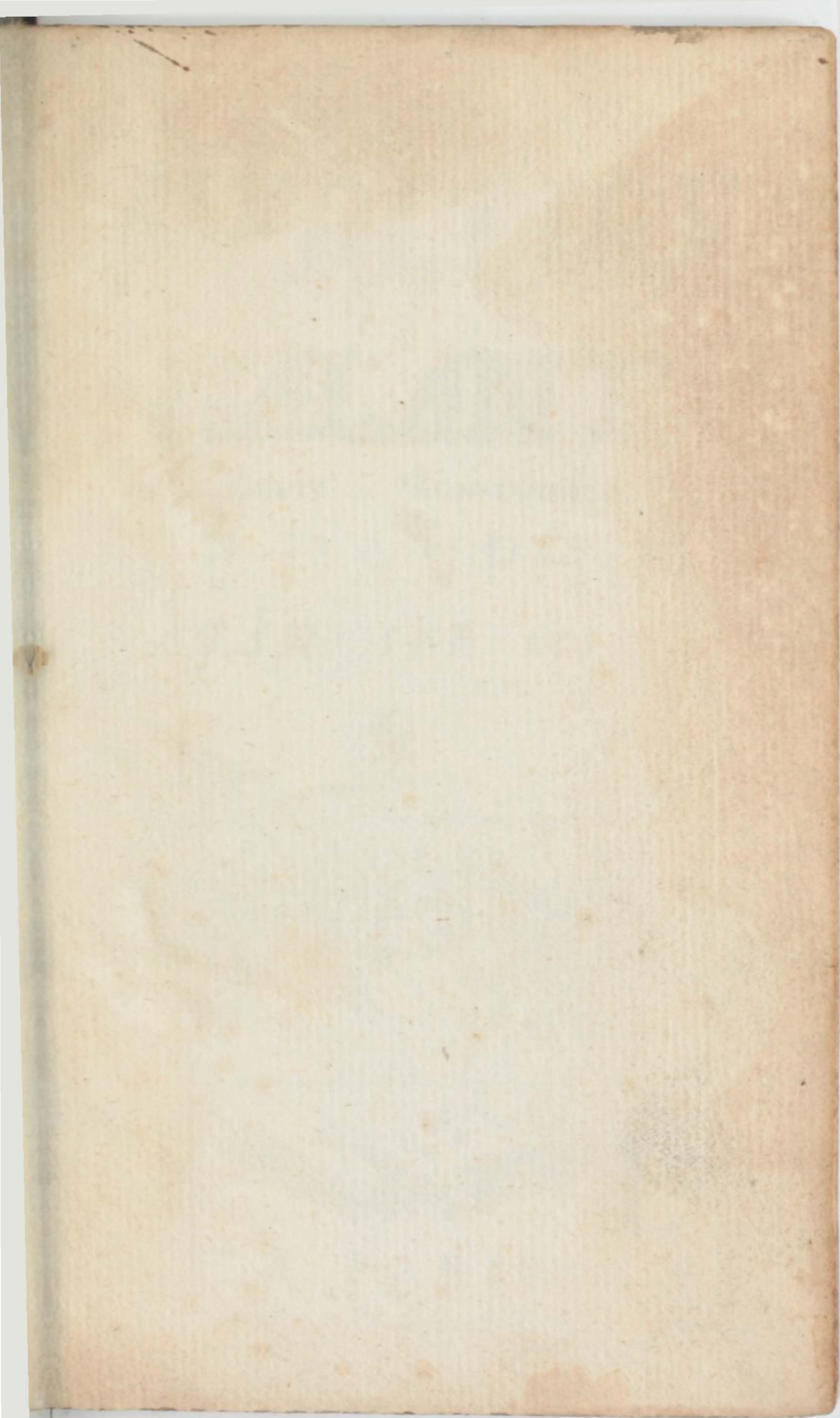
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

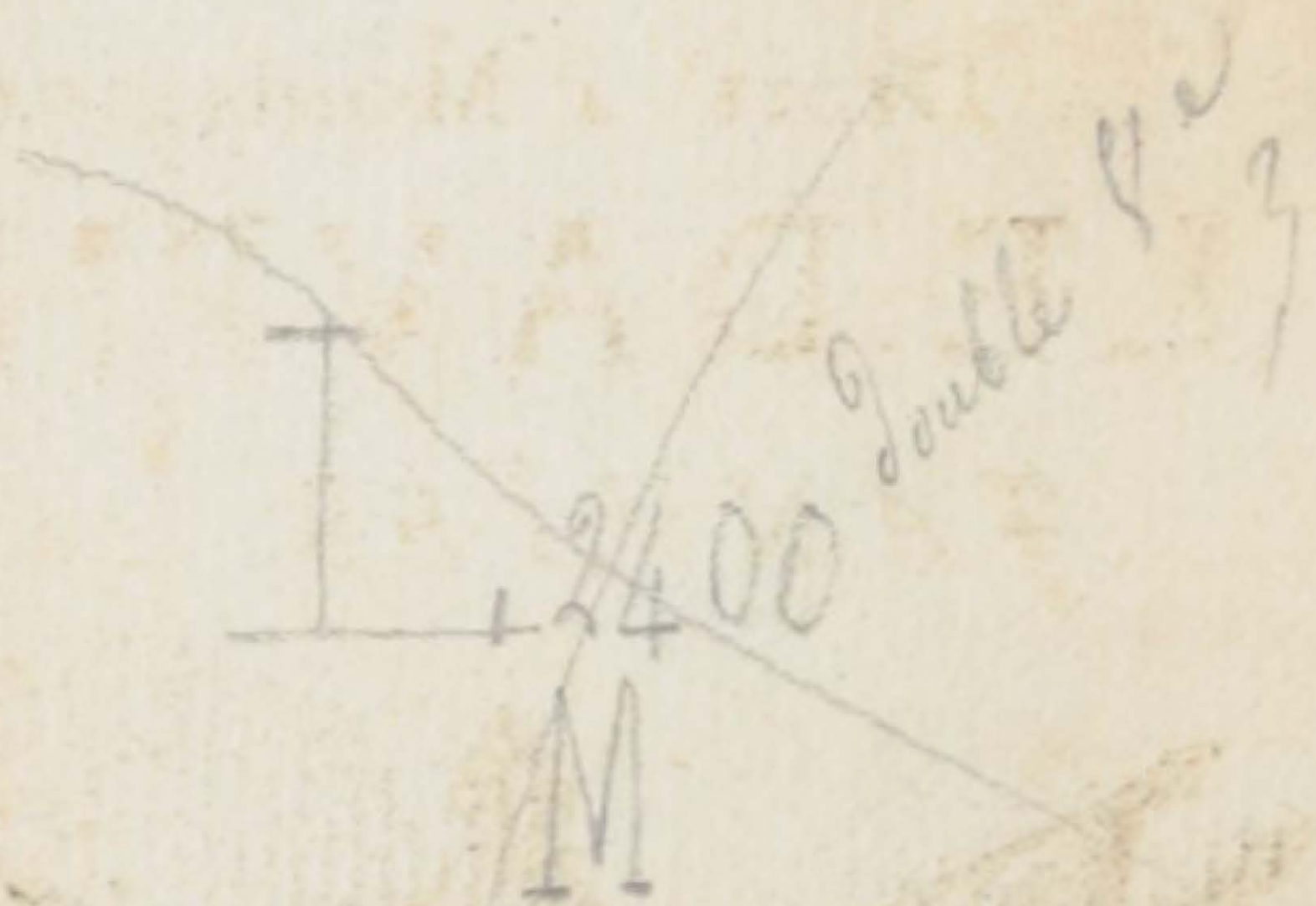
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.



Uu



(57)



Un 4793

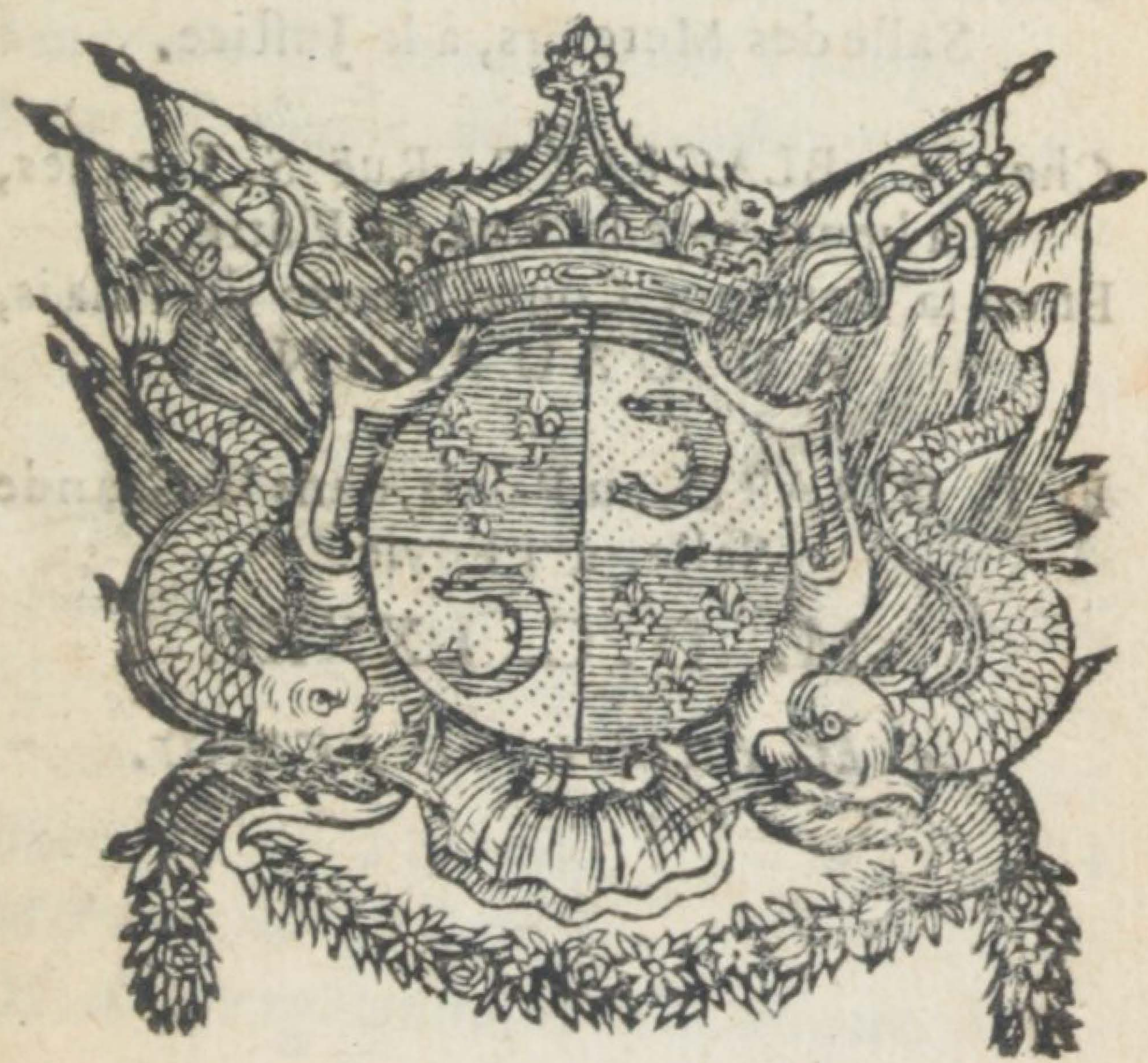
MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

JANVIER 1681.



A PARIS.
AV PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques,
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en sa Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. D. C. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROI.

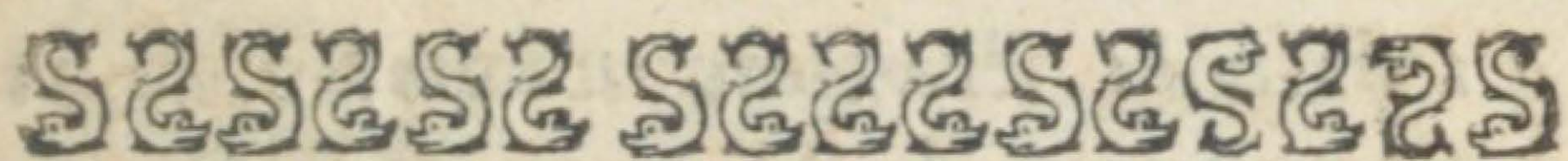


TABLE DES MATIERES
contenuës dans ce Volume.

A <i>Vant-propos,</i>	I
<i>Madrigaux sur le Procès qu'il a plû au</i>	
<i>Roy de perdre,</i>	26
<i>Noms de cinq Grands Prieurs, & cent</i>	
<i>quarante Commandeurs de l'Ordre de</i>	
<i>S. Lazare, nommez par le Roy,</i>	29
<i>Discours de M. de Launay à l'ouver-</i>	
<i>ture des Leçons du Droit François</i>	51
<i>Lettre de Rome, dans laquelle on voit un</i>	
<i>Panegyrique du Roy en Vers,</i>	69
<i>Eloge du Cavalier Bernin,</i>	76
<i>Sonnet, dans lequel on fait parler le Ca-</i>	
<i>valier Bernin,</i>	84
<i>Mort de Madame de la Bourlie,</i>	85
<i>Mort de Madame Hotman,</i>	86
<i>Mort de M. le Marquis de Vigna-</i>	
<i>cour,</i>	86
<i>Mort de M. Forcoal,</i>	88
<i>Mort de M. Fassand,</i>	89
<i>M. de Bragelonne, & M. Piques, mon-</i>	

T A B L E.

<i>rent à la Premiere Chambre de la Cour des Aydes,</i>	89
<i>Mort de M. Patru, Doyen de l'Acadé- mie Françoisé,</i>	91
<i>Stances de la Comete, parlant à Paris,</i>	94
<i>Madrigal sur la Comete,</i>	98
<i>Discours sur les Cometes, par lequel il est prouvé qu'elles ne prédissent aucun malheur,</i>	103
<i>M. de la Reynie est toujours Lieutenant de Police,</i>	144
<i>Lieutenance de Roy de Champagne, donnée à M. le Marquis de Beaupré,</i>	146
<i>Gouvernement de Kimper donné à M. de Colombe,</i>	152
<i>Belles Actions de M. le Maréchal de Grancey,</i>	154
<i>Madrigal,</i>	172
<i>Etrennes,</i>	173
<i>Madrigaux mis au devant de plusieurs autres,</i>	175
<i>Mariage de M. de Dolomieu,</i>	177
<i>Audience donnée par le Roy aux Dé-</i>	

T A B L E.

<i>putez des Etats d'Artois,</i>	185
<i>Histoire,</i>	189
<i>Reception de plusieurs Académiciens en l'Académie Royale d'Arles,</i>	220
<i>Lettre,</i>	230
<i>Madrigal,</i>	241
<i>Autre,</i>	242
<i>Sonnet,</i>	243
<i>Chanson,</i>	245
<i>Mort de M. le Comte de Brancas,</i>	248
<i>Mort de M. le Vicomte de Lamet,</i>	251
<i>Mort de Madame la Duchesse du Lude,</i>	253
<i>Mort de M. de Chevrères, second Pré- sident au Parlement de Grenoble,</i>	254
<i>Retour de M. le Duc de Vivonne,</i>	257
<i>Gouvernement de Thionville donné à M. de Casaux,</i>	258
<i>Gouvernement de Bergues donné à M. de Tracy,</i>	259
<i>Plusieurs Intendances données par le Roy,</i>	259
<i>Lettre en Prose & en Vers, au Mercure Galant,</i>	262
<i>Malheurs causez par le feu,</i>	265

TABLE.

<i>Nouvelles de l'Escarboucle,</i>	275
<i>Hopital General fondé à Laon, par M. le Cardinal d'Estrées,</i>	279
<i>Abjuration,</i>	283
<i>Divertissemens de S. Germain,</i>	284
<i>Eloge de Mademoiselle de Nantes,</i>	290
<i>Divertissemens de la Cour,</i>	295
<i>Arlequin Mercure Galant,</i>	297
<i>Zaïde, Princesse de Grenade,</i>	297
<i>La Pierre Philosophale,</i>	298
<i>Thèse soutenue par M. l'Abbé le Ca- mus,</i>	299
<i>Remede de l'Esprit de Vin composé,</i>	300
<i>Explication de la premiere Enigme en Vers,</i>	301
<i>Noms de ceux qui l'ont expliquée,</i>	302
<i>Explication de la seconde Enigme,</i>	303
<i>Noms de ceux qui l'ont expliquée,</i>	304
<i>Noms de ceux qui ont expliqué toutes les deux,</i>	304
<i>Enigme,</i>	306
<i>Autre Enigme,</i>	307
<i>Explication de l'Enigme en Figure d'Ascanius,</i>	309
<i>Explication des Jettons de l'Année 1681.</i>	

T A B L E.

<i>M. l'Abbé de Bragelonne presche à Mets,</i>	322
<i>Maison de Longueval-d'Haraucourt,</i>	323
<i>Nouvelles figures d'Oeufs envoyées de Rome,</i>	325
<i>Petite Comédie de la Comete,</i>	328
<i>Inpromptu sur la mort de l'Elephant de Versailles,</i>	329
<i>Mort de M. le Comte de Vaillac,</i>	330
<i>Mort de Madame la Maréchale du Plessis,</i>	332
<i>Mort de M. de Bernieres, Procureur General au Parlement de Rouen,</i>	333
<i>Avanture tragique d'Angers,</i>	334
<i>Brevet de Conseiller d'Etat donné à M. l'Abbé d'Hervault,</i>	339
<i>Observations de M. Spon sur les Fie- vres, & les Febrifuges,</i>	341
<i>Divertissemens d'Andely,</i>	341

Fin de la Table.

Une Réponse sur la Question, *Si un Amant maltraité de la Personne qu'il aime, peut sans l'offenser souhaiter la mort.*

Un Discours sur les Esprits Folets, s'ils font de tout País, ce qu'ils ont fait, & une Histoire sur ce Sujet.

Un Discours sur la Sympathie.

Un Sonnet à Iris,

Une Plainte à une Belle qui avoit choisy deux Amans noirs comme de demy Mores.

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Si un amour récompensé de faveurs est à preferer à un amour d'éclat, qui donne de la gloire sans aucun plaisir.*

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Auguel une Femme doit sçavoir meilleur gré, ou à celui qui a aimé son esprit, avant que de se laisser charmer de sa beauté; ou à celui qui a aimé sa beauté, avant que de se laisser charmer de son esprit.*

Deux Pieces en Prose, & une en

Vers, sur la Question, *Si pour une liaison de tendresse, il est plus agreable de s'attacher à une Personne de seize ans, qu'à une de trente.*

Deux Pieces en Prose, & une en Vers, sur la Question, *Laquelle on doit plaindre davantage, ou une Femme qui a un Mary stupide jusqu'à la folie; ou celle dont le Mary est jaloux jusqu'à la fureur.*

Deux Discours sur l'Origine de l'Harmonie, ceux qui l'ont inventée, & de ses effets.

Deux Discours en Prose, & un en Vers, sur le fréquent usage de la Saignée, & quel mal ou quel bien en peut arriver.

Plusieurs Madrigaux sur les neuf Enigmes des trois derniers Mois.

Deux Discours en Prose, & un en Vers, sur l'Origine de la Noblesse.

Une Explication de la Lettre en Chifre du dernier Extraordinaire, dont le secret n'avoit point esté decouvert.

Une Explication de la Lettre en

Chifre du dernier Extraordinaire.

Une nouvelle Lettre en Chifres.

Une Histoire Enigmatique.

L'Indiférent passionné en Vers.

Une Lettre d'une Fleur d'Orange
en Prose & en Vers, en faveur du Ber-
ger Fleuriste.

Un Recit chanté par les trois Gra-
ces à la gloire de l'Amour.

Les Noms de ceux qui ont trouvé
le Mot des Enigmes du Mois de De-
cembre.

Plusieurs Question à décider.



A V I S.

ON avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on fouhaitera de voir employer dans le Mercure Galant.

On les mettra tous, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on envoyera n'aient rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le Sieur Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui fouhaiteront avoir le Mercure si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a sa Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caracteres tres bien formez. C'est à quoy on manque tous les jours, & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Autheurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont

toûjours mises les premieres, à moins
que la nouvelle matiere qu'on envoie,
ne soit tellement du temps, qu'on
ne puisse diférer.

On avertit que les Mercurès qui
s'impriment en Hollande & en quel-
ques Villes d'Allemagne, sont fort
peu corrects & tronquez en beaucoup
d'endroits.

ON trouve toûjours chez le Sieur
Blageart le Journal de Medecine
de M^r de Blegny, lequel pour satis-
faire à la requisition des Personnes de
Province, commencera au premier
jour de l'année prochaine, à le donner
conformément à la premiere institu-
tion, c'est à dire en petit Volume, &
seulement le premier jour de chaque
mois.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, Donné à
S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677.
Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES.
Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
de faire imprimer par Mois un Livre intitulé
MERCURE GALANT, présenté à Monsei-
gneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne
ledit Mercure, pendant le temps & espace de
six années, à compter du jour que chacun desd.
Volumes sera achevé d'imprimer pour la pre-
miere fois: Comme aussi defenses sont faites
à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & au-
tres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre
sans le consentement de l'Exposant, ny d'en
extraire aucune Piece, ny Planches servant à
l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre se-
parément, & de donner à lire ledit Livre, le
tout à peine de six mille livres d'amende, &
confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi
que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 1.
Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé,
a cédé & transporté son droit de Privilege à
C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en
jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 31. Janvier 1681.*

Avis pour placer les Figures.

LA Médaille du Cavalier Bernin,
doit regarder la page 82.

L'Air qui commence par *Dans nos
Bois Tircis apperçênt*, doit regarder la
page 171.

La Chanson qui commence, *Percé
jusques au fond du cœur*, doit regarder
la page 244.

Les deux Oeufs, doivent regarder
la page 271.

Les Jettons, doivent regarder la
pag 309.



MERCURE
GALANT

JANVIER 1681.

NOus entrons, Ma-
dame, dans la cin-
quième année de
nostre commerce, Il seroit
peu surprenant qu'il durast
toujours, s'il estoit particu-
lier; mais en le rendant pu-

Janvier 1681.

A

blic, vous m'avez mis en péril de m'attirer le dégoût des Curieux, & de me faire imposer silence. C'est un chagrin que j'aurois eu peine à éviter sous un autre Regne. Tout s'y passant avec moins d'éclat, de quelques Nouvelles qu'on eust trouvé mes Lettres remplies, on ne se feroit pas contenté du peu d'ornement que je leur preste. Mon bonheur est de m'estre fait vostre Historien dans un temps où les Actions parlent d'elles-mêmes, & n'ont besoin

d'aucun embellissement. En vit-on jamais de plus extraordinaires que toutes celles du Roy ? J'ay accoustumé au commencement de chaque année de ramasser en un seul Article ce qui a plus d'étendue dans les premiers de toutes mes Lettres. C'est réduire en un seul Corps différens Panégyriques, qui vous font connoître ce que ce Grand Prince a fait d'étonnant pendant chaque mois, pour sa propre gloire, pour celle de son Etat, & pour le bien de ses Peuples.

4 MERCVRE

Cet ordre que j'ay observé depuis quatre ans, me serviroit encor aujourd'huy de regle, si le trop de choses nouvelles que je trouve à vous en dire, ne m'empeschoit de reprendre le passé. Je seray même contraint, parmy le grand nombre dont je pourrois vous entretenir, de ne m'arrester qu'à celles qui n'ont jamais eu d'exemples. Auroit-on pû croire que l'on fust capable d'en faire encor de cette nature, & qu'apres que l'on a dit tant de fois depuis plu-

GALANT.

5

siècles Siecles qu'on ne peut rien voir ny rien faire de nouveau, LOÜIS LE GRAND ne passast presque aucun mois sans le marquer par quelque Action qui fust singuliere? Celles que j'ay à vous rapporter sont si élevées, qu'on ne lit rien de semblable dans aucune Histoire. Chaque Etat a eu de tout temps de fort Grands Hommes, & il n'y en a eu aucun qui n'ait fait quelque chose d'assez éclatant pour faire parler toute la Terre; mais s'ils se sont distinguez

A iij

6 MERCVRE

par là de beaucoup de Princes, dont le seul nom conservé nous apprend qu'ils ont vescu, ils n'ont fait que suivre les traces de ceux qui avoient déjà acquis la qualité de Héros; & ce qui estoit extraordinaire en eux à l'égard des autres Hommes, ne l'estoit point à l'égard de ces Héros qu'ils n'avoient fait qu'imiter. Il n'en est pas de mesme de nostre auguste Monarque. Tout ce qu'il fait tous les jours, est tellement au dessus des Modeles de valeur, de bonté, de juf-

tice, & de prudence, que nous ont laissez les plus Illustres de l'Antiquité, qu'on peut dire qu'en se faisant admirer, il ne doit rien qu'à Luy-même. Ce sont Actions uniques, qui n'ayant point de pareilles, n'entrent en comparaiſon avec aucune autre, & qui luy donnent cet avantage particulier, que ſans avoir imité perſonne, il a la gloire de s'estre rendu inimitable. Je ne rappelleray point cette modération inoüye qui luy a fait donner la Paix à l'Europe au milieu

8 MEROVE

de ses Victoires. C'est un effort sur Luy-même, qui ne sera jamais oublié. Toutes les Nations du Monde, l'Airain, le Cuivre, le Marbre, tout en a parlé. Tout en parle encor à tous momens, & tout en parlera éternellement. Apres ce triomphe, qu'il est plus facile d'admirer que de comprendre, tant il demande une vertu consommée, il sembloit que la matiere d'un autre, aussi extraordinaire & également unique, ne pourroit jamais s'offrir. Celuy qui a suivy ce

premier, passoit d'autant plus les forces de l'Homme, que pour l'obtenir, il falloit estre entierelement détaché des sentimens d'intérêt qui font faire tous les jours les plus grandes injustices aux Gens les plus équitables; mais que ne peut point un Roy accoûtumé à se vaincre, & quel intérêt toucheroit un cœur qui a pû assez se commander pour dédaigner des conquêtes seûres, quand le repos de la Terre a voulu ce sacrifice? L'Action qui a donné lieu à ce

10 **MEROVRE**

court Eloge, a fait bruit par tout, & elle est telle, que je doute fort qu'on puisse en marquer toute la grandeur. S'il en est de petites que la Renommée grossit, il en est d'autres si grandes, qu'on ne peut qu'en affoiblir le mérite en les voulant élever. Celle-cy est de ce nombre. Vous en jugerez par les circonstances.

Sa Majesté avoit droit de rentrer dans tous les Fonds alienez qui sont au dela des limites de l'ancienne Enceinte des Murailles de Pa-

ris. Tout cela estoit de son
Domaine. Beaucoup de Par-
ticuliers avoient basti sur ce
Fond ; & ceux qui estoient
chargez de faire le Recou-
vrement pour le Roy, vou-
loient se mettre en posses-
sion de leurs Maisons. Les
Propriétaires y ayant formé
opposition sous le bon plai-
sir de Sa Majesté, on porta
l'Affaire au Conseil d'Etat
du Roy, ce Prince y estant
présent. Ses prétentions es-
toient fondées sur un droit
si légitime, que dans la ri-
gueur de la Justice, les Op-

posans ne pouvoient éviter de perdre leur Cause. Enfin apres avoir écouté l'Avis de plusieurs Conseillers d'Etat & Maistres des Requestes, qui eurent la liberté de parler pour & contre, ce qui ne se fait que dans les Regnes heureux, & sous les Princes qui comptent le Bien de leurs Peuples pour leur plus grand avantage; le Roy, qui avoit passé pres de trois heures le matin, & cinq l'apresdînée, à entendre le Rapport, & ces différens Avis, prononça contre Luy-

même en faveur de ses Sujets, & eut la bonté de dire, que quoy qu'il eust entendu des raisons tres-fortes pour ses intérêts, & qu'il connust bien que la Cause estant fort juste, il gaignoit plusieurs millions en la gaignant, il ne vouloit pas juger à son avantage, parce qu'il se passeroit bien plus aisément des sommes qui luy devoient revenir, que le grand nombre de Particuliers qui estoient intéressez dans cette Affaire. Vous observerez, Madame, que

dans ces fortes de Conseils
le Roy est toujours le Maî-
tre, qu'il n'y fait que de-
mander les Avis, & que sans
y avoir aucun égard, il peut
donner tel Arrest qu'il veut.
Cette marque de son ex-
trême bonté pour ses Sujets,
ne fut pas la seule qui ac-
compagna ce Jugement.
On luy proposa divers Ac-
commodemens, dont les In-
téressez auroient esté satis-
faits, parce qu'estant obli-
gez de se condamner eux-
mesmes, ils se feroient esti-
mez heureux de ne pas tout

perdre ; mais ce Grand Prince, qui n'est né que pour les choses extraordinaires , & qui ne sçait ce que c'est que faire à demy des graces , ne voulut rien écouter. Cette Action qui tient du miracle, trouveroit sans-doute la Posterité incrédule, si elle n'estoit une suite des merveilles qui rendent la Vie de Sa Majesté la plus illustre de toutes les Vies. Quels avantages ne devoient pas s'en promettre ses Sujets , apres que les Peuples de l'Europe avoient fait une si heureuse

16 MERCVRE

épreuve de sa clemence?
 Une vertu est le degré glorieux qui mene à une autre; & quand une Ame vraiment héroïque a pris l'habitude de se vaincre sur ses propres intérêts, elle est seûre de gagner autant de triomphes sur elle-mesme, qu'elle se propose d'en remporter. Que de Familles se trouvent comblées de joye par un Arrest qui leur est si favorable! Que de benédiction on donne par tout à l'incomparable Monarque qui l'a fait rendre! Que de

prospéritez luy sont souhai-
tées ! & quand on forme de
si justes vœux , quel plaisir
pour moy d'estre l'Inter-
prete de ce qui oblige à les
former ! Mon zele me trom-
pe. Je cherche inutilement
des termes aussi relevez que
l'Action. Ce qu'on trouve
sans exemple n'est pas aisé
à décrire. La grandeur & la
nouveauté de la matiere ac-
cablent en étonnant ; &
quelques hautes idées qu'on
en prenne, on ne la conçoit
qu'imparfaitement. Je la
quite pour vous donner un

Janvier 1681.

B

nouveau sujet d'admiration. Vous venez de voir le Roy se dépouïller de ses intérêts, pour conserver ceux des Particuliers. Vous l'allez voir s'appliquer uniquement avec une bonté surprenante, à chercher ce qui peut récompenser la valeur de ses Sujets, qui en le servant travaillent pour la gloire de leur Patrie.

Vous avez ouïy parler de l'Ordre de Chevalerie de Nostre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare, que Henry IV. a renouvelé. Le

Bien de cet Ordre consistoit en plusieurs Commanderies, qui sous le nom de Maladrieries estoient devenuës autant d'Hôpitaux. Ces Maladrieries estoient tombées par succession de temps entre les mains de divers Particuliers, qui sans les entretenir, en convertissoient le Revenu à leurs usages ; & enfin Sa Majesté ayant appris cette dissipation, & considérant d'ailleurs que les Maladies pour lesquelles on avoit fondé ces Hôpitaux, n'avoient plus de cours, Elle a retiré

les Biens de ces deux Ordres pour les donner à des Malades illustres, qui ne laissent pas d'avoir encor assez de force pour servir l'Etat. Ainsi les Fonds, dont une partie estoit destinée pour les Hôpitaux, seront toujours employez à des usages qu'on voit qui répondent à l'intention des Fondateurs, puis que le Roy les voulant distribuer, a choisy dans ses Armées ce qu'il y a de plus braves Officiers, qui ont servy pendant vingt-cinq ans, & qui portent d'honorables

marques de leurs services. On a fait venir tous ces Braves à la Cour. M^r Félix, Premier Chirurgien du Roy, a visité leurs blessures, & Sa Majesté a fait ensuite un choix équitable, qui marque la parfaite connoissance qu'Elle a de tous ceux qui ont répandu leur sang pour se signaler. Elle a fait par là un tres-grand nombre d'Heureux; & ils le sont mesme de plus d'une sorte. Ils sont heureux par le revenu qui leur est donné, heureux par la gloire dont ce choix les

couvre, & bien plus heureux
encor d'estre dans le souve-
nir du plus Grand Roy de la
Terre, & de se voir reconnus
pour Braves par un Prince
qui sçait si bien distinguer le
vray & le faux mérite. Vous
pouvez juger, Madame,
combien cette récompense
va inspirer de valeur. Elle
doit faire trembler les En-
nemis de la France, pour qui
sans-doute il sera tres-dan-
gereux d'avoir en teste des
Gens animez par cet exem-
ple Officiers, Soldats, tout
est seûr de ne plus avoir à

essuyer de blessures, que tost ou tard ces marques d'honneur ne les mettent en repos pour le reste de leurs jours, puis que si les Officiers ont des Commanderies de S. Lazare, les Soldats peuvent entrer dans les Invalides, où l'on est traité d'une maniere à rendre le plus heureux de nos Ennemis envieux de ce bonheur.

Quoy que ces deux Actions soient fort éclatantes, elles ne sont pas les seules qui aient marqué dans le mesme Mois, le soin qu'a le Roy

du bien de ses Peuples. J'ay
à vous parler d'une troisiéme
qui regarde la Justice. Les
Coûtumes & les Ordonnan-
ces imprimées des Roys, es-
toient seulement ce qu'on
consultoit en France. Le
Droit François n'y avoit ja-
mais esté enseigné; & si pen-
dant plusieurs Regnes, on
avoit parlé d'en faire donner
des Leçons publiques, ce
dessein avoit toujours trouvé
des obstacles, sans qu'on
l'eust executé. C'est une
gloire qui semble avoir esté
réservée au Roy. Ce Prince

ne s'est pas contenté de faire établir une Etude si utile, il a fait auparavant publier une Ordonnance, par laquelle on ne peut plus estre reçu Avocat, qu'on n'ait pris publiquement des Leçons de Droit pendant un nombre d'années. C'est le moyen de ne plus avoir que des Juges éclairés, & d'éviter les abus que l'ignorance peut faire commettre au Jugement des Procés. J'ay oublié de vous dire que quand il plût à Sa Majesté de perdre le sien, M^r de Lamoignon

Janvier 1680.

C

26 MEROVRE

de Baviile, Fils de feu M^r le
Premier Président, & Frere
de M^r l'Avocat General qui
porte ce nom, fit le Rapport
de cette importante Affaire,
avec une netteté qui charma
le Roy, & tout son Conseil.
Cette glorieuse Perte a don-
né lieu à Mademoiselle de
Scudéry, de faire le Madri-
gal que j'adjouë icy.

A U R O Y.

F Aut-il donc toujours vaincre,
Et forcer des Murailles?
N'aurons-nous des Héros que par
les Funérailles?

*Non, pour Vous, GRAND LOÜIS,
tout devient glorieux;
Et le Monde étonné, doute quel vaut
le mieux,
Ou perdre des Procés, ou gagner
des Batailles.*

Plusieurs Personnes ont
écrit sur la mesme Affaire.
Vous le pouvez voir par ce
second Madrigal.

Tant de grands différens, mal-
gré tant de hazards,
Ont esté décidéz par Vous au Champ
de Mars.

*Par les sanglans efforts d'une Va-
leur extrême,
Vous avez fait tremb'cr vos plus
fiers Ennemis;*

28 **MÉROVRE**

*Mais dans le Temple de Thémis,
En décidant contre Vous-même,
Vous rendez les Dieux, & les Peu-
ples amis.*

Ces Vers sont de M^r le Président
Gontier de Longeville ; & ceux
qui suivent, de M^r de C.

R Egler tout dans la Paix, vain-
cre tout dans la Guerre;
D'un absolu pouvoir calmer toute
la Terre;

*A tous ses Ennemis avoir donné
des Loix;*

*C'est estre au plus haut point de la
Grandeur suprême:*

*Pour sauver ses Sujets, juger contre
soy-mesme,*

C'est estre le meilleur des Rois.

Je croirois ne vous avoir
satisfaite qu'à demy sur ce

qui regarde les Comman-
deries de S. Lazare, si apres
vous avoir dit que le Roy
en a fait la récompense de
ceux qui portent des mar-
ques de leurs Services, je
n'ajoûtois pas les Noms de
ces braves Officiers, & la
quantité du Revenu qui a
esté donné à chacun. En
voicy une Liste fort exacte.

Grands-Prieurez.

M. de Chasteau-Regnaut, *Rousselle*

Chef d'Escadre, 6000 l.

M. de la Rabliere, Mestre
de Camp, & Brigadier de
Cavalerie, 6000 l.

30 MERCURE

M. Bulonde, aussi Mestre
de Camp, & Brigadier de
Cavalerie, 6000 l.

M. de Rivarolles, Mestre de
Camp de Cavalerie du
Régiment Royal Pié-
mont, 6000 l.

v. Mornay M. de Montchevreuil, Co-
lonel du Régiment du
Roy d'Infanterie, 6000 l.

Commanderies.

M. de Vatteville, Mestre de
Camp, & Brigadier de Ca-
valerie, 3000 l.

M. du Sauffay, Mestre de
Camp de Cavalerie, 3000 l.

M. Dauzon, Mestre de Camp

GALANT. 31

de Cavalerie, 3000 l.

M^r de Bellegarde, Mestres de
Camp de Cavalerie, 3000 l.

M. de S. Silvestre, Mestres de
Camp de Cavalerie, 3000 l.

M. Davejan, Capitaine aux *Wanne*,
Gardes, 3000 l.

M. de S. Germain, Capitaine
aux Gardes. 3000 l.

M. des Alleurs, Capitaine *Puckot*
aux Gardes, 3000 l.

M. Valkerk, Capitaine aux
Gardes Suisses, 3000 l.

M. de la Forest, Lieutenant
Colonel des Dragons du
Colonel, 3000 l.

M. de Givry, Lieutenant

32 MERORE

- Colonel des Dragons du
Royal, 3000 l.
M. le Chevalier de Souvré,
Colonel du Regiment de
Navarre, 3000 l.
M. Mathieu Castelas, Co-
lonel du Regiment de la
Marine, 3000 l.
M. de Guillerville, Lieute-
nant Colonel du Regiment
de Normandie, 3000 l.
M. Polastron, Lieutenant
Colonel du Regiment du
Roy, 3000 l.
M. Panchis, Capitaine de
Vaisseau, 2100 l.
M. de Montbas, Mestre de

GALANT. 33

- Camp de Cavalerie, 2100 l.
- M. de Chevilly, Lieutenant
Colonel du Regiment Dau-
phin, 2100 l.
- M. de S. Pierre de Lauzier,
Lieutenant Colonel des
Dragons de Teflé, 2100 l.
- M. de Villechauve, Lieute-
nant Colonel du Regiment
Royal d'Infanterie, 2100 l.
- M. de Refuges, Capitaine
aux Gardes, 2000 l.
- M. de Fourilles, Capitaine *Chaume*
aux Gardes, 2000 l. *Jan.*
- M. de Montpapoul, Sous-
Lieutenant des Mousque-
taires, 2000 l.

34 MERCVRE

M. de la Fouchardiere, Exempt des Gardes du Corps, 2000 l.

Philip. M. de S. Vians, Exempt des Gardes du Corps, 2000 l.

Hannivel M. de Mannevillette, Lieutenant aux Gardes, 2000 l.

Chambon M. d'Arbouville, Lieutenant aux Gardes, 2000 l.

M. Damorefan, Lieutenant aux Gardes, 2000 l.

M. de Rozamel, Sous-Lieutenant des Gensdarmes Flamans, 2000 l.

M. Cornelius, Capitaine de Cavalerie du Regiment Dauphin, 2000 l.

GALANT. 35

M. Casteja, Mestre de Camp, *Biodos*
& Capitaine de Cavalerie
du Regiment d'Enguyen,
2000 l.

M. de Vienne, Capitaine Re-
formé de Bissy de Cavale-
rie, 2000 l.

M. Valker, Capitaine Re-
formé de Vivans de Cava-
lerie, 2000 l.

M. de Neuville de Beauvais,
Capitaine Reformé d'Or-
leans de Cavalerie, 2000 l.

M. Carles, Capitaine Re-
formé de Quinçon de Ca-
valerie, 2000 l.

M. le Chevalier de Buflan,

36 MERCVRE

cy-devant Capitaine de Ca-
valerie, 2000 l.

V. Bazin. M. de Bezons, Mestres de
Camp de Cavalerie, 2000 l.

M. Bercoürt, Capitaine de
Cavalerie, 2000 l.

M. de Garenciere, Capitaine
de Cavalerie, 2000 l.

M. de Cadrieux, Capitaine
de Cavalerie, 2000 l.

M. Dalou, Mestres de Camp,
Capitaine au Regiment de
Villeroy, 2000 l.

M. Dubourg, Inspecteur de
Cavalerie, 2000 l.

M. de la Haye, Major des
Dragons de Barbezieres,
2000 l.

GALANT. 37

M. de Lafré, Capitaine des
Dragons du Royal, 2000 l.

M. de Laubanie, Lieutenant Colonel du Regiment de
la Ferté, 2000 l. *Masgon-*
-tier,

M. de Riépert, Lieutenant
Colonel de Provence, 2000 l.

M. de Crespy, Major du Re-
giment du Roy, 2000 l.

M. Darbon, Major de Pi-
cardie, 2000 l.

M. de Villemandor, Lieute-
nant Colonel de Picardie, 2000 l. *Le Fort*

M. de Vissac, Major du Re-
giment Royal, 2000 l.

M. Preſchac, Major de Châ-

38 MERCVRE

pagne, 2000 l.

M. Decour, Major de la Fere,
2000 l.

*v. de Vinti
= mille.* M. le Comte du Luc, Capi-
taine de Vaisseau, 2000 l.

M. Langoulin, Capitaine de
Vaisseau, 2000 l.

*Fuscha
= mberg.* M. Damblimont, Capitaine
de Vaisseau, 2000 l.

M. de Lufancy, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

*v. Lostan
= ge.* M. de S. Alvert, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

M. de Marcilly, Sous-Lieu-
tenant aux Gardes, 1800 l.

M. de Chevire, Sous-Lieute-
nant aux Gardes, 1800 l.

GALANT. 39

M. de Vignault, Capitaine
au Regiment Dauphin
d'Infanterie, 1800 l.

M. de Salerne, Capitaine au
Regiment de Sault, 1800 l.

M. Chevalier, Ingénieur à
Fribourg, 1800 l.

M. de Calvimont, Capitaine
au Regiment du Roy d'In-
fanterie, 1800 l.

M. Renier, Capitaine de
Vaisseau, 1800 l.

M. de Saint Ferre, Enseigne
aux Gardes, 1200 l.

M. de Cambes, Brigadier
des Gardes du Corps, 1200 l.

M. Clozieux, Sous-Brigadier

40 MEROVRE
des Mousquetaires Blancs,
1200 l.

M. Boucaud, cy-devant
Mestre de Camp de Cava-
lerie, 1200 l.

M. Darnaud, cy-devant Ca-
pitaine de Cavalerie, 1200 l.

M. Raventun, Capitaine au
Regimēt de Navarre, 1200 l.

M. de S. Amadoux, Capitaine
d'Orléans d'Infanterie, 1200 l.

M. Cantan, Capitaine de Na-
varre, 1200 l.

M. Destailleux, Capitaine de
Bourgogne, 1200 l.

M. la Gressiere, Capitaine au
Regiment des Vaisseaux,
1200 l.

M. Gregoire, Capitaine de
Dampierre, 1200 l.

M. Cannau, Capitaine de
Champagne, 1200 l.

M. Banny, Premier Capi-
taine du Regiment Lyon-
nois, 1200 l.

M. Franchebrouillé, Capi-
taine de Navarre, 1200 l.

M. de Rey, Capitaine au
Regiment Dauphin Infan-
terie, 1200 l.

M. Genfac, Capitaine de
Picardie, 1200 l.

M. de la Mottemarcé, Capi-
taine de Navarre, 1200 l.

M. de la Fitte, Capitaine de
Janvier 1680. D

42 MERCVRE

Piémont, 1200 l.

M. Boisveau, Capitaine de
Bourgogne, 1200 l.

M. Defregards, Capitaine
de la Marine, 1200 l.

M. d'Argoust, Ayde Major
d'Auvergne, 1200 l.

M. de Ligny, Capitaine de
Piémont, 1200 l.

M. de la Touche, Capitaine
de Feuquieres, 1200 l.

M. Doüy, Capitaine de la
Marine, 1200 l.

M. de Louze, Capitaine de
Vermandois, 1200 l.

M. Mauroux, Capitaine de
S. Laurent, 1200 l.

Dès

GALANT. 43

M. de Balzac, Capitaine de
Piémont, 1200 l.

M. de S. Thomas, Capitaine
d'Alsace, 1200 l.

M. de Rist, Lieutenant de
Vaisseau, 1200 l.

M. de Saujon, Lieutenant de *V. Cam-*
Vaisseau, 1200 l. *pet.*

M. Sicard, Lieutenant de
Vaisseau, 1200 l.

M. de la Trouffe, Enseigne *V. Hardy*
aux Gardes, 900 l.

M. Bourfonne, Enseigne aux
Gardes, 900 l.

M. Cordaye, Maréchal des
Logis des Gensdarmes de
Bourgogne, 900 l.

44 MEROVRE

M. Malherbe, Garde du
Corps, 900 l.

M. de la Chefnaye, Garde
du Corps, 900 l.

M. de Fontenay, Garde du
Corps, 900 l.

M. Dugué, Mousquetaire
Blanc, 900 l.

M. Planque, Mousquetaire
Blanc, 900 l.

M. Daiſſe, Mousquetaire
Blanc, 900 l.

M. Danjou, cy-devant Ca-
pitaine de Cavalerie, 900 l.

M. de la Roche, Lieutenant
dans Tilladet, de Cavale-

rie, 900 l.

*de Casta-
gnel.*

GALANT. 45

M. de Neufville, Lieutenant
Reformé de Langallerie,
900 l.

M. de l'Etoile, Lieutenant
Reformé d'Orleans de Ca-
valerie, 900 l.

M. du Saufier, Lieutenant
dans ledit Regiment d'Or-
leans, 900 l.

M. Gouffolles, Lieutenant
dans la Vallette, 900 l.

M. de Bains, Lieutenant
dans Orleans, 900 l.

M. Blin, l'aîné, Lieutenant
Reformé du Regiment du
Chevalier Duc, 900 l.

M. Blondelot, Lieutenant

46 MERCVRE

dans la Rabliere, 900 l.

M. Montclair, Lieutenant
Reformé dudit Regiment
de la Rabliere, 900 l.

M. de Senneville, Lieutenant
des Dragons Royal, 900 l.

M. de la Pierre, Lieutenant
des Dragons du Colonel,
900 l.

M. Borelly, Lieutenant des
Dragons de Pinsonnel, 900 l.

M. Deschamps, Lieutenant
des Dragons de Barbezies,
900 l.

M. de Laburth, Cornete
Reformé des Dragons de
Listenois, 900 l.

*de Bauf-
fremont.*

M. Daugicourt, Capitaine
de la Reyne d'Infanterie,
900 l.

M. du Quayla, Capitaine
de Picardie, 900 l.

M. Lamagnane, Capitaine
du Dauphin d'Infanterie,
900 l.

M. Gesombec, Capitaine
dans Navarre, 900 l.

M. Luroy, Capitaine dans
Navarre, 900 l.

M. Bressy, Capitaine des
Fuzeliers, 900 l.

M. de la Petitiere, Capitaine
dans les Vaisseaux, 900 l.

M. Tangy, Capitaine au

48 MERCVRE

Regiment du Roy, 900 l.
M. de Bar, Capitaine dans
Piémont, 900 l.
M. de Villaformiou, Capi-
taine dans Roussillon, 900 l.
M. Lurcy, Capitaine dans
Navarre, 900 l.
M. Dubosc, Capitaine dans
Piémont, 900 l.
M. Duhaget, Capitaine dans
le Royal, 900 l.
M. Dogerville, Lieutenant
dans les Vaisseaux, 900 l.
M. Montenot, Lieutenant
dans le Dauphin, 900 l.
M. de Montigny, Capitaine
dans les Fuzeliers, 900 l.
M. Ferrier,

M. Ferrier, Lieutenant dans
Navarre, 900 l.

M. de la Motte, Major de la
Citadelle de Lile, 900 l.

M. de Guigneville, Capi-
taine Reformé dans Sainte
Maure, 900 l.

M. Molé, Major de Rocroy,
900 l.

M. de Braifne, Enseigne de
Vaisseau, 900 l.

Un si grand nombre de
Noms, vous aura sans-doute
causé de l'étonnement. Rien
ne prouve mieux, que si on
veut estre récompensé, c'est

Janvier 1681.

E

50 MERCVRE

dans un Royaume aussi florissant que la France, & sous Roy aussi éclairé, & aussi juste que le nostre, qu'il fauche chercher à servir. Comme parmy tant de Noms on peut avoir oublié quelqu'un & qu'il est mesme impossible qu'on les ait assez bien lûs pour ne s'estre pas trompé à plusieurs lettres, je remédieray le Mois prochain ces manquemens, si l'on m'avertit qu'il y en ait.

Il me reste à vous entretenir de l'ouverture des Leçons du Droit François

Elle fut faite le vingt-huitième Decembre par M^r de Launay, Avocat en Parlement, pourveu par Sa Majesté de la Charge de Professeur de ce Droit. Un pareil Employ, donné dans un temps où l'on ne se sert que de Gens tres-éclairés, vous est une preuve de son mérite. Voicy un Extrait du Discours qu'il fit à cette ouverture. Il dit d'abord. *Que l'établissement du Droit François, doit faire espérer un bien universel pour tous les ordres de la Justice, & parla*

de la difficulté d'enseigner le Droit du plus ancien, & du plus florissant Empire de la Chrestienté. Il fit voir ensuite, Qu'entre les Arts que les Hommes ont inventez, ceux qui ont eu un plus favorable accueil dans le monde, ne sont arrivez à leur perfection que par différens dégrez, & une longue suite d'années, & que c'est une maxime constante que la gloire du premier effort est toujours bien éloignée de la dernière perfection. Il en rapporta quelques exemples. Cette maxime présupposée, il

dit, Qu'il avoit sujet de croire qu'on voudroit bien excuser toutes les imperfections, qui se pourroient rencontrer dans l'exécution du dessein dont il se voyoit chargé, puis qu'il faut avoir une grande étendue de connoissance pour ramasser les Loix, les Coûtumes, & les Usages de tant de Provinces qui n'ont presque rien de commun entr'elles; que cet Ouvrage demandoit le sens de plusieurs testes, & le loisir de plusieurs années. Apres avoir marqué par d'autres raisons que la perfection de

54 **MÉROVÉE**

toutes choses ne s'acquiert
qu'avec le temps, il dit, *Qu'il*
avoit lieu d'espérer des ordres
du Roy, ce qu'il ne pouvoit
attendre de la médiocrité de
son esprit; que tout ce que ce
Prince entreprenoit ayant une
fin heureuse, le dessein de faire
fleurir l'Etude des Loix dans
son Royaume, ne pouvoit
avoir qu'un avantageux suc-
cés. Il ajouta, Que la gloire
de ce Grand Monarque ne se-
roit pas parfaite, si sa justice
ne disputoit à sa générosité
qui à l'envy feroit son pre-
mier éloge. Il fit voir ensuite,

Qu'il n'y a rien de plus necessaire, ny mesme de plus glorieux à un Etat, que de rendre la connoissance de ces Loix publique. Pour le prouver, il donna l'exemple des Perses qui envoyoyent leurs Enfants aux Académies pour y apprendre les Loix de leurs Païs, comme les Grecs y envoyoyent les leurs afin qu'on leur enseignast la Grammaire de leur Langue. Il prouva, Que chez les Gaulois dont nous descendons, la Science des Sacrifices, & celle des Loix, estoient en pareille re-

commandation ; & que les
Druïdes en exerçant leurs
Disciples, leur faisoient ap-
prendre par cœur leur Doctri-
ne , qui consistoit, dans la Re-
ligion & dans la Justice ; que
c'estoit de là que dépendoit le
salut du Peuple, & la conser-
vation de l'Empire , & qu'on
avoit eu raison de mettre l'i-
gnorance des Loix de la Pa-
trie, parmi les choses qui de-
voient estre en execration, sur
le fondement de la divine Pa-
role du Prophete Royal, IL
N'A PAS VOULU APPRENDRE
A FAIRE LE BIEN QU'IL

DOIT FAIRE. Il dit encor,
*Que l'ignorance des Loix qui
regnent en chaque País, es-
tant criminelle, l'établisse-
ment que Monsieur le Chance-
lier procure aujourd'huy à la
France, est un bien univer-
sel qui doit renouveler tout
l'Etat, qui doit remplir de
Gens sçavans tous les Ordres
de la Justice; & que nostre
Postérité, que cet établisse-
ment rendra heureuse, benira
éternellement la sagesse incom-
parable de ce Ministre qui
jette aujourd'huy les fonde-
mens de son bonheur. Il parla*

ensuite du Droit Romain avec beaucoup d'avantage, & dit, *Que ce n'estoit pas faire honneur à la France, que nous y voulloir assujétir; qu'elle avoit eu de tout temps des Loix Domestiques, des Loix singulieres, qui avoient composé son Droit Civil, mesme pendant qu'elle estoit sous la domination des Romains. De la preuve de toutes ces choses, il passa à l'utilité, & mesme la necessité d'enseigner le Droit François. Il dit, Que tout le monde demeueroit d'accord, qu'il n'y avoit pas moins*

de commodité que d'avantage
à l'enseigner en nostre Lan-
gue, qui est aujourd'huy opu-
lente & noble, & presque
aussi élevée que la Latine &
la Grecque; que ce seroit luy
faire grand tort que d'avoir
recours à une Jurisprudence
Etrangere, pour représenter
une Jurisprudence qu'elle a
formée, qu'elle a revestue de
tous les ornemens qui la peu-
vent faire paroistre agreable,
qu'elle a enrichie de tous les
termes necessaires pour la ren-
dre intelligible à tout le mon-
de. Il poursuivit en montrant

60 **MÉROVRE**

Qu'il avoit esté sagement dit, que préférer une Langue Etrangere à sa Langue Maternelle, estoit préférer une Concubine à sa legitime Epouse, ou du moins le visage d'une Courtisane couvert de plastre, à la beauté naturelle d'une honneste Femme. Le destin de la Langue Française, dit-il, est trop heureux pour tomber dans ce mépris, & nostre Langue a droit de tout espérer du Ministre, qui orné de tant d'autres connoissances, ne laisse pas de la protéger; mais aussi ce Ministre a

droit d'espérer d'elle, que la gloire qui est due à ses services, accompagnée d'une fidélité incorruptible, & d'une vigilance infatigable, ne s'effacera jamais de la mémoire des Hommes. Il continua en disant, Qu'il se trouvoit indispensablement obligé de se servir de nôtre Langue, parce que Loüis XII. ayant ordonné que toutes les Procédures Criminelles, & François I. que tous les Actes Publics rédigés par les Greffiers, & par les Notaires, fussent écrits en François, ce seroit contre ve-

nir en quelque sorte à leurs Ordonnances, que de parler de ces choses en une autre Langue. Il rapporta là-dessus qu'un grand Personnage du dernier Siecle, avoit dit avec beaucoup de raison, *Que rien ne l'étonnoit tant, que de voir un Peuple obligé à suivre des Loix qu'il n'entendoit point, de le voir attaché en toutes ses Affaires domestiques, Mariages, Donations, Testamens, Achats, Ventes ; de le voir, dis-je, attaché à des Regles, & à des Maximes qui n'estoient ny écrites, ny publiées*

en sa Langue. Il ajoûta, Que
ce seroit encor contrevenir à
l'exemple de tous les Peuples
de la Terre, chez qui de-
puis la Creation du Monde,
l'on n'avoit enseigné les Scien-
ces qu'en Langue vivante, &
maternelle, & que les Gaulois,
les Egyptiens, les Perses, les
Grecs, & les Romains, n'a-
voient jamais emprunté le
secours d'aucune Langue Etran-
gere pour faire apprendre les
Myſteres de leur Religion,
ny les Maximes de leur Juris-
prudence; Que ce n'estoit pas
d'aujourd'huy qu'on avoit eu

la mesme pensée en France;
Que M^r le Chancelier de L'hô-
pital avoit proposé autrefois
de fonder des Colleges dans
Paris, pour y enseigner les
Sciences en nostre Langue;
Que M^r le Cardinal du Perron
poussé par le mesme zele, avoit
formé le mesme dessein; mais
que l'accomplissement de ce
grand Projet estoit réservé à
M^r le Tellier, aujourd'huy
Chancelier de France; que son
jugement qui conduit tou-
jours l'inclination qu'il a de
faire du bien, luy avoit fait
trouver ce noble secret, de

joindre à la gloire du Roy le
bonheur de ses Sujets, & d'at-
tirer à Sa Majesté les bené-
dictions de tous ceux qui vi-
vent, ou qui viendront apres
nous, en reconnoissance du
bien que cet Etablissement
doit procurer à toute la Fran-
ce; que cette Institution pu-
blique du Droit François, ap-
porteroit le remede au mal
qui nous afflige, puis que l'i-
gnorance de nos Ordonnan-
ces, de nos Coûtumes, & des
véritables Maximes du Pa-
lais, estoit la véritable cause
de la Chicane qui infecte la so-

Janvier 1681.

E

cieté civile. Il marqua en suite, Qu'il alloit prendre un chemin où il ne trouveroit ny guide, ny compagnie, mais qu'il falloit obeir aux ordres du Roy, qui apres avoir imposé des Loix à toute l'Europe, en luy donnant la Paix, n'avoit point d'autre pensée que de rendre la France heureuse, en y faisant regner la Justice; que l'honneur que M^{rs} les Commissaires faisoient aux Lettres, échauffoit & encourageoit son esprit; qu'il luy semble qu'il estoit éclairé de leur lumiere; que leur

vertu le fortifioit, & qu'il
 ne souhaiteroit, pour bien en-
 seigner le Droit François, que
 d'avoir un Recueil des con-
 noissances qu'ils avoient ac-
 quises, & un Registre des Ju-
 gemens qu'ils avoient rendus.
 Il finit en disant, Que s'il
 n'osoit esperer d'atteindre jus-
 qu'où il tendoit, il feroit tous
 ses efforts pour en approcher,
 & qu'ayant appris d'un Pro-
 verbe Grec, que ce n'estoit pas
 assez de sçavoir bien chanter, si
 on ne sçavoit chäter au gré des
 Dieux, il suivroit les traces
 qui luy estoient désignées, &

auroit toujours le soin de tenir un juste milieu entre l'honneur du Public, & l'utilité des Particuliers.

J'ay eu raison de vous dire au commencement de cette Lettre, que toutes les Nations du Monde parloient avec admiration du triomphe surprenant que le Roy avoit remporté sur Luy-même, en arrestant ses Conquestes, pour donner la Paix. Vous en allez estre convaincuë, en lisant ce que j'ay reçu depuis trois jours,

dans les derniers Siecles ; & m'estant arrestée à celle de Loüis le Juste , j'admirois le bonheur de ce Monarque, d'avoir donné à la Terre le plus Grand Prince qui ait jamais monté sur le Trône ; lors que le sommeil m'ayant insensiblement fermé les yeux , il m'a semblé estre transportée dans une grande Forest de Palmes & de Lauriers , où j'ay d'abord apperceû deux Nymphes, ou Déeses magnifiquement vêtues , qui disputoient avec beaucoup de chaleur. La curiosité naturelle à nostre Sexe

m'ayant fait approcher doucement ; une des deux, qu'à ses Habits j'ay reconnuë pour estre l'ancienne Rome , prenant un ton de voix plus soumis qu'elle n'avoit auparavant, a prononcé ces paroles avec une douceur qui m'a charmée.

France, Rome te cede, & veut
te rendre hommage;
Tu triôphes par tout, les Dieux
l'ont ordonné.

Jouis du bien qu'ils t'ont dōné,
Et révere en LOUIS leur plus
parfaite Image.

Si la haute valeur de ton auguste
Roy

72 **MÉROVÉE**

Te fait mépriser ceux que l'on
 a veus chez moy;
 Superbe, ton mépris est juste.
 Tout ce qu'on dit de mes
 Guerriers,
 De mes Césars, de mon Au-
 guste,
 N'approche point de ses Lau-
 riers.

52

Vaincre mes Ennemis, tous mes
 Chefs l'ont sçeu faire,
 Un Monde tout entier n'a pû
 leur résister,
 Carthage en vain crût éviter
 Les foudroyans éclats de leur
 juste colere;
 Mais tous ces grãds Héros, tous
 ces Chefs si vantez,
 N'ont sçeu, cōme ton Roy, dans
 leurs prospéritez,

All

GALANT. 73

Au Public immoler leur gloire.
Tous ont fait des Faits inouis;
Mais aucun d'eux dans sa vi-
ctoire,
Ne s'est vaincu cōme LOUIS.

SS

Ton Monarque marchant dans
les Belghiques Plaines,
Renversant des Citez les Murs
audacieux,
Portāt la terreur en tous lieux,
Donnoit de son grand cœur des
preuves plus qu'humaines.
Chacun voyoit en Luy le plus
puissant des Roys.
Les Peuples en tremblant se ran-
geoient sous ses Loix,
Cōme du Maistre de la Terre.
Le Lyon rugissant rampoit,
Et l'Aigle au bruit de son ton-
nerre,

Janvier 1681.

G

74 MAROURE

Battoit de l'aîle, & s'échapoit.

SS

LOUIS en cet état me paroif-
soit terrible,

J'admirois en ce Prince un puis-
sant Conquérant;

Mais, France, il en est un plus
grand,

Et qui mérite mieux le titre
d'Invincible.

LOUIS a surmonté ses plus fiers
Ennemis;

Un Demy-Dieu par l'autre à ses
Loix est soumis,

Sa victoire est plus magnifique.

Préparons un nouveau Lau-
rier,

France, LOUIS le Pacifique

A vaincu LOUIS le Guerrier.

A ces mots je les ay veuës

toutes deux arracher des branches des Lauriers voisins, & comme je suis sortie du lieu où je m'étois cachée, pour aller aider à ces Déeses à faire des Couronnes pour LOUIS LE GRAND, elles se sont retirées au bruit que j'ay fait, avec une si grande promptitude, qu'il m'a esté impossible de les suivre dans un Pais dont je n'ay point de connoissance. J'ay parcouru toutes les routes de ce Bois pour les trouver, lors qu'en passant auprès d'un Buisson, un Serpent d'une prodigieuse

76 *MARORE*

grandeur. s'est élançé contre
moy. La peur m'a fait pousser
un grand cry. Je me suis
éveillée, & faisant réflexion
aux particularitez de mon
songe, j'ay connu qu'il n'estoit
pas permis à des mains ordi-
naires, de faire des Couron-
nes pour le plus grand Roy
de la Terre, & que leur te-
mérité ne demeueroit jamais
impunie. Je suis vostre, &c.

LA SOLITARIA del
Monte-Pinceno.

Cette Lettre écrite de Rome
me fait souvenir de la mort

du Cavalier Bernin, arrivée dans la mesme Ville le Jeudy 28. de Novembre. Je vous promis la derniere fois de vous en parler plus ample-ment, & je satisfais à ma parole. Ce grand Homme estoit Peintre, Architecte, Sculpteur, Ingénieur, & Machiniste, & possedoit ces divers talens si également, qu'il feroit difficile de dire dans lequel il a le plus excellé. Quoy qu'il ait fait peu de Tableaux, ceux qu'on voit de luy pourroient aisément persuader que c'estoit

à quoy il s'occupoit davan-
tage. Ils ont le coloris beau,
font bien entendus, de clair,
obscur, facilement peints, &
ce qu'on peut appeller en
termes de l'Art, d'une tres-
grande maniere. Tant de
Monumens de la façon dont
Rome est toute remplie,
l'ont fait regarder comme
un des plus grands Archi-
tectes de son Siecle. Il est
surprenant que l'application
qu'il donnoit à un Art qui
demande l'esprit le plus re-
cueilly pour imaginer, n'ait
point empesché qu'il ne se

soit presque tousjours occupé
à la Sculpture. Il ne se con-
tentoit pas de faire des Mo-
delles comme il l'auroit pû,
pour donner aux autres à
executer. Il cognoit luy-
mesme, & si vigoureusement,
qu'il sembloit que le Marbre
s'amollist sous son Cizeau.
Aussi dans tout ce qui reste
de l'Antiquité, ne voit-on
rien d'un travail si hardy, & si
extraordinaire que ce qu'il a
fait. Il estoit d'ailleurs grand
Machiniste, comme je vous
l'ay déjà marqué; & outre la
beauté des Spectacles sur-

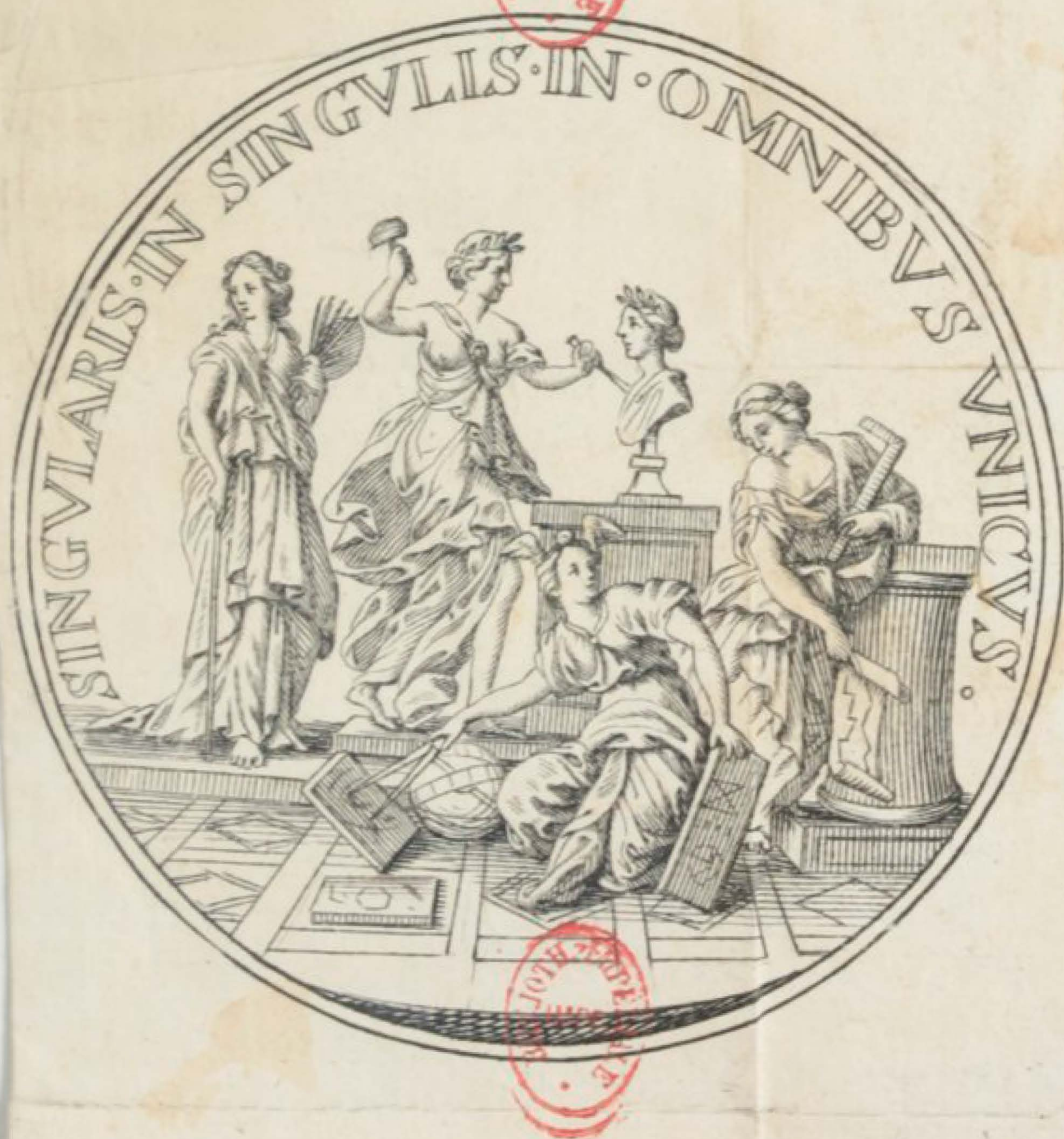
80 **MERCVRE**

prenans qu'il a fait paroistre sur le Theatre, il y a fait prendre le feu, amené le Tibre, fait gresser, pleuvoir, & on peut dire à son avantage qu'il est presque impossible de rien inventer dont il n'ait donné les ouvertures. Il faisoit tres-bien des Vers, avoit la conversation agreable, l'esprit vif & penetrant, & beaucoup d'honnesteté avec tout le monde. Son mérite le fit faire Chevalier. Sa fortune commença sous Paul V. & continua sous les autres Papes. Alexandre VII.

le combla de Biens, fit son Fils Prélat, & l'auroit fait, dit-on, Cardinal, s'il eust vécu plus longtemps. Les honneurs que ce grand Homme a reçeus par tout luy estoient bien deûs. Vous sçavez ceux qui luy furent faits en France, quand le Roy l'y fit venir pour le consulter touchant le dessein du Louvre. Jamais Génie ne fut plus universel. C'estoit un abondance & un torrent auquel il s'abandonnoit, parce qu'il ne pouvoit luy-mesme en arrester la rapidité. Tous

82 MERCVRE

ses Ouvrages , soit de Peinture , Sculpture , ou Architecture , ont un caractère merveilleux , noble , grand , extraordinaire , & pourtant aisé. On remarque qu'il s'est toujours éloigné de ce que les autres ont fait avant luy. Comme le Portrait des Hommes rares est à conserver , je vous envoie le sien dans une Médaille tres-ressemblante , gravée sur celle que fit M^r Chéron en 1674. Le Cavalier Bernin avoit alors soixante & seize ans. Vous voyez par là , qu'il est mort



âgé de quatre-vingts-deux.
Vous sçavez dans quelle ré-
putation est M^r Cheron.
C'est un des plus Illustres
que nous ayons pour les
choses de cette nature, &
qui en fait la plus grande
partie pour Sa Majesté. L'ex-
plication du Revers de la
Médaille, est aisé à faire.
Vous y voyez les Arts, avec
ces paroles. *Singularis in sin-
gulis, in omnibus unicus.*

Voicy un Sonnet, dans le-
quel on fait parler cet Illustre
Mort. M^r Daviler en est
l'Autheur.

DEs Pontifes sacrez j'ay formé
 les Images,
 De leur Temple fameux j'augmentay
 la splendeur;
 J'ay joint dans leurs Palais l'Art
 avec la Grandeur,
 Et de leur riche estime acquis les
 avantages.

SS

Le Marbre & le Métal celcbrent
 mes Ouvrages,
 La Fortune prodigue a comblé mon
 bonheur,
 Et j'ay sur mes Jaloux remporté cet
 honneur,
 Que Rome à mon mérite a rendu
 des hommages.

SS

Mais de tant de bienfaits que je
 reçois des Cieux,

La faveur de LOVIS fut le plus
prétieux,

Quand j'ay de ce Héros fait le
Colosse Equestre.

SS

Et l'Europe apprendra que sans
craindre l'oubly,

Laisant dans le Tombeau ma dé-
pouille terrestre,

A l'abry de son Nom le mien s'est
étably.

On m'apprend la mort
de Dame Genevieve de
Longueval, Femme de Mes-
sire Georges de Guiscard,
Comte de Bourlie, Seigneur
de Fourdrimont, Sous-Gou-
verneur du Roy, Lieutenant

General de ses Armées, Gouverneur & Grand-Bailly de Sedan.

Madame Hotman est morte aussi dès la fin de l'autre Mois, âgée de quatre-vingts-quinze ans. Elle estoit Veuve d'un Président des Trésoriers de France, & Mere de M^r Hotman, Intendant des Finances & de la Généralité de Paris, cy-devant Procureur Général de la Chambre de Justice.

Ces deux morts ont esté précédées de celle de M^r le

Le Marquis de Vignacourt, arrivée à Etoüy en Beauvoisis, le 19. de l'autre Mois. Il estoit Neveu de l'Illustre Grand-Maistre de Malte de ce nom, qui gouverna la Religion pendant vingt-deux ans sous le Regne de Henry IV. Il avoit esté Grand-Véneur de feu Monsieur le Duc d'Orleans, & assista à la Convocation des Etats sous Loüis XIII. Il a depuis commandé l'Arriereban de la Noblesse des Bailliages du Comté de Clermont en Beauvoisis, de Senlis, Soif-

fons, & de Chasteauneuf
en Timeray, & autres Bail-
liages. Il estoit Frere de M^r
le Grand - Trésorier de Vi-
gnacourt, qui est à présent
à Malte, & Oncle de M^r le
Duc de Noailles, Premier
Capitaine des Gardes du
Corps.

Ces morts ont esté suivies
de celles de M^r Forcoal re-
ceu Maistre des Requestes
en 1646. & auparavant Avo-
cat General au Parlement
de Mets. Il estoit Frere de
M^r l'Evesque de Sées en
Normandie, & a toujours

mené une vie fort exemplaire.

M^r Jassaud Conseiller de la Quatrieme des Enquestes, est mort dans le mesme temps. Il avoit esté reçu en 1673. & estoit Fils de M^r Jassaud Doyen des Maistres des Requestes.

Je vous manday la derniere fois que la Cour des Aydes avoit perdu M^r du Maits son Doyen. Cette mort, & celle de M^r Forest reçu Conseiller en 1651. dans la mesme Compagnie, ont fait entrer dans la Pre-

Janvier 1681.

H.

miere Chambre de cctte
Cour M^r de Bragelonne &
M^r Piques, qui estoient de
la Troisiéme.

Je vous appris aussi par
la mesme Lettre la mort de
M^r Tiraqueau. Il sortoit
d'une ancienne Noblesse
de Poitou, & descendoit
d'André Tiraqueau Con-
seiller au Parlement, du
temps de François I. Cet
André Tiraqueau estoit un
tres-fameux Jurisconsulte,
qui a composé trente-six
Volumes sur le Droit, &
qui s'est veu Pere d'un pa-

reil nombre d'Enfans.

Il y a une Place vacante à l'Académie Françoisse, par la mort de M^r Patru qui en estoit le Doyen. Il y avoit esté reçu en 1640. & passoit pour un des Hommes de France qui sçavoit le mieux parler. Aussi s'adresoit-on fort souvent à luy pour estre éclaircy des doutes qu'on avoit sur nostre Langue, dont il possédoit toute la finesse. C'estoit un ancien Avocat du Parlement qui a fait d'admirables Plaidoyers. L'estime & l'amitié

Boileau que l'illustre M^r Despreaux
a témoigné avoir pour luy
jusqu'après sa mort, sont des
marques de son mérite du
costé des belles Lettres.

Après vous avoir appris
la mort de tant de Person-
nes, il est juste d'en ressus-
citer une que j'ay tuée fort
innocemment, en vous di-
sant dans ma Lettre du mois
de Novembre, que M^r le
*de la mo-
-gnon* Président de Blancmesnil
est mort sans Enfans. Je
vous l'ay mandé sur un Mé-
moire qui le portoit. On
m'assure cependant qu'il a

Il laissé une Fille, qui estant
unique Heritiere de son
Bien, est aujourd'huy un des
meilleurs Partys de Paris.

M^r Portail, S^r du Fresneau,
a esté reçu Conseiller au
Parlement le 15. de ce mois.
Il a esté Conseiller au Nou-
veau Chastelet, & en suite,
au Parlement de Mets.

Je ne doute point, Ma-
dame, que vous n'ayez veu
dans vostre Province la Co-
mete qui paroist icy depuis
si longtemps. Elle a fait
trembler les Foibles; & le
Peuple, que les choses peu

94 MERCVRE

communes ne manquent
jamais d'épouvanter, en a
tiré de fâcheux présages.
C'est là-dessus que M^r Phil-
bert d'Antibe en Provence,
a fait la Piece qui suit.

SZSZSZSZSZSZSZSZSZSZSZ

L A C M E

PARLANT A PARIS.

Estant dessus ton Hémisphère,
Je vois les Enfans assemblez,
Qui comme des Cerveaux troublez,
D'un rien font une grande affaire.
Ils cherchent les lieux écartez,
Ils montent sur des éminences,

Et les ayant tous écoulez,
Je conclus de leurs conférences,
Qu'on doit nommer absurditez
Ce qu'ils appellent connoissances.

— SS

L'un ayant regardé longtems
Si ma couleur est blanche ou bleüe,
Fait de plaisans raisonnemens
Et sur ma teste & sur ma queue.
Il dit, tournant son doigt vers moy;
Voyez la dangereuse Beste,
Comme sur nous elle s'arreste!
Selon son aspect je prévoiy,
Que par quelque horrible tem-
peste
Elle va tout remplir d'effroy.

SS

Quoy? mon aspect est si terrible,
Qu'il porte en tous lieux la frayeur?
Et je ne puis estre visible,
Que d'abord je ne fasse peur!

*Ah, c'est me faire trop d'outrage.
Mon corps est clair & lumineux;
Et, si l'on veut ouvrir les yeux,
L'on verra bien que mon visage
Ne porte rien de furieux
Qui prédise le moindre orage.*

SS

*L'autre assure, sans balancer,
Que si je paroïs à la terre,
C'est pour luy venir annoncer
Les fureurs d'une rude guerre;
Mais lors que la France en courroux
A dompté l'orgueil téméraire
D'une Nation étrangere,
Quelle Comete d'entre nous
A prédit les funestes coups
Qu'on essuyroit de sa colere?*

SS

*Il est mesme de faux Sçavans,
Qui par ma course vagabonde,
Veulent que j'annonce aux Vivans*

La mort de quelque Grãd du Monde.
 Ils disent pour tout argument,
 Qu'un Grand nourry dãs l'opulence,
 Est d'un foible tempérament,
 Qui ne peut faire résistance
 A la violente influence
 Que je pousse du Firmament.

SS

Je ne veux d'aucun le trépas;
 Et si, selon eux, on doit plaindre
 Les tempéramens délicats,
 LOÜIS LE GRAND n'a rien à
 Ce Héros a porté ses pas (craindre.
 Jusques aux plus lointains Climats,
 Vaincus par son Bras redoutable;
 Et dans ses travaux indomptable,
 Les chaleurs comme les frimas
 L'ont veu touñours infatigable.

SS

Qu'ils ne cherchèt point de détours;
 Quoy qu'il arrive sur la terre,

Janvier 1681.

I



98 MEROVRE

Tempeste, mort, sanglante guerre,
 On n'en peut accuser mon cours;
 Mais leur ignorance parfaite,
 Et leur esprit ambitieux,
 Veut dans une pauvre Comete,
 Ou dans la matiere des Cieux,
 Trouver l'Autheur pernicieux
 D'une faute qu'ils auront faite.

J'adjouëte icy un Madrigal
 que vous trouverez galam-
 ment tourné.

SUR LA COMETE.

LA Comete est l'objet de la ter-
 reur humaine,
 Mais mon cœur amoureux ne s'en
 met point en peine;
 Elle a beau se montrer dessus nòstre
 Horizon,

Menacer les Humains ou de mort,
ou de guerre.

Je ne suis point d'humeur pendant
cette saison

De gagner à la voir quelque fâcheux
catarre.

Lors que je veux sonder la rigueur
de mon sort,

Deux Astres plus charmans sont mes
deux Interpretes;

Et pour me menacer de l'Arrest de
ma mort,

Les beaux yeux de Philis me servent
de Cometes.

Après avoir veu cette ma-
tiere traitée en Vers avec
tant d'esprit, je croy, Ma-
dame, que vous ne lerez pas
fâchée de voir une Dissert-

ration aussi curieuse que sçavante, sur les présages qu'on doit tirer des Cometes. Elle est de M^r Comiers d'Ambrun, Prevost du Chapitte de Fernant, Docteur en Theologie, & l'un des plus Grands Philosophes & Mathématiciens de ce Siecle. Son Livre de *la Nouvelle Science de la nature des Cometes*, imprimé à Lyon en 1665. luy avoit déjà acquis une fort grande réputation. Il a depuis travaillé au *Journal des Sçavans* pendant les années 1676. 1677. & 1678.

GALANI. ICI

& l'a enrichy de plusieurs
rares Machines inventées
par luy. Il a enfin donné geo-
métriquement avec la regle
& le compas, la solution de
la duplication du Cube, ce
fameux Problème proposé
autrefois par l'Oracle d'A-
pollon aux Habitans de l'Isle
de Délos pour estre délivrez
de la Peste. Ce Livre est
dédié à M^r Colbert, & im-
primé à Paris en 1677. Il
en a donné un autre au Pu-
blic en l'année 1678. sous le
titre de la nouvelle & fa-
cile Instruction pour réünir

l'Eglise Pretendue Reformée
à l'Eglise Romaine, qui fait
connoistre son zele pour ce
qui regarde la Religion. Le
Traité que je vous envoie
estant d'un si habile Hom-
me, ne peut vous donner
qu'un fort grand plaisir.



les démarchés de ces Astres, qui font l'ornement des nuits ; mais dès qu'une Planete, qui estoit auparavant obscure & invisible, quoy qu'aussi ancienne que les autres, commence à former par ses fumées & par les vapeurs cette longue chevelure, qui se rend visible par la lumiere du Soleil qu'elle refléchit, il n'y a personne qui ne l'admire, & qui ne s'informe si cet Astre qui paroist de nouveau, & qui est si différent des autres Planetes, est aussi redoutable

qu'il est extraordinaire. Il se
trouve assez de Gens, qui
pour épouvanter la Popula-
ce, publient que les Come-
tes présagent de grands mal-
heurs; & les Poètes, qui de
tout temps ont eu la liberté
de feindre, ont donné cours
à cette erreur populaire,
ayant par des termes graves
& pompeux accusé les Co-
mètes de nous prédire le
mal. Avant Platon, les Peu-
ples ne vouloient pas qu'on
attribuast aucune chose ex-
traordinaire à une cause na-
turelle. Ils mirent Anaxa-

goras en prison , parce qu'il avoit dit que l'Eclypse du Soleil procedoit de l'interposition de la Lune. Les anciens Philosophes souffroient cette superstition , pour retenir les Peuples en leur devoir , dans le temps que la lumiere de la Foy manquant aux Gentils , la seule crainte leur faisoit réverer les Habitans du Ciel, comme dit Lucrece ; mais les Philosophes Chrestiens , & tous ceux qui ont un peu de sens commun, croient que les Cometes ne présagent ny bien ny mal.

L'envie de pénétrer l'avenir, a esté le premier crime d'Adam & d'Eve. Ils en crurent un Serpent. Les Hommes ne sont pas aujourd'huy plus excusables, lors que pour connoître le bien & le mal qui leur doit arriver, ils ajoûtent foy à ceux qui se meslent de les en instruire, & qui estant toujours favorables aux desirs des Curieux, ne peuvent prédire la mort, ou la ruine d'un Homme de bien, à moins qu'ils n'ayent quelque commerce secret avec

la Cabale des Empoisonneurs, ou des Assassins.

Parce que la Sainte Ecriture nous apprend qu'avant la fin du Monde il y aura des Signes au Ciel, au Soleil, à la Lune, & aux Etoiles, ces Devins & faux Prophètes concluënt d'abord que les Cometes sont ces Signes Celestes, que Dieu nous envoie pour nous avertir de son courroux; mais ils ne remarquent pas que ces Signes prophétisez doivent estre extraordinaires, & que les Cometes ne sont pas de

ce nombre , puis qu'elles
n'arrétent pas sur un lieu par-
ticulier, & qu'elles paroif-
sent tres-frequemment, &
mesme plusieurs à la fois,
dans un mesme temps.

Les Signes Celestes dont
Dieu se sert, quand il luy
plaist d'avertir les Peuples,
sont toujours particuliers.
Telles estoient les Armées
qui parurent en l'air pen-
dant quarante jours, sur la
Ville de Jerusalem, avant
que le Roy Antiochus la fist
saccager. Telle estoit la Co-
mète que Jofephe vit paroî-

118 MERCVRE

tre une année entiere , avec
une queue en forme de glaive,
pendante sur Jerusaleme
avant la derniere destruction
du Temple & de la Ville.

L'Apocalypse nous me-
nace de la chute d'une gran-
de Etoile , ardente comme
un Flambeau , qu'il appelle
Absynthe , mais il ne parle
point de Comete. Le Pro-
phete Isaïe assure que la lu-
miere de la Lune fera com-
me la lumiere du Soleil , &
la lumiere du Soleil sept fois
au double. Voila quels son-
t les Signes Celestes qui doi-

GALANT. III

vent arriver avant que la Terre, que S. Pierre assure estre gardée pour le feu au jour du Jugement, & que l'Apocalypse dit devoir estre brûlée par le Soleil, cesse d'estre *la Terre des Vivans*, comme dit le Prophete, & paroisse elle-mesme par son embrasement, une Comete aux autres Astres Planetaires.

Les Cometes ne sont donc pas du nombre de ces Signes menaçans, envoyez pour effrayer les Habitans de la Terre. Le Prophete Jeremie

détruit tout à coup les funestes présages que le Peuple attribuoit aux Cometes. Il nous affranchit de la peur, qui est le seul mal qu'elles soient capables de causer aux Esprits trop crédules. *Ne craignez point*, dit-il, *les Signes du Ciel, que les Gentils apprehendent.* C'est blasphémer, que d'attribuer les Guerres à l'apparition des Cometes, puis que l'Ecriture nous apprend, *que le Cœur du Roy est en la main de Dieu, & qu'il l'incline & porte à tout ce qu'il veut.*

Le Prophete Royal chante bien, *que les Cieux nous racontent la Gloire de Dieu;* mais dans aucun lieu de l'Ecriture, il n'est fait mention ny de Comete, ny d'aucun Astre, qui soit le Signe de la Colere Celeste, & le présage des malheurs qui arrivent sur la Terre. En effet, comment ces Globes de feu pourroient-ils estre des Signes de malheurs? L'Empyrée, qui est le séjour des Bienheureux, est tout enflammé. Les Seraphins, les plus nobles de tous les Es-

Janvier 1681.

K

prits, tirent leur nom d'un mot Hebreu, qui signifie *brûler*. Le Prophete Elie a esté enlevé au Ciel dans un Chariot de feu. Dieu a établi son Trône dans le Soleil. Non seulement il habite une Lumiere inaccessible, mais il est la Lumiere du Monde; & dans une Colonne de feu il fut luy-mesme pendant la nuit, le Conducteur de son Peuple, à la sortie de la captivité d'Egypte.

Personne n'ignore que l'Astrologie Judiciaire n'est ny un Art, ny une Science,

puis qu'elle n'a aucun principe ny démontré ny plausible. Tous les Chrestiens demeurent d'accord qu'elle est contraire à la Religion, & au Franc-arbitre, parce qu'elle impose une fatalité indispensable aux actions des Hommes, & les fait dépendre d'une imaginaire influence des Astres. Aussi l'Eglise ne permet l'usage de l'Astrologie, qu'en ce qui peut servir à la Medecine, à la Navigation, & à l'Agriculture; mais les Payens eux-mêmes en ont reconnu la

vanité. Horace dit que c'est une folie & un crime de consulter les Astrologues sur sa destinée, puis que Dieu par une Providence éternelle a caché l'avenir dans des obscuritez impenétrables.

Cicéron dit que les Caldéens (c'est ainsi que les Astronomes se nommoient alors) avoient prophétisé à Pompée, à Crassus , & à César, qu'aucun d'eux ne mourroit que dans une extrême vieillesse, dans les bras de sa Famille, avec honneur & splendeur. Cependant la

mort de ces trois grands Hommes a esté funeste. Crassus estant allé contre les Parthes, mourut dans le Royaume du Pont; Pompée fut enterré dans les Sables de la Mer d'Egypte, & César fut assassiné dans Rome mesme.

Combien de fois les Astrologues ont-ils esté chassés de Rome, comme des pestes publiques, qui empoisonnoient les esprits foibles; par leur fausse interprétation des Astres? C'est ce qui a fait dire à Tacice, que ces sortes

de Gens qui abusent de
nostre ridicule crédulité, se-
roient toũjours chassés de
Rome, & qu'ils n'en forti-
roient jamais.

Pour prouver par l'expé-
rience combien les Astro-
logues sont dangereux, il ne
faut qu'écouter le mesme
Tacite, qui nous dit au quin-
zième Livre de ses Annales,
que Néron, pour détourner
les menaces du Ciel de des-
sus sa teste, faisoit aux Co-
metes un Sacrifice de la vie
des plus Grands Hommes
Empire, suivant en cela,

au rapport de Suétone, la diabolique doctrine d'un Astrologue Babylonien. Rien n'est plus trompeur que cette Science ; & si nous en croyons Cardan mesme, un des plus zelez Partisans de l'Astrologie, de quarante choses prédites, à peine en peut-il arriver dix. Marcianus nous a marqué agréablement quel fruit il croyoit qu'on pouvoit tirer des prédictions, quand il nous a dit, *Si vous voulez deviner, dites justement le contraire de ce que les Astrologues promettent.*

Pour démontrer par raison
physique, que les Cometes
ne luissent point pour nous
annôcer la mort des Grands,
je veux me servir des termes
de Guinifius, traduits en
nostre Langue. Parlons sans
flater, dit-il; les testes mes-
me des Empereurs, ne sont
pas de si grande consequence
au Ciel, qu'il faille qu'elles
soient frappées d'un Glaive
celeste, que semblent former
les queuës des Cometes. C'est
un effet de la vanité des Hom-
mes, que mesme dans le der-
nier des malheurs, ils aiment
jusqu'à

jusqu'à ce point le faste & la pompe, comme si les Puissans de la Terre étant mortels, ne pouvoient mourir, sans qu'il arrivast auparavant quelque trouble dans la Nature, & que le Ciel eust allumé quelque Corps celeste, comme une Torche funebre, pour faire honneur à leurs funérailles.

La couleur des Cometes, quelle qu'elle soit, ne présage aucun mal, puis que la différence des couleurs, comme sçavent les Philosophes, ne provient que de la modification de la Lumiere.

Janvier 1681.

L

Ainsi peu avant le lever du Soleil, ou peu après son coucher, les Nuées recevant différemment les rayons, prennent successivement diverses couleurs. Ainsi la décoction du Bois Néfretique, mise dans une Fiole de verre, paroist bleuë, estant regardée à contre-jour; & se montre de couleur d'or, estant mise contre l'œil & la lumière.

Si la queue de la Comete estoit menaçante, il n'y auroit à craindre que pour les Habitans des Astres; supposé

que le Cardinal Cusanus, qui écrivit en 1640. ait aussi bien rencontré, en disant que les Planetes sont habitées, que lors qu'il a soutenu que la Terre se meut autour du Soleil.

Le Medecin Senert ayant supposé dans sa *Science Naturelle*, que les Cometes estoient de monstrueux enfantemens du Ciel, qui en général nous présagent quelque chose de grand, avouë de bonne foy, qu'il n'y a point d'Homme qui puisse connoistre leur particuliere

signification, ny quelles Provinces doivent servir de Théâtre aux événemens qu'elles présagent, car les Cometes semblent tourner tous les jours autour de la terre, & leur queue regarde tantost l'Orient, tantost l'Occident.

Les vrais Philosophes ont toujours pris les Cometes pour des Signes indiférens; & le docte Scaliger assure qu'il en a veu plusieurs qui n'ont esté suivies d'aucun malheur dans l'Europe; que beaucoup de puissans Etats

ont esté renverlez, & plusieurs Grands Personnages ont péry malheureusement, sans qu'aucune Etoile cheveluë se soit montrée dans le Ciel pour prédire leur ruine.

C'est donc sans raison que lors que quelque malheur est arrivé apres l'apparition d'une Comete, on accuse cette Planete cheveluë d'en avoir esté la cause, ou du moins le signe & le présage. On en disoit autrefois autant des Eclipses du Soleil; c'est pourquoy

l'Empereur Claude fit publier par tout l'Empire qu'il en arriveroit une pendant que l'on celebreroit son jour natal par des Sacrifices & des Jeux publics, de peur que la superstition du Peuple n'en tirast un mauvais augure.

Les Cometes ont leur cours aussi bien réglé que les autres Planetes, bien que la science de leurs mouvemens ne soit pas encor bien établie; *car*, comme dit Senèque, *c'est une nouvelle observation des Corps Celestes qui*

est venue depuis peu de temps en Grece. Il adjoute, qu'il viendrait un jour quelque *Astronome* qui montreroit en quels endroits les *Cometes* errent, pourquoy elles sont écartées des autres *Planetes*, & de quelle grandeur elles sont.

L'*Astronomie* est une Science tres-sublime, & plus divine qu'humaine, puis que dans le temps même de son enfance, & lors que faute de nos grandes *Lunetes* elle avoit la veüe assez courte, elle ne laissa pas de faire

connoistre à Abraham la grandeur du Createur des Astres, & de luy apprendre qu'il n'y avoit qu'un Dieu Maître de l'Univers, & à qui tout devoit hommage; c'est ce que rapporte Joseph.

Mais l'Astrologie est un vil amusement, une vaine observation indigne d'un Homme de bon sens, & punissable dans la personne des Chrestiens, qui en voulant sonder les secrets de l'avenir, entreprennent, selon Tertullien, de voler la Divinité.

Il suffit, pour détruire les présages des Astrologues, d'en rapporter icy quelques-uns. Les Cometes, disent-ils, se voyant dans le Signe du Belier, malheur à l'Orient, mais à chaque País est oriental à l'égal d'un autre. Si elles se voyent au Signe du Taureau, malheur à l'Occident & au Septentrion, &c. Si elles vont contre l'ordre des Signes, elles présagent l'établissement de nouvelles Loix. Si elles paroissent au milieu du Ciel, elles annoncent l'accroissement d'un Royaume. Si elles

130 MEROVRE

sont pres de Saturne, elles engendrent la peste, la sterilité, & les trahisons. Proche de Jupiter, elles causent des changemens de Loix, & la mort des Pontifes; proche de Mars, elles donnent le signal à de sanglantes guerres; & proche de Mercure, qui avec son Caducée & ses Talonnieres estoit le Messager des Dieux, elles découvrent les secrets des Souverains d'icy-bas. Ce sont là les beaux raisonnemens & les éclatantes folies des Astrologues. Si ce n'estoit pas leur faire trop d'hon.

neur que de les réfuter, il ne faudroit que leur demander, s'il y a quelque apparence de croire que les Planetes ayent les vertus qu'ils leur attribuënt, parce que les Anciens leur ont donné à leur fantaisie des noms de Divinitez feintes, qui n'avoient elles-mêmes ces qualitez que dans la fausse opinion de leurs Adorateurs. La Planete de Mars porte le nom du Dieu de la Guerre, & par conséquent elle a la vertu de présider à la Guerre; mais on luy pouvoit donner

le nom de Minerve, & alors elle eust présidé à la Paix, ou du moins aux beaux Arts qui se cultivent pendant la Paix.

Supposons maintenant que les Cometes annócent quelque grand defastre, quel prognostic tirera-t-on du tres-grand nombre de Cometes qui sont invifibles aux Habitans de la Terre? Car en effet il y en a beaucoup que nous ne voyons pas, parce qu'elles ne sortent jamais de la trop grande lumiere du Soleil qui les offus-

que; & Possidonius raporte qu'une Comete parut seulement pendant une Eclipse de Soleil.

Mais ce defastre qu'elles annoncent, où, & à qui l'annoncent-elles? Il y a tant de Roys, tant de Princes, tant de Grands Hommes, que s'il falloit allumer une Comete pour la mort de chacun d'eux, le Ciel en seroit épuisé il y a longtemps.

Il est aussi ridicule de croire que les Cometes soient la cause, le signe, ou le présage des funestes acci-

dens qui arrivent sur la Terre, que si l'on s'imaginait que des Flambeaux qui éclairent un Theatre, soient la cause, le signe, ou le présage de la mort des Grands Hommes qui y sont représentez.

Si pendant que l'air dans la nuit d'un jour de réjouissance, est parsemé de brillantes Fusées ou d'Etoiles artificielles que l'on jetteroit de dessus la Mer, nous entendions les Poissons dire en leur langage, *Que de malheurs, que de desastres*

nous présagent ces Feux &
ces Fusées ! n'aurions-nous
pas raison de leur dire, Pau-
vres Poissons, on ne pense pas
à vous, vivez en repos, nos
Fusées & nos Feux ne vous
présagent aucun mal ? Appli-
quons-nous à nous-mêmes
ce que nous leur dirions.

Je remarque que tous ceux
qui par l'aparition des Come-
tes & des nouvelles Etoiles,
ont prédit les révolutiós des
Etats, les changemens dans
la Religion, ont esté de faux
Prophetes. L'exempple du
grand Tychobrahé suffira.

Il avoit osé prédire un entier bouleversement de toutes choses sur la Terre par l'apparition de la nouvelle Etoile de 1572. Cependant tout le monde sçait qu'elle a esté l'événement de la Prophétie de ce Prince des Astronomes.

Keppler, le plus célèbre des Astronomes Coperniciens, fut aussi grand menteur que Tycho brahé, lorsqu'en parlant de la Comete de 1607. il juroit hardiment qu'elle avoit esté allumée entre les autres Astres, pour

avertir les Hommes que Dieu avoit résolu de faire périr dans peu de temps, une grande partie du Genre-Humain.

Ceux qui prétendent que ces Etoiles cheveluës sont toujours accompagnées de quelques grands malheurs, n'ont pour preuves que quelques inductions; mais par une mesme sorte de raisonnement, je pourrois conclure que les Cometes annoncent toujours quelque grand bonheur à la Terre.

Il y a plus de quinze cens

Janvier 1681.

M

ans, au rapport d'Origene, que le Philosophe Charemon fit un Livre des Cometes, dans lequel il remarquoit que toutes les Etoiles cheveluës avoient toujours présagé quelque bonheur.

Le plus grand bonheur des Hommes, qui est la Naissance du Sauveur, n'a-t-il pas esté annoncé par cette Etoile extraordinaire, que suivirent les trois Rois, sçavans Mathématiciens.

Senéque dit que la Comete qu'il observa pendant

six mois, & qui se levoit du costé du Nort, & montoit vers l'Orient, rétablit les Cometes dans leur bonne renommée.

Pline s'explique encor plus avantageusement dans le sens de ma proposition, lors que parlant de la Comete qui parut à Rome pendant qu'Auguste faisoit des Jeux en l'honneur de Vénus, il dit que cette Etoile cheveluë fut à la Terre un Astre bienfaisant.

Junetin rapporte que sous César-Auguste le Ciel

140 MERCVRE

alluma une grande Comete, dans laquelle la Sybille Tiburtine montrant un Enfant entre les bras d'une Vierge, dit à l'Empereur, *Adore cet Enfant, parce qu'il est plus grand que toy.*

Anchise faisant des vœux pour ceux qui restoit des Ruines de Troye, vit une Comete à laquelle il rendit des honneurs pareils à ceux qu'il devoit à ses Dieux, & se promit de cette Etoile cheveluë la félicité & la grandeur de sa Race dans le Païs Latin.

Des Cometes ont éclairé
la naissance d'Alexandre le
Grand, de Mitridate, de
Jule - César, de François I.
de Soliman, de Charles-
Quint, & enfin d'une infi-
nité de Grands Hommes.

Celle qui parut à Rome
au commencemēt de l'Em-
pire de Claude, ne servit-elle
pas d'heureux présage à cette
Reyne des Villes, que la ve-
nuë de S. Pierre alloit établir
chez elle une Souveraineté
spirituelle & universelle, qui
ne finira qu'avec le monde?

Les deux Cometes qui pa-

rurent en l'an 726. l'une devant de peu d'heures le lever du Soleil, & l'autre suivant de pres son coucher, présagerent la victoire que Charles Martel remporta peu de jours apres sur les Sarrafins, dont il tua le Roy Abderame, ayant fait pres de Tours un carnage de trois censsoixante & quinze mille Infidelles, sans perdre que quinze cens des siens.

La Comete de 800. présagea à Charlemagne la Couronne de l'Empire d'Occident, qu'il reçeut à Rome

des mains du Pape Leon.

A la lueur de la Comete de 1585. les Ambassadeurs du Japon entrerent dans Rome pour prester le Serment d'obeissance au Souverain Pontife.

Les trois Cometes qui parurent en 1618. furent autant d'heureux Flambeaux allumez dans le Ciel, pour faire voir aux Bearnois la Verité de l'Evágile que Loüis XIII. d'heureuse memoire, alla en personne faire rétablir dans ces Païs infortunez d'où elle estoit bannie depuis 50 ans.

Enfin pour ne pas faire l'Histoire générale des Comètes, on peut conclure aussitôt qu'elles sont des présages heureux que malheureux ; ou plutôt on doit conclure, que puis qu'elles sont suivies tantôt de quelque bonheur, tantôt de quelque malheur, elles ne présagent rien du tout, & sont tout-à-fait indifférentes.

Tout Paris ayant appris que Sa Majesté avoit fait
Nicolas. M^r de la Reynie Conseiller
d'Etat.

d'Etat, appréhendoit de le
perdre pour Lieutenant de
Police. Il ne faut pas s'é-
tonner de cette crainte. Son
extrême vigilance, son exa-
ctitude à faire observer les
Reglemens & sa juste seve-
rité utile au Public, parce
qu'elle tient tout le monde
dans le devoir, luy ont fait
faire des choses dont avant
luy aucun Magistrat n'avoit
pû venir à bout, & qui man-
quoient seules pour rendre
Paris la plus belle Ville, &
la mieux policée de toute la
Terre. On ne peut douter

Janvier 1681.

N

qu'on n'y voye toujours régner le mesme ordre, puis que ce Grãd Homme prend toujours les mesmes soins.

Je me contentay la dernière fois de vous apprendre que la Lieutenance de Roy en Champagne avoit esté donnée à M^r de Beaupré.

de Choiseul.

Il faut aujourd'huy vous en dire davantage. Elle avoit esté possédée successivement depuis plus de cinquante ans par les Seigneurs de Livron Marquis de Bourbonne, Pere, Fils, & Petit-Fils; & le 24. du mois de Decembre

Messire François de Choiseul, Marquis de Beaupré, le plus ancien Brigadier & Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, en fut revestu. Sa Majesté ne pouvoit faire un plus digne choix, soit qu'on examine la naissance, soit qu'on regarde les services de ce Marquis. Il sort des Aînez de la Maison de Choiseul, dont la Noblesse est assurément des plus anciennes & des plus pures de tout le Royaume. Feu M^r le Maréchal du Plessis, qui se faisoit un hon-

neur d'en estre, n'a pas jugé
nécessaire d'en faire le dé-
tail dans les Mémoires qu'il
a laissez au Public, parce
qu'il sçavoit que tout le
monde en estoit instruit. Il
se contente de dire qu'elle
avoit porté sa gloire jusqu'à
l'avantage d'avoir esté alliée
à la tres-auguste Maison de
France. C'a esté sans-doute
par la considération d'un si
Grand Homme, que le Mar-
quis dont j'ay commencé à
vous parler, s'est crû plus
obligé qu'aucun autre d'en
soutenir l'interest par la

voye des armes. Aussi l'a-
t'on veu touûjours servir a-
avec une ardeur & une assi-
duité incroyable, quelques
raisons qu'il ait euës de sus-
pendre l'activité de son zele
par les fréquentes blessures,
qui le mettoient presque
dans une absoluë necessité
de s'accorder du repos. De-
puis la Bataille de Lens, où
quoy qu'il ne fust encor que
dans sa quinzième année,
les dernieres marques de
courage qu'il donna le firent
juger capable de succeder
à Messire René de Choiseul

150 **MERCVRE**

son Pere, au Commandement d'une Compagnie de Chevaux Legers dans le Regiment de feu M^r le Duc d'Orleans. On ne l'a point veu sous aucun prétexte, manquer à une seule Campagne. Il a partagé tous les périls & toutes les fatigues des guerres que nous avons eues depuis ce temps, & a suivy tous les mouvemens de l'Armée dans laquelle il commandoit. Ainsi il a esté de tous les Sieges & de tous les Combats, & personne ne contribua davantage au

gain de celuy que M^r de
Turenne donna aux Enne-
mis le 4. d'Octobre 1673.
Cet illustre General luy
ayant confié le Corps de
reserve, M^r le Marquis de
Beaupré le conduisit avec
tant d'art, de prudence, &
de courage, que le succès
répondit entierement à ce
qu'on s'estoit promis de luy.
Toute l'Armée fut témoin
de sa valeur & de sa condui-
te, & le fut encor depuis à
la mort de ce mesme Ge-
neral, dans lequel temps il
fit charger les Ennemis si à

propos & avec tant de vigueur, qu'ils se virent hors d'état d'exécuter les menaces qu'ils avoient osé nous faire. Tant de belles actions luy ont acquis une estime générale. Je ne vous dis rien de la bienveillance dont Sa Majesté l'honore. Vous en voyez des effets par la récompense qu'il vient d'obtenir.

Il ne faut que bien servir pour s'en promettre de la justice du Roy. C'est par là que le Gouvernement de Kimpercourtin a esté don-

né à M^r de Colombe , Ma-
réchal des Logis dans la Se-
conde Cópagnie des Mouf-
quetaires. L'affiduité & l'e-
xactitude de ce Gentilhom-
me à bien remplir son de-
voir , ont esté telles , qu'il a
eu l'avantage de se trouver
à toutes les occasions glo-
rieuses où cette illustre Com-
pagnie s'est signalée depuis
vingt-deux ans. Aussi tout
le monde convient-il qu'il
est né uniquement pour la
guerre , & qu'il n'y a per-
sonne dans le Royaume plus
capable de s'acquiter d'une

Charge, & particulièrement
de celles où il faut du mou-
vement, & où il y a du dé-
tail.

C'est icy le lieu de vous
satisfaire sur ce que vous
souhaitez sçavoir des actions
particulieres de feu M^r le
Rouxel. Maréchal de Grancey. Il
fut nourry dès sa premiere
jeunesse auprès du feu Roy,
qu'il a suivy dans tous ses
Voyages; & après qu'il se
fut signalé au Pont de Cée,
quand le Retranchement
fut emporté par le Régiment
des Gardes, il se trouva à

tous les Sieges, depuis celuy
de S. Jean d'Angely, qui
fut le premier, jusques à ce-
luy de Privas, durant les
Guerres contre les Rebelles.
Il acquit beaucoup de gloire
dans la défaite des Anglois
en l'Isle de Ré; & le feu
Roy l'ayant fait Maréchal
de Camp au Siege de Saver-
ne, il sceut si bien méri-
ter la confiance du Duc de
Wimar, qui commandoit
une Armée contre les Impé-
riaux, qui l'avoient contraint
de se retirer sur la Frontiere
de Bassigny, pour les empes-

cher d'entrer en France, que ce General l'appelloit tous jours pour donner les ordres, voulant par un privilege particulier, que tous les Officiers de son Armée luy obéissent. Quand Galas, qui commandoit ces mêmes Impériaux, entreprit d'entrer dans la Bourgogne, l'Armée Françoisse fut obligée de se retirer, & de passer la Riviere de Tilles au Pont de Spoy. M^r de Grancey qui n'avoit alors que la qualité de Comte, estant demeuré sur l'Arriere-garde

pour faire face, afin d'amuser les Ennemis, fit une Action d'une Valeur extraordinaire. Après que plusieurs Escadrons de Cavalerie l'eurent poussé, il prit sa retraite par le Pont de Spoy, & se vit abandonné de l'Infanterie qui le devoit défendre, à la faveur des Hayes qui le bordoient. Ayant passé ce Pont, il se tourna seul contre tous ces Escadrons, & ayant tué d'un coup de Pistolet le Cheval de celui qui le pouffoit de plus près, & ce Cheval estant

tombé mort sur le Pont, il y demeura l'épée à la main à disputer le passage ; & un seul Cavalier l'y ayant joint ce fut un spectacle assez peu commun, de voir deux Hommes arrêter mille Chevaux. Cette résistance donna le temps à quelques Officiers d'Infanterie de ramener des Mousquetaires, qui tinrent en bride les Ennemis, jusqu'à ce qu'on eust fait filer le Bagage, qu'on estoit résolu d'abandonner.

Les Impériaux n'ayant pu entrer en Bourgogne, & le

Siege de S. Jean de Laune
qu'elle avoit entrepris, ayant
échoué par une inondation
d'eaux qui ne se pouvoit pré-
voir, ils furent contraints de
prendre leur Quartier d'Hy-
ver dans le Comté de Bour-
gogne. Les Places dépen-
dantes du Pais de Montbe-
liard estans toutes investies
par plusieurs Quartiers de
leur Armée, le Roy envoya
M^r de Grancey pour y com-
mander. Il passa par la Suisse
& par le travers des Monta-
gnes, pour se jetter dans
Montbeliard, où il trouva

la Ville de Hericourt, assiégée par des Troupes tirées des Quartiers commandez par les Generaux de Soye & de Mercy. Après avoir fait entrer du secours dans Hericourt, il fit le raliement de la plûpart des Garnisons de Bèfort, Porant^{ru}in, & autres Places dont il avoit le Gouvernement; & cela, avec une si judicieuse conduite, qu'estant tombé sur un des Quartiers des Ennemis, il l'enleva, & força le reste de lever le Siege, avec perte de deux Pieces de Canon. En

suite il travailla à remettre
des Vivres dans les Places,
malgré tous les Quartiers
des Ennemis qui luy estoient
opposez ; en sorte que le Ge-
neral Galas perdant l'espé-
rance de les pouvoir affamer,
fut obligé de retirer la plus
grande partie de son Armée
du costé du Rhin ; ce qui
donna lieu depuis au Duc
de Wimar , qui avoit ses
Quartiers sur les Frontieres
du Bassigny & de Lorraine,
d'entrer dans le Comté de
Bourgogne , & de mettre
son Armée en état d'aller

Janvier 1681.

O

chercher un passage sur le Rhin.

L'estime que M^r le Comte de Grancey s'acquit dans ces différentes occasions, porta le Roy à fortifier les Garnisons de ce Païs, du Régiment qui porte encore aujourd'huy son nom ; & dans le temps que le Duc de Saxe de Wimar marcha avec son Armée vers le Rhin, ce Comte fit plusieurs Sieges de petites Villes & Châteaux du voisinage de Montbeliard, qui estans le passage des Vivres, avoient pensé

faire perdre ce Païs à Sa Majesté. Ce fut dans l'une de ces occasions qu'il reçut cette grande blessure, qui luy cassa le genoüil, & dont il estoit estropié. Il s'y comporta avec tant de cœur, que se retirant devant toutes les Troupes du Comté de Bourgogne, qui luy estoient tombées sur les bras, il porta cette blessure pendant cinq heures, sans la vouloir faire paroître, de peur que le Soldat ne perdist courage dans sa retraite; aussi pensa-t-elle luy coûter la vie.

Cette Playe l'ayant arrêté deux ans au Lit, elle ne fut pas plustost fermée, qu'il reçut ordre de venir servir. L'Action qu'il fit au Siege d'Arras, à la veuë de deux Armées, celles des Maré-
de Coligny chaux de Chaastillon & de la
de la Porte Meilleraye, est une des plus hardies dont on ait parlé depuis long-temps. Chaque Armée avançoit ses Tranchées avec émulation; comme elles se joignoient presque l'une & l'autre, les Assiegez ayans fait une Sortie, se rendirent maistres de la

Tranchée du Maréchal de
la Meilleraye, & tenoient
leur Bataillon sur le haut,
tandis qu'on la remplissoit.
M^r de Grancey qui arrivoit
à l'autre Tranchée, monta
soudain à cheval, & poussa
seul à travers la distance des
deux Tranchées, pour fon-
dre sur ce Bataillon, dont il
tua les deux Officiers qui le
commandoient. Tout le
Bataillon demeura si étour-
dy de l'intrépidité d'un seul
Cavalier, qu'il se mit incon-
tinent en desordre, voyant
venir au secours ceux de la

Garde de la Tranchée, que cet exemple avoit engagez à se rallier. M^r le Cardinal *du Plessis* de Richelieu luy écrivit, pour le féliciter sur cette Action extraordinaire, qui fut d'autant plus agréable à ce grand Ministre, qu'il fouhaitoit avec passion de voir la Place rendue, par les travaux de M^r le Maréchal de la Meilleraie son Neveu.

Le Duc Charles de Lorraine ayant recouvré par un Traité fait avec le Roy, toutes les Villes & Chasteaux de son Païs, à la réserve de

Nancy , & ayant depuis manqué à observer ce Traité , on commanda M^r de Grancey, pour s'opposer avec un Corps de quatre à cinq mille Hommes au progrès de ce Prince, beaucoup plus fort en Cavalerie. Il fut si heureux dans cette Expedition, qu'ayant poussé le Duc Charles hors de son Duché jusqu'en Allemagne, il emporta avec une promptitude inconcevable tous les Châteaux qui avoient esté rendus au Duc, fortifiez par la France depuis la conquête

de la Lorraine. La Place de Chartel sur Moselle , ne résista que trois jours , quoy qu'ayant esté depuis surprise, elle ait obligé l'une de nos Armées à un mois de Siege. J'irois trop loin , si je m'engageois à vous rapporter tous ceux où il a servy, & tous les Combats où il s'est trouvé. Le grand nombre de blessures dont son corps estoit couvert, en auroient pû rendre témoignage. Ce qu'il a eu de particulier, c'est de n'avoir jamais esté batu tant qu'il a commandé en Chef,

ny

ny en France, ny en Allemagne, ny en Italie, quoy qu'il y ait eu fort peu de Grands Capitaines qui ne soient tombez dans cette disgrace, quelque prudence qui ait accompagné leur valeur. Aussi n'attribuoit-il cette gloire qu'au hazard, disant toujours qu'un General ne pouvoit estre blâmé, quand la seule lâcheté de ses Troupes donnoit l'avantage à ses Ennemis.

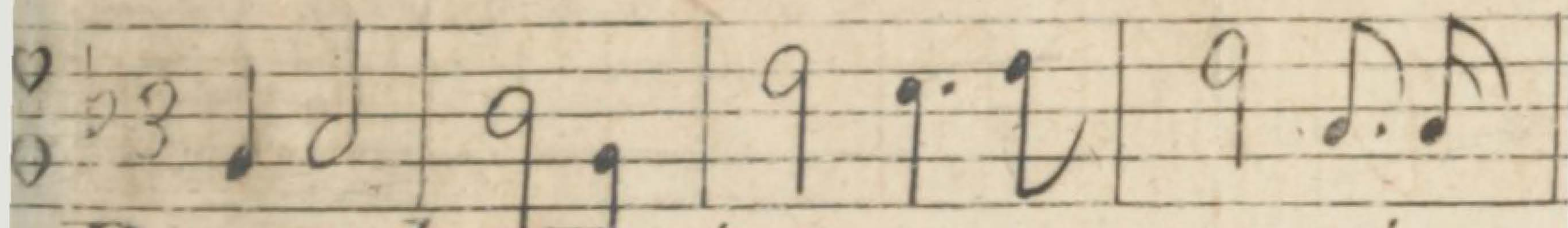
Jusqu'icy, Madame, si j'en croy vos Lettres, tous les Airs nouveaux que je vous

Janvier 1681.

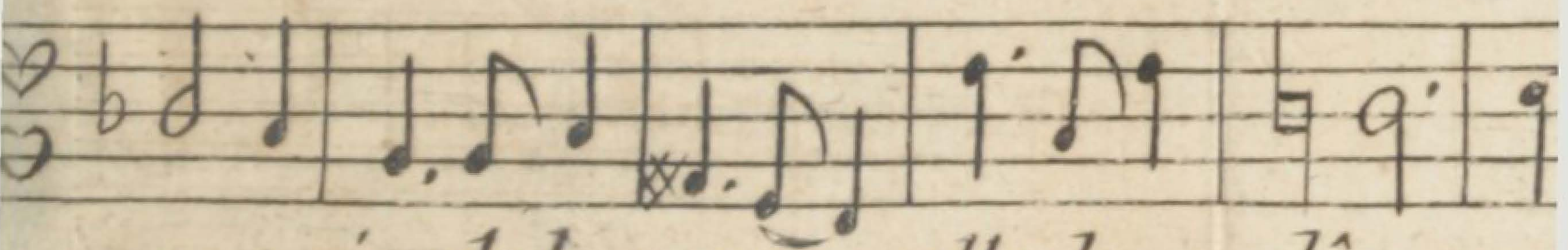
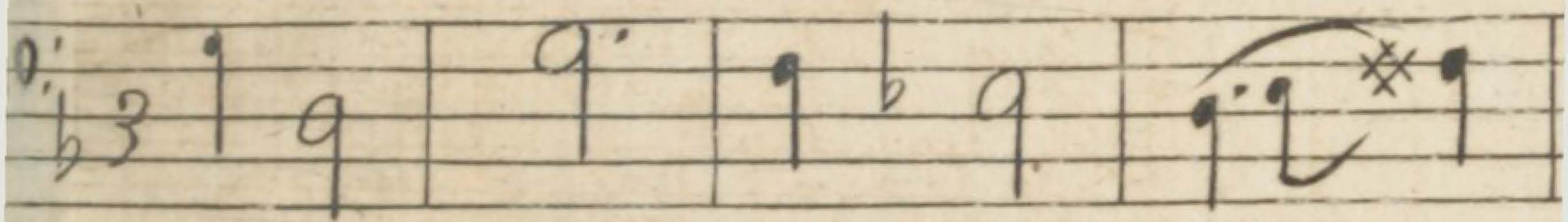
P

170 **MERCVRE**

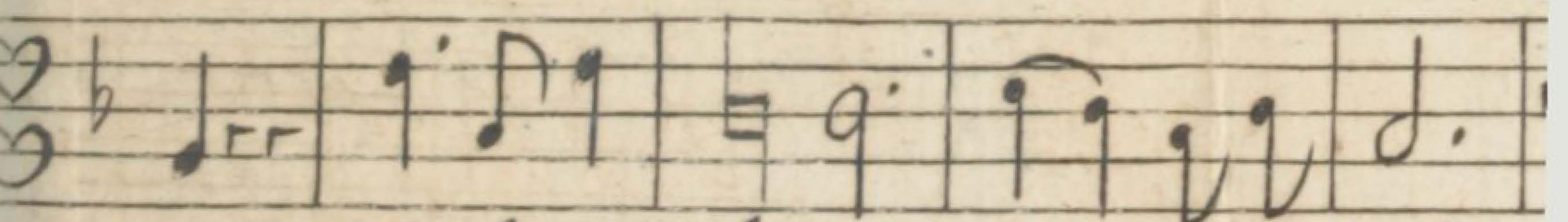
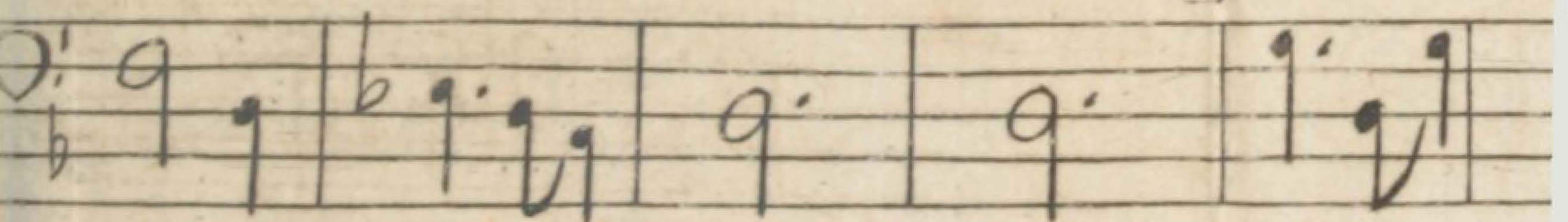
ay envoyez, vous ont causé beaucoup de plaisir. Si vous avez pû en estre contente, vous aurez sujet de l'estre encor davantage à l'avenir, puis que ce seront tous Airs choisis des meilleurs Maistres de France, & qu'un des Hommes du monde qui se connoist le mieux en Musique, veut bien se donner la peine de jetter les yeux dessus pour empescher qu'il ne s'y glisse des fautes. Celuy que vous allez voir est un des derniers que l'on ait faits. Vous connoistrez



Dans nos bois Tircis aperceut vne jeune



ne et simple bergerie elle luy plût sa



re elle luy plût sans qu'elle sceût c



GALANT - 17

riche de le chere
qu'il par son fort grand
Gent.

AIR NOUVEAU

Dans son honneur
Un jeune & simple air

Et les plus
Sont de la fin
Comme il font pour
Grand on veut plain

Le Madrigal que j'ai
essai pour accorder
Précis d'écouter
Sont constitués des Bal
ces d'argent suspendus
corde aussi d'argent l'air

GALANT. 171

aisément en le chantant,
qu'il part d'un fort grand
Génie.

AIR NOUVEAU.

D*Ans nos Bois Tircis aperçûs
Une jeune & simple Ber-
gere.*

*Elle luy plût,
Sans qu'elle sceust
Comme il faut faire
Quand on veut plaire.*

Le Madrigal que j'ajoute, a
esté fait pour accópagner un
Présent d'Etrennes. Ce Pré-
sent consistoit en des Balan-
ces d'argent ausquelles un
cœur aussi d'argent servoit

172 **MÉROVRE**

de poids. Mademoiselle d'A-
vignau, Fille unique de M^r
le Lieutenant General d'Au-
xerre, & aussi spirituelle &
bien faite qu'elle est jeune,
envoyoit le tout à une Dame
d'un mérite extraordinaire
dont elle estime particulie-
ment l'amitié. Ces Vers
qu'elle emprunta de M^r
Joly, luy tinrent lieu de
Billet.

MADRIGAL.

JE vous offre en cette Journée,
Des douze Signes de l'Année,
Celuy qui regle l'Equité;
Et j'ose me flater de la douce espé-
rance

*Que par le poids de ma Balance
Vostre cœur panchera toujours de
mon costé.*

Voicy d'autres Vers ga-
lans, qu'un Gentilhomme a
envoyez à une Dame avec
une Palatine.

ETRENNES.

A *U premier Jour de l'An je me
suis mis en teste
De vous faire don d'une Beste
Qui n'a muscles, ventre, ny chair,
Et se laisse aisément toucher.*

SE

*Elle porte le nom d'une grande Prin-
cesse,
Vostre Sexe seul la carresse;
Le nostre n'y prend intérêt*

174 MERCVRE

*Qu'autant qu'il voit qu'elle vous
plaist.*

SS

*Elle donne aux Amans bien plus de
jalousie,*

Estant morte, qu'estant en vie,

Puis qu'elle embrasse avec son Corps

Un de vos plus charmans dehors.

SS

*Je la chérerois bien, belle Iris, da-
vantage,*

Si je la voyois par l'usage,

En vous donnant de sa chaleur,

Echauffer un peu vostre cœur.

*Je vous envoie d'autres
Madrigaux qui méritēt bien
de trouver icy leur place. Ils
sont d'un Cavalier de Dijon,
dont vous avez déjà vû quan-*

tité de petites Pieces galantes. Une aimable & jeune Personne luy avoit emprunté des Livres, & il prit occasion de luy écrire quelques Vers au commencement de chacun de ceux qu'il luy envoya. Le premier estoit un Tome du Journal amoureux, dans lequel elle trouva ce Quatrain au dessous du Titre.

*Si l'on vouloit, Philis, pour certaine raison, (passe
Faire un Journal de tout ce qui se
Dans vostre jeune cœur; ah, dites-moy de grace,
Quel Titre luy donneroit-on?*

DANS LE II. LIVRE.

Pour lire avec profit pendant vostre
 jeunesse,
 Ce que l'Amour a fait de grand, de
 glorieux,
 Aimez, belle Philis, ayez de la ten-
 dresse
 Autant qu'en promettent vos yeux.

DANS LE III.

Philis, lors que je m'intéresse
 A vous prêter un Livre où l'Amour
 vous plaira
 Avecque tout son air & sa délica-
 tesse;
 Sçavez-vous bien comment cela
 s'appellera?
 Semer chez vous de la tendresse
 Qu'un autre un jour moissonnera.

DANS LE IV.

Quand vous lisez, Philis, pour profiter, pour plaire,

*Où ne sçauroit s'y prendre mieux;
Mais occupant ainsi vostre esprit &
vos yeux,*

*Faut-il que vostre cœur demeure sans
rien faire?*

Vous avez tant de con-
noissances dans le Dauphi-
né, que ce ne fera pas vous
parler de Personnes incon-
nuës, que vous apprendre le
Mariage de M^r de Dolo-*de Grattel*
mieu, Conseiller au Parle-
ment de Grenoble, avec

de Virieu. Mademoiselle de Puppetière.

M^{re} de Dolomieu est de la
Maison de Grattet, tres-con-
sidérable par les Charges
qui y sont entrées, par les
Terres qu'elle possède, & par
les Hommes d'un mérite
non commun qu'elle a pro-
duits. Antoine de Grattet,
pour ne pas remonter plus
haut, épousa Angélique de
Dorgeoise, d'une des plus
Nobles Familles de la Pro-
vince. De ce Mariage nâ-
quit Pierre-Jacques de Grat-
tet, Seigneur de Granjeu,
qui fut célèbre dans la

Guerre & dans la Paix. Il commanda une Compagnie Franche de cent Hommes, durant les désordres de la Ligue, pour le service du Roy Henry IV. & le Dauphiné n'eut point alors de Capitaine plus renommé. Il fit tant de belles actions, en divers Emplois qu'il eut, que la Paix estant faite avec les Chefs de la Ligue, & avec l'Espagne, Sa Majesté, pour le récompenser de ses services, l'honora de la Charge de Trésorier General de France, unique dans le Dau-

phiné & dans le Marquisat de Saluces, & il l'exerça avec une égale satisfaction du Roy, & des Peuples. Feu M^r le Comte du Bouchage, Président dans le mesme Parlement; & feu M^r de Dolomieu, Président des Trésoriers Generaux de France en la Généralité de Grenoble, furent ses Petit-Fils. Le premier a esté l'amour & l'honneur de l'Illustre Corps dont il estoit Président; & de luy & de Marguerite de Clermont de la Branche de Monteson, est né M^r le Comte du

Bouchage, Conseiller dans
la mesme Compagnie. Le
second ayant épousé Mar-
guerite de la Poipe de la
Branche de Serrieres, en
a eu M^r de Dolomieu, qui
est celuy dont je vous ap-
prends le Mariage. Son nom
est François de Grattet; &
Dolomieu, dont il est Sei-
gneur, & qui est son Titre,
est une des plus belles Terres
du Viennois. La Noblesse
est si ancienne dans les Mai-
sons de Clermont, & de la
Poipe, qu'on n'en a pû
trouver l'origine. C'est ce

182 MERCURE

que marquent ceux qui ont écrit l'Histoire du Dauphiné. M^r de Dolomieu a aussi des Freres tres-braves, quoy qu'ils sont fort jeunes; ils se sont déjà acquis beaucoup de réputation dans les Armes. Pour luy, Madame, il est fort bon Magistrat, & un parfaitement honneste Homme. C'est tout dire. Mademoiselle de Puppetieres s'appelle Catherine de Virieu, de la Brâche qui possède les deux Terres de Puppetieres, & de Montrevel. Elle est tres-jeune, bien faite, spirituelle,

& Fille de M^r de Puppetieres,
Conseiller & Garde des
Sceaux au mesme Parlement
de Grenoble. La Maison de
Virieu est tres - ancienne,
& la Terre de Virieu qui a la
dignité de Marquisat, luy
a communiqué son nom;
mais elle est sortie de cette
Famille, & est entrée dans
une autre. Guiffrey, Sei-
gneur de Virieu, vivoit l'an
mille quarante-trois. Il en
est la Tige, qui a produit plu-
sieurs Branches; mais il n'en
reste que celles de Puppe-
tieres, de Pointieres, & de

Ponterrey; & mesmes ces
deux dernieres ne sont que
des rejettons de celle de
Puppetieres. Elles ont don-
né en nos jours des Hom-
mes d'une probité singuliere
à l'Eglise, & à divers Ordres
Religieux; des Conseillers au
Parlement de Grenoble, &
divers Officiers aux Armées,
qui ont servy avec beaucoup
de courage & de valeur. Il
falloit, Madame, que M^r de
Dolomieu eust une dispense,
pour estre à couvert des ri-
gueurs de l'Ordonnance,
qui ne permet point que le

Pere & le Fils , ny le Beau-
pere , & le Gendre , soient
Présidens, ny Conseillers en
mesme temps dans les Com-
pagnies qui jugent en der-
nier ressort. Le Roy l'a ac-
cordée au mérite de M^r de
Dolomieu, & aux services de
ses Ancestres , & de ses Pro-
ches.

Sur la fin du dernier Mois,
les Députés des Etats d'Ar-
tois, eurent Audience de Sa
Majesté. Ils luy furent pré-
sentez par M^r le Duc d'El-
beuf, Gouverneur de la Pro-
vince, & par M^r le Marquis

Janvier 1681.

Q

de Fellicier. de Louvois, Secrétaire d'E-
tat, du Département duquel
elle est. M^r l'Evesque d'Ar-
ras porta la parole. La Ha-
rangue qu'il fit au Roy, fut
admiration de la nombreuse
Assemblée qui s'y trouva.
Vous jugez bien qu'elle
n'estoit composée que de
Personnes de la premiere
qualité. Chacun demeura
d'accord que l'on ne pouvoit
en mesme temps faire l'E-
loge du Souverain, & repré-
senter les intérêts des Sujets
avec plus d'éloquence, de
zele, de force, d'adresse, &

de respect. Ce sont des qualitez hereditaires dans la Maison de Seve, & qui l'ont toujours avantageusement distinguée. M^r l'Evesque d'Arras, s'appelle Guy de Seve de Rochechoüart. C'est un Prélat d'une profonde doctrine, d'une insigne pieté, & d'une tres-exacte application à remplir tous les devoirs de l'Episcopat, en un mot un tres-digne Pasteur du Peuple qui luy est commis. Les autres Députez estoient, pour la Noblesse, Philippes-Albert

du Mont-S. Eloy, Seigneur de Nedonchel, Gentilhomme encor plus recommandable par ses vertus que par sa naissance, quoy qu'elle soit des meilleures du Pais, & d'une fort ancienne Maison, alliée à celles de Mailly, Saquefpée, Pressy, de Wastines-Chrinchy, d'Offay, le Borgne, Monbertaut-Haynin, Wambrency, & autres toutes illustres. Pour le Tiers Etat, M^r Palisot, Chevalier, Seigneur d'Incourt, en estoit le Député. C'est le mesme dont je vous ay déjà fait con-

noistre le mérite en deux de
mes Lettres à l'occasion de
semblables Audiences. Ils
furent reçeus tres-favorable-
ment de S. M. qui leur fit
l'honneur de leur témoigner
beaucoup d'affection pour
le bien de la Province.

Il s'est fait depuis un mois
entre deux Personnes aussi
délicates que spirituelles,
un commencement de liai-
son d'une nouveauté assez
singulière. Un Cavalier,
estimé par ses bonnes qua-
litez, apres quelques soins
rendus à une Dame d'un

fort grand mérite, luy déclara en termes formels qu'il avoit pour elle un attachement d'amour. Ce grand mot n'épouvanta point la Dame. Elle consentit à la passion du Cavalier, pourveu qu'il s'accommodast de quelques Rivaux qui comme luy cherchoient à toucher son cœur. Elle ajouta, que s'il l'aimoit véritablement, il devoit voir avec joye qu'elle eust assez de mérite pour s'attirer une grosse Cour; que s'agissant de son choix, e'estoit à luy

à se rendre digne de la préférence ; & comme il avoit fait bruit par quelques intrigues, elle voulut qu'il luy apprist les raisons qui l'avoient porté à rompre, afin qu'elle se réglast sur la manière dont elle devoit traiter avec luy. Il accepta les conditions, & luy envoya dès le lendemain un Papier qui contenoit ce qui suit, avec ce Titre.

SE

avec elle teste à teste autant
qu'on y pouvoit jamais estre.
J'estois en ce temps-là beau-
coup plus capable de faire
du bruit que de parler, &
les Assemblées tumultueu-
ses estoient beaucoup mieux
à mon fait, que des conversa-
tions un peu régulières.
Ainsi je trouvay justement
chez cette Dame ce qu'il
me falloit. Mes Habits à la
verité y estoient bien plus
à considerez que moy, mais
cela me suffisoit; & je ne sé-
parois pas le peu que j'ay de
mérite, d'avec celui que me

Janvier 1681.

R

prestait ma parure. Je ne
sçay pas bien si je congûs
un véritable amour pour la
Dame, ou si je me fis une
affaire de vanité, d'estre
distingué chez elle, aux yeux
de tant de Rivaux. Il est
toujours certain que je m'y
attachay beaucoup. Je cher-
chay les moyens de luy ex-
pliquer ma passion en ter-
mes intelligibles, car la Mai-
son n'estoit pas un lieu où les
yeux & les petits soins fus-
sent en pouvoir de se faire
entendre, il y avoit toujours
trop de tracas; mais à peine

au bout de six mois la pûs-je
trouver toute seule dans la
Chambre. Je commençois
à luy demander si elle n'en-
tendoit point ce que vou-
loient dire mes assiduez,
& là-dessus il survint une vi-
site. Il se passa encor plu-
sieurs mois avant que je pus-
se reprendre ma déclaration
où j'en estois demeuré; mais
enfin je me lassay de tant de
difficultez, & je commen-
çay à perdre le goust que j'a-
vois pour l'embaras & la
foule du grand monde. Je
me retiray insensiblement

de chez cette Dame, & je
tournay mes assiduez du
costé d'une jeune Personne
nouvellement mariée, fort
bien faite, & qu'on disoit
avoir de l'esprit. Elle voyoit
peu de monde, mais le peu
qu'elle en voyoit estoit assez
bien choisy. Elle sentoit par-
faitement bien tout ce qu'on
luy disoit de fin & de joly,
mais elle ne disoit presque
rien où il parust un tour d'es-
prit particulier; & il y avoit
plus de plaisir à en estre écou-
té, qu'à l'écouter. Elle sui-
voit touûjours bien les pen-

fées des autres , mais les
siennes n'alloient pas loin.
En un mot , elle avoit beau-
coup plus de bon sens que
d'agrément. Pour le cœur,
j'ay reconnu en toutes occa-
sions qu'elle l'avoit assez
droit. Quand elle l'épan-
choit une fois , ce ne pouvoit
estre à demy ; & sitost que
l'humeur de faire des confi-
dences la prenoit, elle ne re-
gardeoit pas de trop près aux
Confidens. La Nature luy
avoit donné quelques de-
fauts , dont sa raison avoit
bien de la peine à la guérir

Tout alloit bien quand elle songeoit à elle, mais il ne fa-
loit pas qu'elle se perdist de
vûë, autrement la Nature
reprenoit le deffus. Il m'ar-
riva avec elle, ce que je croy
qui n'est arrivé jamais à per-
sonne. D'ordinaire on est
frapé d'abord des bonnes
qualitez; on s'engage là-
deffus à aimer. Peu à peu
on reconnoist les defauts, &
le dégouft vient. Mais il
m'arriva tout le contraire.
La premiere chose que j'a-
perçus dans cette jeune Per-
sonne, ce furent les defauts.

Je crus que j'en pourrois faire quelque usage, & les tourner au profit de ma passion. Je m'embarquay à l'aimer, flaté de cette espérance. Quand je commençay à approfondir son caractère, je luy trouvay beaucoup de bonnes qualitez, auxquelles je ne m'estois point attendu. Là-dessus je changeay de dessein, & je me mis à l'aimer plus que je n'avois encor fait. J'entrepris de la défaire de ses defauts, pour avoir l'honneur d'aimer une Personne parfaite.

Mais que cela me réussit mal ! J'eus beau mener finement mon entreprise , elle sentit que je luy trouvois des défauts , & jamais elle n'a sçeu me le pardonner. Nous entrâmes l'un avec l'autre dans une espece de jalousie tout à fait particulière. C'estoit une jalousie d'esprit. Elle crut que j'affectois de marquer que j'avois de la supériorité de génie sur elle ; & pour me faire voir que je n'avois pas tant d'esprit que je me l'imaginois , elle receut bien mieux

que moy des Gens, qui à ce que je croyois, ne me valloient pas.

Me voila déjà arrivé à ma troisiéme passion, sans avoir encor eu beaucoup de plaisirs en amour. Mon goust s'estoit raffiné; il me falloit quelque chose de nouveau, & de plus piquant, que ce que l'Amour m'avoit jusqu'alors donné en partage. Je m'attachay donc à une jeune Fille, qui à peine avoit oüy dire qu'il y eust un Amour au monde. C'estoit une simplicité de l'Age d'Or, mais

une simplicité spirituelle, & qui ne servoit qu'à donner de l'agrément à son esprit naissant. Elle n'avoit encor aimé qu'une Parente de son âge; mais elle imaginoit déjà dans cette amitié des délicatesses qui me charmoient, & que je mourois d'envie qu'elle transportast à l'amour. Je fus si heureux, que je l'accoustumay à me voir, à souhaiter de me voir, & enfin à ne s'en pouvoir plus passer. Elle ne sçavoit point encor qu'elle m'aimoit, & ses yeux m'avoient fait con-

fidence de sa tendresse long-temps avant qu'elle se la fît à elle-mesme. Les délicieux momens que je passay ! Il n'y a que vous, Madame, qui me les puissiez faire retrouver. Je voyois avec plaisir comment l'Amour débrouïloit tout ce petit cahos de son cœur & de son esprit. Les lumieres de l'un, & les sentimens de l'autre, se fortifioient en mesme temps. Je luy aprenois avec un plaisir incroyable toutes les délicatesses de l'Amour. Je luy donnois moy-mesme des le-

çons de jalouſie & de défi-
ance, tant je me tenois ſeûr
de ne luy en donner jamais
de véritables ſujets; mais à
la fin elle me paſſa beaucoup
dans l'Art que je luy avois
enſigné. Elle pouſſa la dé-
licateſſe dans des extrémitez
dont je ne me fuſſe jamais
avifé. Si ma tendreſſe eſtoit
moins forte dans un inſtant
que dans un autre, elle ſen-
toit cette différence. Elle li-
ſoit mes penſées dans mon
eſprit au meſme moment
qu'elles y naiſſoient. Je ne
pouvois plus faire un pas, ou

jetter un coup d'œil, qui ne
fournist quelque matiere à
une remarque délicate. Je
commençay à sentir un peu
l'incommodité de cette ma-
niere d'aimer. Je luy voulus
faire entendre, qu'à la verité
on ne sçavoit aimer trop ten-
drement ; mais qu'apres de
certaines suretez prises de
part & d'autre, il falloit pour-
tant agir ensemble de bonne
foy, & ne s'entr'épier pas
sans cesse ; que quand on
estoit sûr en gros de la ré-
ciproque tendresse du cœur,
on ne devoit pas s'amuser à

mille petits détails , sur lesquels il seroit inutile de se chicaner. Mais de quelques précautions & de quelque adresse que je me servisse pour luy insinuer doucement ces sentimens , elle crut que je luy annonçois par là la fin de ma passion, & que ce n'estoit qu'une maniere honneste de prendre mon congé. Elle tomba dans une mélancolie qui me désespéra. Je redevins plus amoureux d'elle que jamais , & je ne fouhaitois rien plus que de renouer avec

elle, à condition de luy laisser pousser ses chimères délicates aussi loin qu'elle voudroit; mais elle me dit toujours, que puis que son trop d'amour m'avoit incommodé, elle estoit résolüe à n'incommoder jamais ny moy, ny personne.

Je passay une bonne année, bien résolu aussi de mon côté à n'aimer jamais. Je ne pus pourtant me garantir de tomber entre les mains d'une Dame, bien éloignée du caractère de cette jeune Personne, dont j'avois si long-

temps regreté la perte. C'é-
toit une vraye Femme. Elle
en avoit toutes les bonnes
& toutes les mauvaises qua-
litez, pleine d'esprit, ou plû-
tost d'imagination; car pour
le jugement, elle déclaroit
elle-mesme qu'elle n'y pré-
tendoit pas; mais inégale,
impérieuse, & aigre, autant
à peu près qu'on le peut
estre, laide par dessus tout
cela, & ayant quelque âge.
Cependant elle estoit tou-
jours en possession de causer
de fort grandes passions. Le
secret qu'elle avoit pour

cela, estoit de tourner tres-agréablement en ridicules toutes les autres Femmes; de sorte que parmy ceux qui la voyoient, il n'y en avoit point qui fussent assez hardis pour s'attacher à aucune de celles dont le Portrait les avoit fait rire tant de fois, & pour s'attirer par là des raileries, que les plus habiles sauroient esté fort embarrassés à soutenir. De plus, l'humour médisante de cette Dame faisoit un autre effet merveilleux pour elle, car il estoit impossible que l'on ne

Janvier 1681.

S

210 MERCVRE

sentist sa vanité flatée, en se
 voyant distingué dans un
 lieu où l'on avoit peu d'égars
 pour tout le Genre Humain...
 Enfin elle inspiroit si bien
 son Génie satyrique à ceux
 qui alloient chez elle, qu'elle
 les avoit en peu de temps
 brouillez avec tout le mon-
 de, & réduits à ne plus voir
 qu'elle seule. Je me suis en-
 gagé à vous avouer icy mes
 fautes. L'esprit de cette Da-
 me m'ébloüit d'abord. Com-
 me j'estois dégoûté de la
 plûpart des Gens, j'entray
 aisément dans sa Satyre. Elle

fit pour moy quelques avances, qu'elle sçavoit faire parfaitement bien, & tres-finement. Mille affaires que je me fis tous les jours à cause d'elle, me lièrent encor plus étroitement. Que vous diray-je enfin? Je me trouvoy oris. Elle m'aima pendant quinze jours aussi fortement qu'elle estoit capable d'aimer. Après cela elle ne voulut plus que l'honneur de m'avoir fait sa conquête. Il falloit que je fusse eternellement dans sa Chambre, qu'elle me montrast tous les

jours au Public dans son Carrosse , & elle faisoit naître elle-mesme des occasions de faire paroître aux yeux de tout le monde , l'empire qu'elle avoit acquis sur moy. Je passay beaucoup de temps à n'estre qu'un Amant de montre & de parade. Je méditois quelquefois ma retraite, mais le courage me manquoit au besoin. Je craignois toujours de m'attirer cette Dame à dos , & elle avoit trouvé le moyen de m'attacher à elle par la crainte, autant qu'elle avoit fait par l'a-

mour. Heureusement il parut en ce temps-là dans le monde un jeune Homme de mérite, sur qui il luy plut de jeter les yeux. Elle avoit tiré de moy tout l'honneur qu'elle pouvoit en tirer, il luy falloit faire d'autres conquêtes. Je fus ravy qu'un Rival aimé vinst me dégager. Il n'y eut aucun bruit entre luy & moy, quand il prit ma place, & les choses se passerent de part & d'autre avec toute la douceur imaginable.

Enfin, Madame, apres tant de peines endurées au

service de l'Amour, il a voulu m'en récompenser, en me faisant voir une aussi aimable Personne que vous. Vous voyez que je compte déjà pour récompense le seul plaisir que j'ay eu de vous voir. Que fera-ce donc, si ie suis assez heureux pour ne vous déplaire pas ? Je viens de vous faire connoître parfaitement ce cœur que vous possédez tout entier. Il a déjà eu d'autres Passions, il est vray; aussi je me rends justice, & je m'engage à voir chez vous, sans chagrin, tous

les Rivaux que vostre mérite
m'a déjà faits, & tous ceux
qu'il me fera. J'en jure par
Apollon, qui m'a inspiré ces
Vers.

EN soupirant pour vous,
Climene,
Je ne suis point de ces Amans fâ-
cheux

Qui ne peuvent voir qu'avec
peine

Que leur Maîtresse écoute d'autres
feux.

SS

Leur défiante humeur vous paroist
incommode,

C'est assez, je le sçay, pour vous
mettre en couroux;

*Aussi mon cœur déjà suit une autre
méthode,*

*Et pour se faire à vostre mode,
Apprend à n'estre point jaloux.*

SS

*Cet effort qu'il se fait, doit d'autant
plus vous plaire,*

*Qu'il est rare jusqu'à ce jour,
Que de ce caprice ordinaire
On ait sçeu défaire l'Amour.*

SS

*Le mien, pour estre à vostre usage,
Reçonne à cent communs defauts,
Et complaisant pour vous, regarde
sans ombrage*

Le grand nombre de mes Rivaux.

SS

*D'un autre Amant la flâme en seroit
alarmée,*

S'abandonneroit au dépit;

Mais pour moy, je vous vois
aimée,

Et cette raison me suffit.

SS

Vous voulez grossir vostre Empire
D'une foule d'Amans qui vous suivent
en tous lieux;

Pourquoy faut-il que j'en soupire?
En voyant l'éclat de vos yeux,
Peut-on y trouver à redire?

SS

Ils s'accoutument mal d'un pouvoir
limité;

Et comme rien ne les arrête,
J'en connoy trop bien la fierté,
Pour les borner à ma conquête.

SS

Certains d'estre par tout vain-
queurs,

C'est peu pour eux d'une victoire;
Et par l'amas de mille cœurs,

Janvier 1681.

T

218 **MÉROVE**

*Ils font bien mieux briller leur
gloire.*

SS

*Climene, en cent endroits faites
craindre leurs coups,
Et par interest pour luy-mesme,
A mon amour il sera doux
Que chacun à l'envy vous aime.*

SS

*Lors que mille Captifs reconnoîtront
vos Loix,
Qu'il sera glorieux à mon ame
charmée,
D'oïr justifier mon choix
Par la voix de la Renommée!*

SS

*Cet éloge public fait de vostre beauté,
Avoüons-le tous deux sans honte,
Flatéra vostre vanité,
Lamianne y trouvera son compte.*

SS

Ce n'est pas apres tout que je n'ai-
masse mieux

(Soit dit sans offenser vostre air
incomparable)

Que ce fust seulement à mon cœur,
à mes yeux,

Que vous vous montrassiez aima-

SS

(ble.

Mes vœux, me direz-vous, sont trop
intéressez;

Mais s'il faut que je vous réponde,
Climene, je vous aime assez,
Pour vous faire oublier tout le reste
du monde.

SS

Cependant mon cœur se résout,
Vous le voulez d'une autre sorte;
On doit s'accommoder à tout,
Aimez-moy seulement, le reste ne
m'importe.

L'Académie Royale d'Ar-
les, qui est alliée à l'Acadé-
 mie Françoisé, & dont vous
 sçavez que M^r le Duc de
 S. Aignan est Protecteur, a
 reçu M^r l'Abbé Petit dans
 son Corps. Il est Fils d'un
 Secretaire du Roy, & fort
 estimé pour sa profonde éru-
 dition. Il a composé le Peni-
 tentiel de Theodore. C'est
 un Livre qui a eu l'aproba-
 tion de tous les Sçavans, &
 qui représente en tres-peu
 de mots & dans un bel ordre,
 ce que l'Eglise Orientale &
 Occidentale a de plus par-

*de Jean
-villier*

ticulier. Plusieurs Pieces curieuses y sont ajoutées pour l'expliquer, & c'est ce qu'on doit aux soins de M^r l'Abbé Petit. Il a une connoissance parfaite des Langues Greque, Latine, & Françoise, & sur tout des Droits de l'Eglise, & de ceux du Roy, qu'il soutient d'une maniere admirable, par les Memoires qu'il fournit actuellement à M^r le Cardinal d'Estrées pour la Régale.

L'estime que cette mesme Académie s'est acquise par les soins continuels qu'

elle prend de n'oublier rien, pour répondre aux desseins que Sa Majesté a eus en l'établissant, ayant fait souhaiter à M^r le Président de Montmiral de Lubieres, & à M^r de Faure-Fondamente, d'y estre reçeus en qualité d'externes, on en écrivit à M^r le Duc de Saint Aignan, & à M^r le Marquis de Robias d'Estoublon, Secrétaire perpétuel de la Compagnie, qui estoit alors en Cour. Leur Reception ayant esté résoluë dans les formes ordinaires, ces Messieurs furent con-

duits dans la Salle où se tenoit l'Assemblée, & apres la lecture des Statuts qui fut faite par M^r Giffon, Secrétaire Substitut en l'absence de M^r le Marquis de Robias, & le Serment presté par l'un & par l'autre de les observer de point en point, M^r de Beaumont qui se trouva Directeur, fit l'ouverture de l'Académie par un Discours si plein d'érudition & d'éloquence, qu'il charma tous ceux qui eurent le plaisir de l'écouter. Il fit voir que tous les efforts de l'Antiquité

n'avoient rien produit de si grand dans les Armes, & dans les Lettres, que ce que nostre auguste Monarque nous fait admirer de jour en jour. Ce Discours fut suivy de celuy de M^r le Président de Lubieres. Les pensées nobles & les vives expressions dont il estoit soutenu, remplirent avec beaucoup d'avantage tout ce qu'on avoit attendu de luy. C'estoit un Remercîment à la Compagnie, de l'honneur qu'il recevoit d'y estre admis. M^r de Faure-Fondamente parla apres luy.

C'est ce sublime & sçavant Génie, à qui M^r Pelisson adresse son Histoire de l'Académie Françoise. Il fit connoître par tout ce qu'il dit, que peu de Personnes possèdent aussi parfaitement que luy toutes les délicatesses de nostre Langue. Avant qu'on se séparast, comme c'estoit au commencement de l'année, M^r Giffon proposa à la Compagnie de proceder, selon l'usage ordinaire, à l'élection d'un nouveau Directeur. Le Sort tomba sur M^r d'Urbaye-Vachieres, qui

ne songea plus qu'à bien remplir son Employ. Il en commença les fonctions le Jeudy 9. de ce Mois, dans l'Assemblée la plus nombreuse qu'on eust veüe depuis longtemps. Ce fut un concours extraordinaire de Gens de mérite & de qualité, à qui l'Académie trouva bon de donner entrée sans conséquence. Il fit l'ouverture de cette Séance par un Discours si digne de luy, soit pour la force du raisonnement, soit pour le choix des termes & des pensées, soit

pour la maniere de le prononcer, que ce ne furent qu'acclamations de toutes parts. Ce qui est fort remarquable dans ce jeune Gentilhomme, qui est un des mieux faits du Royaume, c'est qu'il n'est encor que dans sa vingt-deuxième année, & qu'il joint au brillantes qualitez du sçavoir & de l'esprit, une honnesteté qui le rend tres-agreable dans le commerce du monde. Son Discours estant finy, M^r l'Abbé Fleche termina cette Assemblée par un En-

tretien qu'il avoit esté prié de faire sur la nature des Comètes, à l'occasion de celle qui paroist depuis un mois. Il exposa les sentimens des anciens & des modernes Philosophes, avec des termes qui répondirent également à la force de son génie, & à la curiosité que devoit causer cette matiere.

M^r Guyonnet de Vertron de la mesme Académie, en a traité une qui pourra estre le sujet de quelques disputes. Il doit bien-tost donner au Public un Discours dans le-

quel il prouve l'excellence du beau Sexe, par les exemples de toutes les vertus, par la pratique des Sciences, & des beaux Arts, par les témoignages des Historiens sacrez & prophanes, & enfin par toutes les raisons naturelles, morales & politiques. Il a fait part de son entreprise à une Dame tres-spirituelle, par une Lettre qui luy en en marque toute la conduite. Voicy la Réponse de la Dame.

vostre égard, quoy qu'il le
sembleroit, en des-approuvant
vostre idée. Ce n'est point
cela. Je vous loüe dans mon
ame, & il faut estre aussi ge-
neroux & bienfaisant que
vous l'estes, pour proteger
un Party qui manque souvent
de Protecteur. Je n'en ay point
encor vû de vostre maniere,
& c'est ce qui rend vostre opi-
nion plus avantageuse au
Sexe, car vous n'estes point
suspect. Tout ce qu'il y a de
Gens qui vous connoissent, sca-
vent tres-bien que vous n'a-
vez aucune préoccupation, ny

aucune attache ; que si vous vous déclarez pour nous , ce n'est point dans la vue de vous attirer l'estime particulière d'une Belle, & que vous cherchez simplement à rendre justice , sans aucun mélange d'intérêt. Aussi , Monsieur, avez vous sujet de croire que les Femmes vous seront infiniment obligées. Nous entendons souvent des loüanges, mais en mesme temps qu'on semble les écouter , on réfléchit sur soy-mesme, d'une manière à connoistre fort bien quel motif engage les Gens à

nous louer. Ils croient la plupart plaire beaucoup davantage par leurs discours que par leur mérite, & s'attachent bien moins à corriger leurs défauts qui déplaisent infiniment, qu'à étudier les belles manieres de s'exprimer dans les Ruelles. C'est un abus dont toutes les Personnes de bon sens devroient tâcher de se garantir. L'un & l'autre Sexe en tireroit de grands avantages, & les Dames ne donneroient pas des audiences si favorables à des choses inutiles, & quelquefois entiere-

Janvier 1681.

V

ment éloignées de la vérité.
A leur exemple les Hommes
s'attacheroient à se rendre
dignes de nostre estime, par les
vertus essentielles dont leurs
Personnes seroient aisément
ornées, s'ils réfléchissoient un
peu sur eux-mesmes. Mais il
semble par je ne sçay quel
bouleversement que les uns &
les autres abandonnent le so-
lide, qui donne la véritable
tranquillité, pour beaucoup
d'extérieur & de dehors. Il
semble mesme qu'il suffit de
paroître honneste Homme,
encor qu'on ne le soit pas ; de

GAIAMT.

paroistre riche, quoy qu'on
soit incommode; de paroistre
generoux & bon Amy, quoy
qu'on soit interessé. Ce que je
dis, se peut dire des deux
Sexes, & je ne voy pas de
défauts d'un costé que je
n'en remarque d'aussi grands
de l'autre. On jugeroit à m'en-
tendre, que je voudrois conti-
nuellement une Philosophie
génée. Nullement. La con-
trainte n'est point de mon
goust. Ce n'est que pour l'é-
viter, & pour vous faire con-
noistre par ces raisonnemens
que j'ay de l'aversion pour

elle, que je vous entretiens si
longtemps. Je vous déclare
que ce seroit me contraindre
au dernier point, de m'obli-
ger à tomber d'accord que le
mérite des Femmes est au
dessus de celuy des Hommes,
estant persuadée, comme je
la suis, que l'Authcur de
toutes choses n'a point mis de
différence dans la creation des
ames, & qu'estant tous par-
tagez comme nous sommes de
ses biensfaits, l'un & l'autre
Sexe peut acquérir du mérite
selon le bon usage qu'il fait
des talens qu'il a reçeus. Mais,

Monfieur, mon fentiment eft de peu de conféquence. Il vient peut-eftre de ce que je me connois trop foible pour foute nir un party que vous voulez qui devienne le plus fort. Continuez, Monfieur, vofre genereufe entreprife. Vofre plume eft féconde, vos penfées font belles & juftes, vous êtes fçavant, vous donnerez de beaux exemples où les Dames verront les grandes qualitez qu'elles poffèdent, & celles qu'elles peuvent s'attirer. C'eft le propre de celles qui tendent à la per-

fection de se souhaiter quelque chose, & ces sortes de souhaits sont dignes des belles Ames. Adieu, Monsieur. Je me repens trop tard de vous avoir écrit une si longue Lettre.

Malgré ce que M^r de Lignyeres a soutenu dans ses deux Lettres à Madame la Duchesse de Bellegarde, il est tres-certain que la Nature fait plus de Poètes que l'Art. Beaucoup qui s'appliquent plusieurs années à faire des Vers, ont bien sou-

vent de la peine à réüssir,
 & d'autres sont Maîtres dès
 leur coup d'essay. Ce qui
 vient d'arriver à un jeune
 Page nous le fait connoître.

M^r le Duc de S. Aignan es-^{de Beau-}
 tant entré en service cette ^{-villier,}
 année (car vous sçavez que
 les quatre Premiers Gentils-
 hommes de la Chambre ser-
 vent alternativement une
 année entiere) a choisy selon
 les droits de sa Charge, tous
 les Pages de la Chambre qui
 doivent servir pendant son
 année, & entr'autres, ce
 Duc a jetté les yeux sur le Fils

240 **MERCVRE**

de M^r le Marquis de Robias,
que je vous ay déjà dit estre
Secretaire perpétuel de l'A-
cadémie d'Arles, & qui est
Frere de M^r d'Estoublon,
de l'illustre Maison de Gril-
les. Il y a dans cette Maison
beaucoup d'esprit, de valeur,
& de naissance. Ce jeune Page
qui n'avoit point encor fait
de Vers, résolut de remercier
M^r le Duc de S. Aignan par
un Madrigal, de la grace
qu'il luy avoit faite, en le
choisissant pour avoir l'hon-
neur de servir le Roy dans
un Employ d'autant plus
glorieux.

GALANT. 241

glorieux pour ceux qui l'exercent, qu'il donne lieu d'approcher de la Personne de ce Grand Prince. Voicy quel fut son Remercîment.

A M^r LE DUC
DE SAINT AIGNAN.

L'INGRATITUDE NECESSAIRE.

MADRIGAL.

IE le sçay bien, Grand Duc, qu'il
faut que je vous aime,
Mon cœur me l'a dit mille fois;
Et pour tant de faveurs que de vous
je reçois,
Ma reconnoissance est extrême.
Mais si pour soutenir l'honneur de
mon Employ,

Janvier 1681.

X

242 **MERCVRE**

*Je veux vous imiter, & me faire
une Loy*

*De ce que vous faites vous-mesme,
Je n'auray plus d'amour ny pour
vous, ny pour moy,
Mon cœur sera tout pour le Roy.*

M^r Guyonnet de Vertron,
dont je vous ay déjà parlé
dans cette Lettre, a fait ces
Vers pour l'Autheur de ce
Madrigal.

Estre bien fait, sçavant, &
sage,
Et composer de jolis Madrigaux,
C'est n'avoir point à la Chambre
d'égaux,
C'est estre en un mot hors de Page.

L'Académie d'Arles n'est
 tant composée que de Gens
 d'esprit, de mérite, & de nais-
 sance, tous les Ouvrages de
 ses Académiciens méritent
 d'estre rendus publics. Le
 Sonnet qui suit est de M^r
 Sabatier, de cet illustre
 Corps. C'est un Gentil-
 homme qui a esté Page de
 Sa Majesté, & qui a servy
 dans les Armées.

SONNET.

Sacrez Manes des Roys, Demy-
 Dieux de la France,
 Quittez pour quelque temps vos
 superbes Tombeaux,

244 *MERVRE*

Venez estre témoins des glorieux
travaux

Qui font du GRAND LOUIS
redouter la puissance.

SE

Admirez avec nous l'héroïque vail-
lance

Qui luy fait tous les jours tant de
Sujets nouveaux,

Les Loix qu'il établit pour prévenir
nos maux,

Et de tous ses Conseils la force &
la prudence.

SE

Voyez de sa grandeur les dignes
Monumens,

Ces vastes Arcenaux, ces pompeux
Bastimens,

Ces Ports, ou par ses soins tout vient
& tout abonde;

Et quand vous aurez eu le temps
de l'admirer,
Allez faire sçavoir sa gloire à l'autre
Monde,
Personne en celuy-cy ne la peut
ignorer.

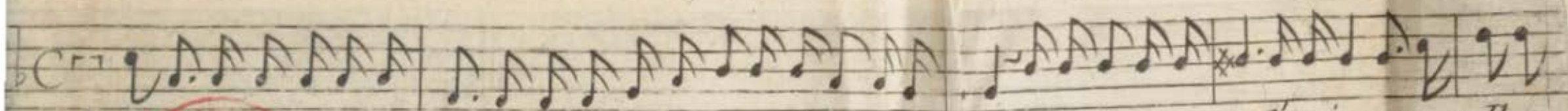
M^r le Marquis de Vienne
a fait ces Vers pour une
Chanson.

A Mour, je craignois peu tes
charmes,
Si tu n'eusses pris pour tes armes
Les yeux du monde les plus beaux.
Helas! qui s'en pourroit défendre?
Si tu te sers de ces Flambeaux,
Tu mettras tous les cœurs en cendre.

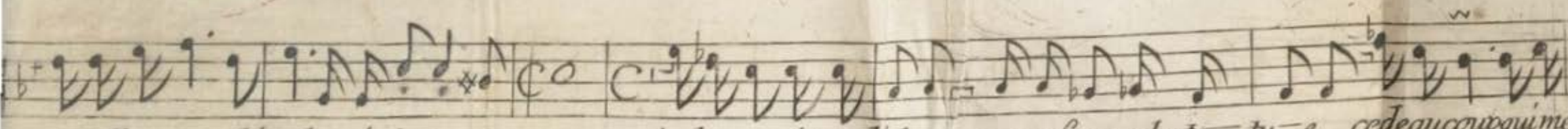
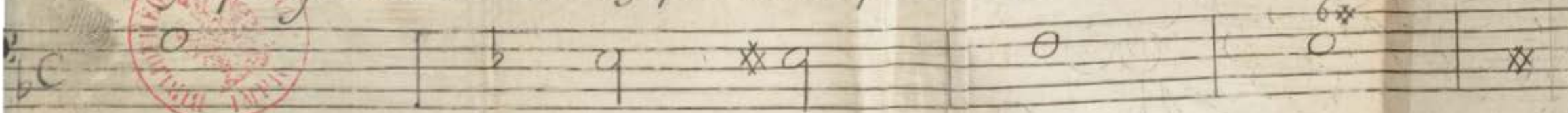
J'ay donné le nom de

Chanſon à ces Vers, parce qu'ils me paroiffent fort propres à eſtre mis en Muſique. A propos de Muſique, elle a fait une grande perte en la perſonne de M^r Langcais, très-eſtimé de tous ceux qui prennent plaifir à ce divertiffement. Il eſtoit de celle du Roy, & mourut quelques jours avant la premiere représentation du Ballet.

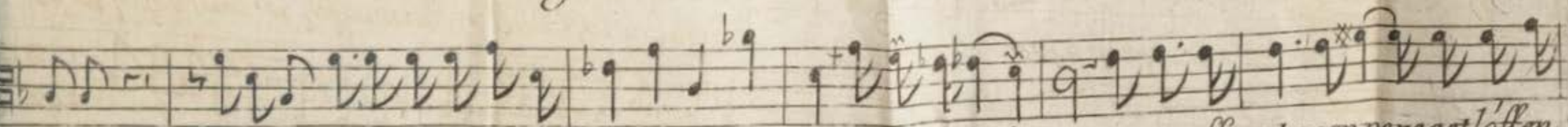
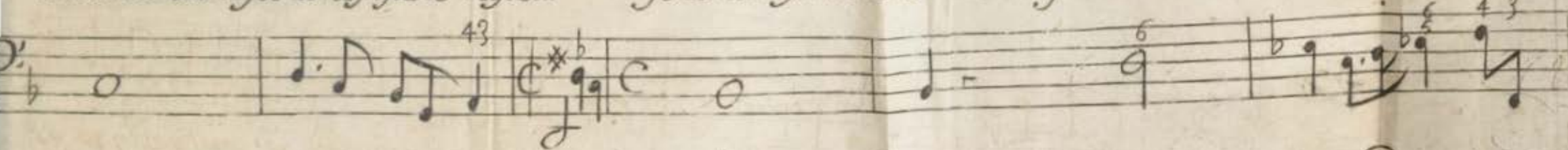
Je vous envoie une choſe fort ancienne, & pourtant toute nouvelle. Elle eſt ancienne pour les Vers, & très-



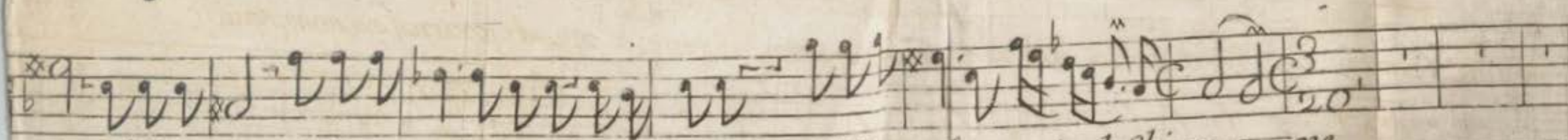
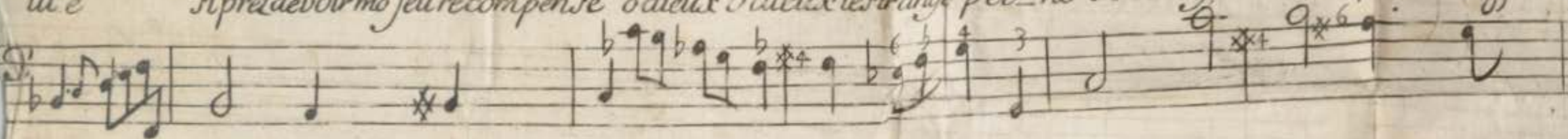
Perce jusqu'au fond du cœur d'une atteinte imprévue au bien qu'on m'a mis en vain d'une juste querelle



et malheureux objet d'une injuste rigueur je demeure immobile et ma force abat — tu — e cede au coup qui me

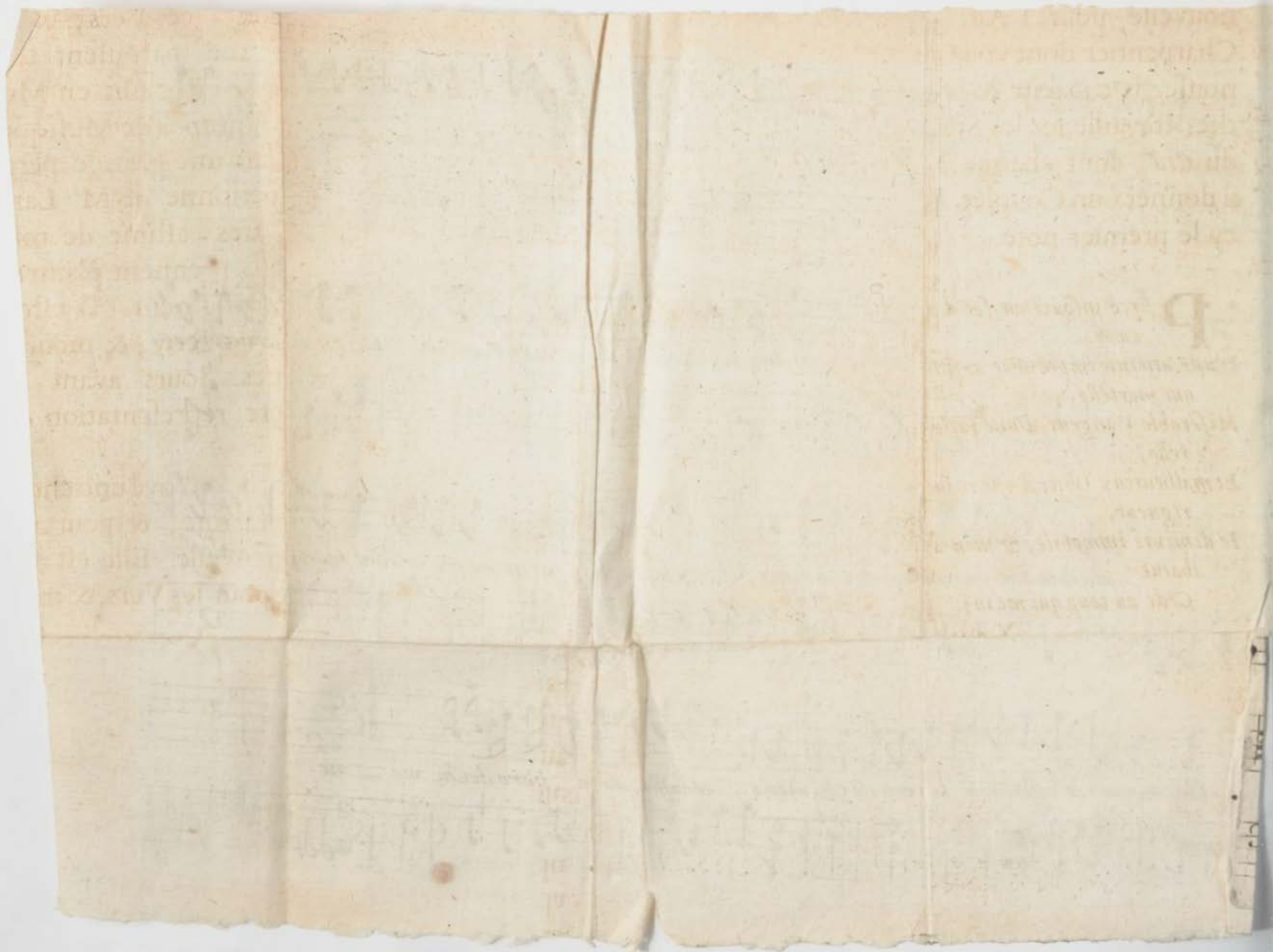


tue si prete de voir moi seure recompense' o dieux o dieux lestrange pei — ne en cet affront mon pere est l'offen



se' et l'offenseur et l'offenseur le pere de Chimene et l'offenseur le pere de Chi — me — ne





nouvelle pour l'Air. M^r

Charpentier dont vous con-
noissez la capacité & le mé-
rite, travaille sur les Stances
du *Cid*, dont chaque Mois
il donnera un Couplet. Voi-
cy le premier noté.

Percé jusques au fond du
cœur,
D'une atteinte imprévenue au sſibien
que mortelle,
Misérable Vangeur d'une juste que-
relle,
Et malheureux Objet d'une injuste
rigueur,
Je demeure immobile, & mon ame
abatue
Cede au coup qui me tue.

Si pres de voir mon feu récōpensé,

O Dieu! l'étrange peine!

En cet affrōt mon Pere est l'Offensé,

Et l'Offenseur le Pere de Chimene.

M^r le Comte de Branças,
Chevalier d'honneur de la
feuë Reyne Mere du Roy,
est mort icy le 8. de ce Mois,
âgé de soixante & trois ans.
Il estoit Fils de Georges de
Branças, Duc de Villars, &
de Julienne-Hipolite d'Es-
trées, Sœur de François-An-
nibal premier du nom, Duc
d'Estrées, Pair, & Maréchal
de France, qui mourut le 23.
Janvier 1657. âgé de 92. ans.

M^r le Comte de Brancas avoit pour Frere aîné Louïs-François Duc de Villars. Ses deux Filles ont esté mariées, l'une à M^r le Prince d'Har-court, qui a eu l'honneur de conduire la Reyne d'Espa-gne jusqu'à Madrid; & l'autre, à M^r le Duc de Villars son Neveu. La Maison de Brancas a donné plusieurs Cardinaux à l'Eglise, sçavoir Landolphe Brancaccio, créé Cardinal par le Pape Ce-lestin V. l'an 1292. Renaud Brancaccio, Cardinal en 1385. Louïs Brancaccio, Car-

dinal en 1408. Thomas Brancaccio, Cardinal en 1411. Marie de Brancas, Cardinal en 1633. Alexandre Brancaccio, estoit Maréchal du Royaume de Sicile en 1364. La Terre de Villars appartenante à la Maison de Brancas, a esté érigée en Duché & Pairie en 1627. La Vérification s'en trouve au Parlement de Provence. Brancas porte d'azur au Pal d'argent, chargé de trois Châteaux de gueules maçonnez de sable, & tenus par quatre Pates de Lion.

— Cette mort avoit esté précédée de celle de M^r le Vicomte de Lamet, Lieutenant General des Armées du Roy, arrivée le 2. de ce Mois en son Château de Pinon proche Soissons. Il avoit soixante & treize ans. La Maison de Lamet tire son origine de la Terre de ce nom, située aux Païs-Bas, & porte de gueules à bandes d'argent, accompagnée de six Croix recroisetées au pied fiché de mesme mise en orle. Baudouin de Lamet fut tué à la Bataille d'Azincourt en

1415. Antoine de Lamet, Conseiller & Chambellan du Roy Loüis XI. Baillif, & Capitaine de Sens, puis de Montenis, & d'Authun, en suite Gouverneur de Bourges, & Lieutenant de Roy en Berry, mourut en 1494. en la Ville d'Amiens, & fut enterré en en l'Eglise du Prieuré de S. Denis de la mesme Ville, où sont à present les Jesuites. Il avoit épousé en 1460. Jaqueline de Henancourt, depuis lequel temps ce nom de Henancourt a esté joint à celuy

de Lamet par les Aînez de cette Maison. Il y a eu de cette Famille plusieurs Gouverneurs de Corbie, Montreüil, Laon, Melieret, Coucy, & autres Places considérables.

Madame la Duchesse du Lude a suivy ceux dont je *de Dail-*
viens de vous parler. Elle *-lon.*
est morte le 12. de ce Mois dans son Chasteau de la Meute, âgée de 49. ans. C'estoit une fort riche Heritiere de la Maison de Bouillé au Pais du Maine. Si elle eust vescu dans le temps des

Amazones, elle eust pû avec justice esperer d'estre leur Reyne, tant elle aimoit les pénibles exercices. Jamais on ne l'en a veüe incommodee. La plus rude Chasse ne l'étonnoit point, & quelque longue qu'elle pust estre, elle s'y montroit infatigable. Vous sçavez que M^r le Duc du Lude son Mary, est Grand-Maistre de l'Artillerie.

de la Croix M^r de Chevrieres, Second Président au Parlement de Grenoble, est mort aussi depuis quelque temps. C'est ce qui a empêché la belle

Madame la Comtesse de S. Vallier sa Belle-Fille, de dancer au Balet, où elle ne se feroit pas moins fait admirer que dans les Répétitions dont elle a toujours esté. Cette mort n'est point de celles qu'on peut nommer impréveuës, puis que M^r le Président de Chevrieres vivoit comme un Homme qui l'attendoit depuis tres-longtemps, c'est à dire, dans une pratique exacte des Vertus. Il avoit l'esprit vif, élevé, & d'une conception admirable. Il fut choiſy

256 **MERORE**

en 1644. pour aller à Rome
négotier des Affaires impor-
tantes. Le Roy fut tres-sa-
tisfait de la maniere dont il
s'aquita de cet Employ, &
à son retour le fit Conseiller
d'Etat. Deux ans apres, la
feuë Reyne Mere luy donna
la mesme marque d'estime,
en le nommant pour estre
de son Conseil. Il avoit épou-
sé Mademoiselle de Sayve,
d'une des meilleures Mai-
sons de Bourgogne. Je ne
vous dis rien de cette Dame
qui fait l'exemple de sa Pro-
vince. C'estoit une Heri-

tiere tres-confidérable par
 sa naissance, par les grands
 biens, & par la vertu. Je
 vous ay déjà marqué en peu
 de mots dans une de mes
 Lettres, des choses tres-glo-
 rieuses de la Maison de la
Croix de Chevrieres, quand
 je vous ay parlé de M^r le
Comte de Sayve, Président à
 Mortier à Grenoble, & se-
 cond Fils de celuy dont je
 vous apprens la mort.

M^r le Maréchal Duc de *de Roche*
Vivonne, a eu l'honneur de *ehouart.*
 saluer le Roy au commen-
 cement de ce Mois. Il y

Janvier 1681.

Y

avoit deux ans qu'il n'estoit venu à la Cour, le zele qu'il a pour Sa Majesté, l'ayant fait demeurer pendant tout ce temps, ou sur les Galeres, ou en Provence, pour estre toujours en état d'agir, & pour faire servir le Roy de la maniere qu'on voit que ce Grand Prince est servy en toutes choses.

Il est difficile que vous n'ayez souvent entendu parler de M^r Casaux, qui s'est fait connoistre par ses grandes actions dès le temps de M^r le Cardinal Mazarin, dont

il estoit Creature. Sa Majesté qui l'avoit pourveu du Gouvernement de Bergues, luy a donné celuy de Thionville vacant par la mort de M^r le Maréchal de Grancey. M^r *Rausel* de Tracy, ancien Capitaine aux Gardes, & fort connu par ses services, va remplir à Bergues la place de M^r de Casaux; & M^r des Roches, Maréchal des Logis de la Cavalerie, a eu le Gouvernement de Fougères.

Ily a eu plusieurs changemens dans les Intendances. M^r Charon de Ménars, qui

avoit celle de la Généralité d'Orleans, a esté nommé à l'Intendance de Paris, en la place de M. Hotman qui en avoit fait les fonctions, depuis que M^r Colbert de Croissy est Secrétaire d'Etat. M^r de Ménars est un Homme si connu, & s'est appliqué de si bonne heure aux Affaires, qu'il n'y a personne qui ne soit instruit de sa capacité & de son mérite.

Bazin M^r de Bezons a esté choisi pour l'Intendance d'Orleans; & M^r le Bret, Maître des Requestes, pour celle de

Limosin. Ces Emplois sont d'une telle importance, & demandent des Personnes si fermes, si incorruptibles, & si vigilantes, que nommer ceux qui en ont esté pourvus, c'est par un seul mot faire leur éloge.

Je vous ay fait part de deux Lettres d'un spirituel Inconnu, qu'un Présent galant reçu le jour de sa Feste tenoit en inquiétude. Voicy ce qui m'a esté adressé pour Réponse.

N'en attens point d'autres
faveurs.

Quoy que sur ses desirs puisse
un mérite extrême,
Elle cesse d'aimer quand on con-
noist qu'elle aime.

*Si Tircis ne se contentoit
pas de cette réponse, & qu'il
vous pressast de luy dire da-
vantage (car s'il aime, il doit
estre curieux) ajoutez que
celle dont il a touché le cœur,
ne mérite que trop sa ten-
dresse, & qu'encor qu'elle soit
maintenant dans une affreuse
retraite, on ne luy trouve
rien de sauvage.*

Quelquefois parmy les De-
serts,
Malgré les plus rudes Hyvers,
On trouve des Objets aima-
bles,
Des Bergeres incomparables,
Une bouche, des yeux, un teint,
un air charmant,
Et tout ce que l'Amour peut
fournir d'agrément.

*Si apres toutes ces choses il
voudroit venir au nom, vous
luy direz, fidelle Mercure,
qu'il ne connoistra jamais celle
qui l'aime, que sous le nom de
Rosaline; qu'il faut qu'il se
serve de ce nom pour deviner
le reste, s'il le peut, mais
qu'il*

qu'il prenne garde qu'une trop grande curiosité ne ruine en un moment, ce que l'Amour tâche depuis si longtemps d'établir en sa faveur.

Le Feu cause tous les jours les plus funestes ravages, & l'exemple des malheurs qui en arrivent, n'augmente point la précaution. Rien n'est plus à déplorer que ce qui a suivy depuis quinze jours l'embrasement de la Maison de M^r du Vaux Trésorier des Gardes Françoises, Ruë S. Denys, proche Saint

Janvier 1681.

Z

Sauveur. Deux Corps de Logis ont presque esté tout-à-fait brûlez, & le troisiéme du fond a couru grand risque. Le manque de soin a causé tout ce desordre. Un Commissaire ayant un Appartement dans cette Maison, avoit prié Madame Galon-nier, Veuve d'un Secretaire du Roy qui y logeoit comme luy, de luy prester son Laquais, parce qu'il soupait en Ville. A son retour, le Laquais qui avoit servy à le ramener, mit le pied sur le Flambeau, & le Commissaire

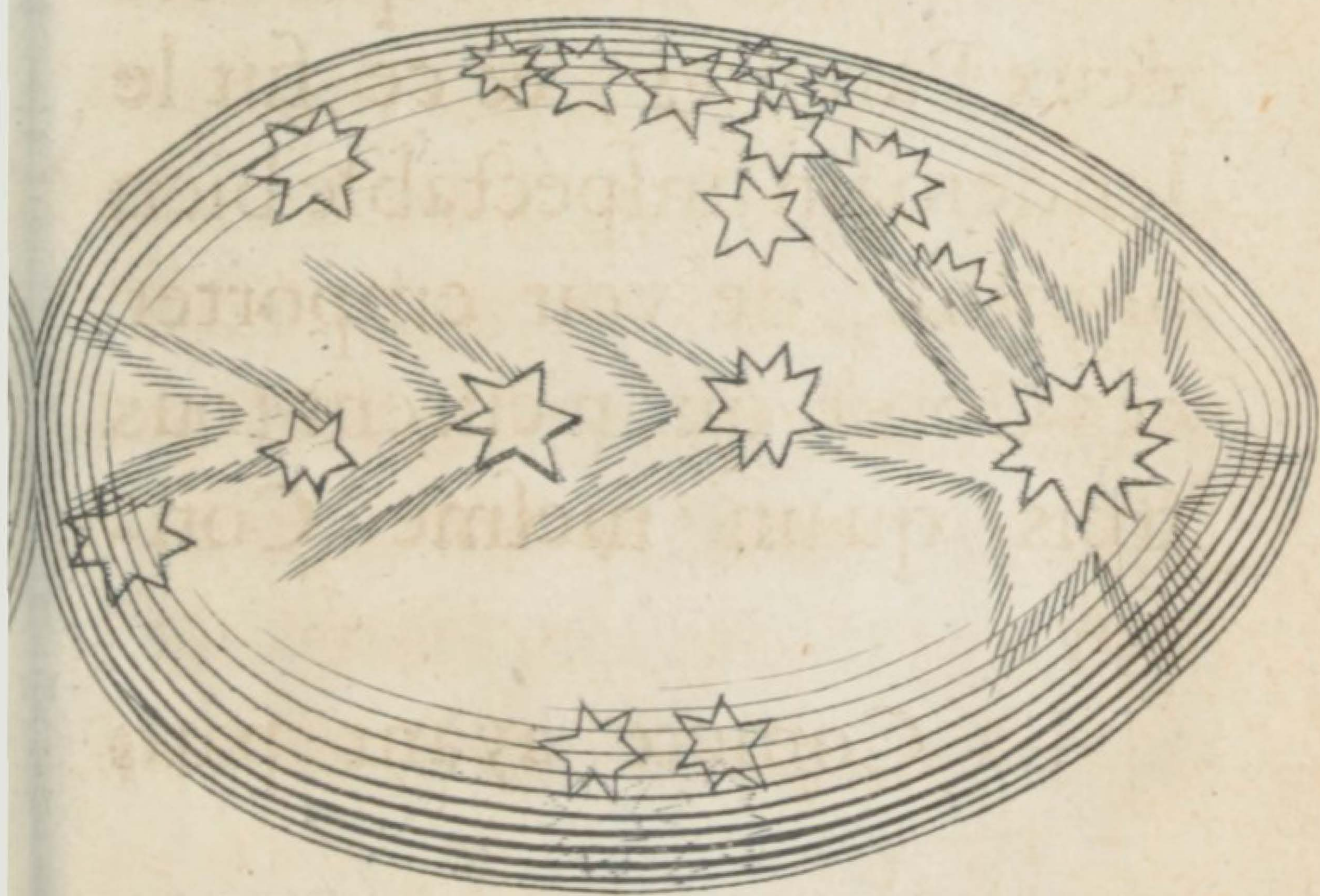
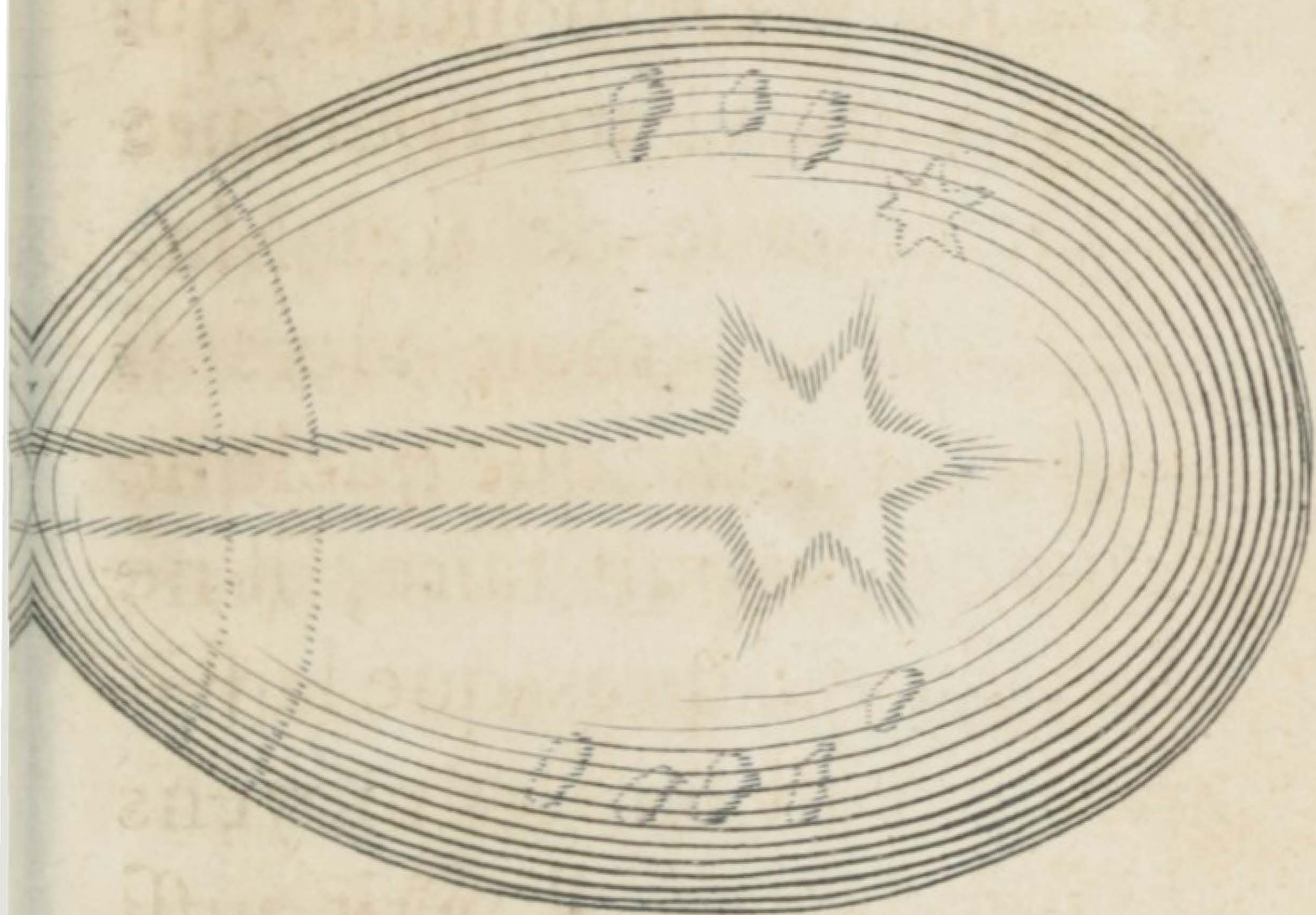
l'ayant pris, le laissa imprudemment dans un Cabinet rempli de Papiers, sans examiner s'il estoit éteint entièrement. Quelque temps apres, le Flambeau se ralluma, & mit tout le Cabinet en feu. L'embrasement se communiqua bientôt aux endroits les plus voisins, avec tant de violence, que ce fut un mal sans aucun remede. Le Commissaire fut le premier qui s'en appercût. Comme il devoit épouser au premier jour la Fille de Madame Galonnier, il

courut les avertir l'une & l'autre du péril où la flâme les mettoit. Elles se sauverent avec la frayeur qu'il est aisé de s'imaginer, & furent à peine en lieu d'assurance, que la Mere se souvint d'une Cassete, où il y avoit beaucoup d'argent, & des Pierres. Il luy fut impossible de se résoudre à l'abandonner. Le feu n'ayant point encor gagné sa Chambre, elle se persuada qu'elle auroit le temps de retirer la Cassete, & sans consulter personne, elle y retourna

suivie de sa Fille, qui n'estoit âgée que de seize à dix-sept ans, & qui crût la devoir accompagner dans un lieu où elle pourroit avoir besoin de secours. Il y a grande apparence qu'elles usèrent de toute la diligence possible. Cependant la flamme fut encor plus prompte qu'elles. Sa rapidité arresta la Mere, qui fut brûlée à demy, & la fumée étouffa la Fille. Pendant ce temps, tous ceux de cette Maison en estoient sortis, à la réserve du Curé de Conflans, Parent

de la jeune Demoiselle, qui estoit venu à Paris pour faire la Cerémonie de son Mariage. Il dormoit alors si profondement, que quelque bruit qu'on pust faire, il ne s'éveilla qu'après que la flâme luy eust osté les moyens de fuir. Ainsi il périt aussi malheureusement que ses deux Parentes, & ce fut le lendemain unspéctable bien lugubre, de voir emporter ces Corps, qui n'eurent tous trois qu'un mesme Convoy.

La Comete ayant paru



à Rome au mois de Decembre de l'année dernière, dans le Signe de la Vierge, de treize degrez d'étendue, chacun raisonnoit selon la force de son esprit, ou sa timidité naturelle, lors qu'une Poule voulut faire parler d'elle, aussi-bien que la Comete. Elle estoit au Capitole chez M^r le Marquis Maximi. On dit qu'elle n'avoit jamais fait d'œufs. Sur la minuit elle commença à se faire entendre d'une façon extraordinaire, & reveilla par ses cris quantité

de monde, comme autre-
 fois les Oyes du Capitoile
 réveillèrent les Soldats qui
 le gardoient. Il sembloit que
 cette Poule attendist quel-
 qu'un pour se lever de des-
 sus un œuf qu'elle avoit
 pondu. Le grand bruit qu'
 elle avoit fait, excita de la
 curiosité, & fit prendre
 l'œuf. On apperçût aussitost
 de la lumiere au travers, &
 à la faveur de cette lumiere
 on découvrit, l s uns disent
 la figure de la Comete, & les
 autres, de quelque chose
 d'approchant. Il en est venu

*Qu'on
 l'on voit
 la figure
 d'une
 comete.*

icy diférens de Rome, & je vous en envoie deux que j'ay fait graver. Cela vous fera connoistre qu'il est difficile d'affurer rien dans le monde, les sentimens des Hommes estant si fort partagez sur toutes choses, qu'ils le font mesme dans celles de fait, sur lesquelles on ne devroit jamais l'estre, sur tout lors qu'il s'agit du rapport des yeux. Cet œuf encometé (vous voudrez bien faire grace au terme) a fait tant de bruit à Rome, où il a esté porté dans les plus

grandes Maisons , qu'il y a presque fait oublier la véritable Comete. Mais ce n'est pas d'aujourd'huy qu'on voit des prodiges dans la Nature. Je souhaite qu'on écrive autant sur cet œuf, que l'on fit il y a quelques années sur celui qui se trouva dans le corps d'un Serpent au Village de Poussan pres de Montpellier. Vous vous souvenez qu'il y avoit six monosyllabes sur cet œuf, rangez en colonne, parfaitement distinguez les uns des autres, & si bien écrits, qu'on auroit

eu peine à les mieux marquer avec le pinceau. Ces mots estoient, *ou, pa, re, ma, ne, pa*. Je vous envoyay en ce temps-là un fort grand nombre d'Ouvrages sur ces paroles; & s'il m'en vient quelques-uns sur ce dernier œuf, vous pouvez croire que j'auray le mesme soin.

D'un Prodige je passe à un autre bien plus surprenant, & par conséquent bien plus difficile à croire. C'est à l'Article de l'Escarboucle, dont vous me demandez des nouvelles ainsi que toute la

France. Tout ce que je vous ay mandé là-dessus de M^r de Belmont est tres-veritable. C'est un Gentilhomme de mérite, dont je garde le Memoire qu'il écrit de sa propre main en ma présence. Le Traité qu'il a fait avec M^r l'Evesque du Bellay, & qu'il m'a montré, est un Traité effectif; & des Gens de qualité, & dignes de foy, qui ont veu son seing, & qui l'ont reconnu, m'en ont assuré. Peut-estre que M^r de Belmont s'estant confié à la parole du Païsan, a trop dit,

en me disant qu'il avoit veu l'Escarboucle. S'il estoit vray qu'il l'eust veuë, il n'y auroit plus de doute dans cette affaire. Elle fait encor beaucoup de bruit. Le Païsan qui dit avoir tué le Dragon, a esté conduit prisonnier de la part du Roy à la Citadelle de Châlons sur Saône; & un Prestre de ses Parens qui sçait ses secrets, a aussi esté mené prisonnier au Pont S. Esprit, par les ordres de Sa Majesté. Tout cela marque qu'il y a, ou une Escarboucle, ou un grand con-

cert de fourberie entre le
Païſan & ſon Parent. Je re-
çois préſentement des Let-
tres qui me marquent que
M^r de Belmont eſt à Châ-
lons, où il continuë à ſou-
tenir les meſmes choſes que
je vous ay raportées, à tous
ceux qui luy en parlent.
Après cela, Madame, je
croy pouvoir aſſurer, quand
meſme il n'y auroit point
d'Eſcarboucle, que je n'ay
dit que des veritez, puis que
le Fait demeure certain pour
ce qui regarde le Traité qui
eſt cauſe qu'on a arreſté le
Païſan.

La Bénédiction de la Chapelle & l'Eglise de l'Hôpital General de Laon, sous l'invocation de S. Louïs & de Sainte Anne, fut faite le 27. Decembre dernier par M^r Desmonts, Vicaire General de Monsieur le Cardinal d'Estrées, Chanoine & Gr^{ad} Archidiacre de la Cathédrale. C'est luy qui depuis douze ans que cette Eminence est dans les Négotiations à Rome & ailleurs, a soutenu seul tout le poids du Diocèse. La sagesse qu'il fait éclater en le conduisant

280 MERCURE

le réd bien digne des loüanges qu'il en reçoit tous les jours. Les Principaux de la Ville assisterent à cette Cérémonie, apres laquelle le Pere du Pont Jesuite fit un Sermon qui satisfit fort tous ses Auditeurs; en suite dequoy la premiere Messe fut celebrée dans cette Chapelle avec une affluence de monde extraordinaire, par M^r de Vassan Chanoine & Trésorier de la Cathédrale, & l'un des anciens Directeurs Ecclesiastiques de cet Hôpital. Je ne sçay si vous

ſçavez que M^r le Cardinal
d'Eſtrées en eſt Fondateur.
Ce grand Prélat eſtant venu
à Laon à Paſques dernier,
témoigna beaucoup de joye
de voir l'application avec
laquelle ces Directeurs a-
voient travaillé, pendant
ſon ſejour dans les Païs E-
trangers pour les Affaires
du Roy, à la conſtruction
de cette Chapelle; & conti-
nuant ſes libéralitez ordi-
naires envers l'Hôpital, il
réſolut d'y faire élever à ſes
deſpens un ſuperbe Baſti-
ment de ſoixante & douze

Janvier 1681.

A a

pieds de longueur, joignant la Chapelle, de même structure, alignement, & hauteur, afin d'y retirer les Garçons, qu'on pourroit par là séparer d'avec les Hommes. Ce dessein ne fut pas plustost conçu, qu'on commença à l'exécuter. Les Directeurs s'y sont employez avec tant de zele, que si l'Hyver eust esté plus doux, ce Bastiment seroit maintenant dans son entière perfection. Ce n'est pas à quoy cet illustre Cardinal borne les projets de sa pieté. Il en a medité d'autres

beaucoup plus considéra-
bles pour l'ornement & a-
grandissement de cette Mai-
son, aux interets de laquelle
il est attaché avec une affe-
ction toute singuliere.

M^r de la Grange, Gentil-
homme du Vivarés, apres
avoir entendu pendant l'A-
vent quelques Sermons du
Pere de Langeron Recteur *Andraut*
des Jesuites de Vésoul en
Comté, a fait abjuration de
l'Herésie de Calvin entre
ses mains dans la mesme
Ville. Il sert le Roy dans ses
Troupes depuis quarante

ans, & est Officier de Cavalerie dans le Regiment du Chevalier Duc. Le Pere de Langeron est Frere de M^r le Marquis de Maulévrier,

Enfin, Madame, le Balet intitulé *le Triomphe de l'Amour*, a esté dancé. Je vous en ay déjà parlé dans deux de mes Lettres. Dans la premiere je vous entretins de son Sujet ; & dans la seconde, je vous ay marqué les noms des Personnes de qualité qui en devoient estre. Elles y ont dancé toutes, à la reserve de trois ou

quatre qui ont eu permission
de s'en retirer pour quelques
raisons de bienséance. Je ne
vous répéteray point leurs
noms. Le Livre du Balet est
public, on peut les y voir. Je
vous diray seulement que la
Musique de M^r de Lully a
esté trouvée tres-belle, aussi-
bien que les Habits. La ga-
lanterie y a paru à l'envy
avec la magnificence, le
tout varié d'une maniere si
agreable, qu'on est demeuré
d'accord que le génie de M^r
Berrin ne peut s'épuiser,
quand il s'est meslé de quel-

que chose. Je croy vous avoir déjà mandé que le Sujet du Balet, & les Vers que l'on y chante, estoient de M^r Quinaut. Vous connoissez sa maniere. Tous les Ouvrages, sur tout quand l'Amour y entre, ont un caractere qui luy est particulier. Si M^r de Benferade qui faisoit toujours les Vers qui se chantoient aux Balets, n'y a pas travaillé cette fois-cy, ceux qui regardent tous les Personnages, & que vous trouverez dans l'Imprimé du Balet, sont de sa façon. Il

faut entendre la Cour pour cela, & il la sçait mieux qu'Homme du monde, ayant fait depuis plus de trente ans, tous les Vers de cette nature qui sont dans les Ballets imprimez. Ce travail demande un esprit d'autant plus vif, qu'il faut faire des portraits délicats & en raccourcy, des Personnes dont on parle, par rapport aux Personnages qu'elles représentent. Monseigneur le Dauphin ne dança point le premier jour du Balet, mais on fut agreablement surpris

quand on le dança la seconde fois. Ce Prince eut paru à peine avec ceux de son Entrée, qu'il fut reconnu de tout le monde. Il s'éleva aussi-tost un bruit d'applaudissement & de joye, qui occupa quelque temps toute l'Assemblée. Vous jugez bien avec quel plaisir on le vit dancier, puis que c'estoit une preuve de l'entier rétablissement de sa santé. Il a résolu de se donner le divertissement de son Entrée une fois chaque semaine. Madame la Dauphine qui s'estoit

toit

toit fait admirer dans toutes les fiennes par sa justesse à la dance, s'attira de nouvelles acclamations le second jour qu'elle parut. Aussi fit-elle une chose assez extraordinaire. Madame la Princesse de Conty estant malade, & n'ayant pû dancier ses Entrées, le Roy dit deux heures avant le Balet, qu'il falloit que Madame la Dauphine en dançast quelqu'une. Son dessein n'estoit pas que ce fust dès ce jour mesme. Cependant cette Princesse apprit sur l'heure

Janvier 1681.

B b

une grande Entrée toute remplie de figures, & dās laquelle il y a plus de douze reprises. Ainsi toute la Cour fut fort étonnée de luy avoir vū faire en moins de deux heures, ce qu'une Personne moins intelligente n'auroit pas appris en quinze jours.

Je ne ſçaurois finir cet Article ſans vous parler de l'Entrée, où Mademoiselle de Nantes dance ſeule. Elle s'en acquite avec tant de grace, de legereté, & de juſteſſe, qu'elle enchante tout le monde. Auſſi n'a-t-

*2e pour
bon.*

on jamais veu personne qui eust l'oreille plus fine, ny plus d'agrément pour toute sorte de Dances. Quelqu'un ayant dit au Roy dans une Répétition generale où Sa Majesté se trouva, que parmy le grand nombre d'Instrumens, on n'entendrait pas assez les Castagnetes que cette Princesse bat admirablement bien; le Roy répondit que ceux qui devoient se mesler avec elle à la fin de l'Entrée, les battoient aussi. M^r le Duc de *De Beau-*
S. Aignan prit la parole, & *villier.*

dit , *On ne les entendra pas,
Sire, le batement des mains de
toute l'Assemblée, empeschera
d'oïr celui-là.* Il seroit fort
difficile de bien louer Made-
moiselle de Nantes , quoy
qu'elle soit dans un âge où
les autres ne sont encor
qu'Enfans; & c'est avec
beaucoup de justice que M^r
de Benferade a dit d'elle,

*Que de naissantes Fleurs ! ô que
cette Princesse*

*Représente bien la Jeunesse,
Et qu'elle aura de grace & de facilité
A représenter la Beauté ! (fidelle
Heureuse de pouvoir un jour estre
A tous les traits de son Modèle.*

Ce n'est pas aux agrémens extérieurs que sont bornées les perfections de cette jeune Princesse. Comme elle a le jugement formé, avec un esprit tres-vif, on trouve dans tout ce qu'elle dit beaucoup de bon sens & de sel, & jusqu'aux manieres de parler, tout est remarquable en elle. L'Espagnol ne luy est pas moins familier que le François, & c'est un tres-grand plaisir de luy entendre faire un Conte en cette Langue, ou rapporter quelque chose qu'elle ait lû. Elle ne

manque jamais à l'affai-
sonner de traits d'esprit qui
sont de son propre fonds, &
qui valent beaucoup mieux
que tout ce que les Livres
luy fournissent. Joignez à
cela une grace merveilleuse
dans les moindres choses
qu'elle fait, & une humeur
engageante qui charme tous
ceux qui ont l'avantage de
l'approcher. C'est l'effet des
soins qu'on a toujours eus de
son éducation, dont le bon-
heur joint à un naturel in-
comparable, la rend digne
Sœur de M^r le Duc du
Maine.

Il y a tous les soirs des Divertissemens à la Cour, aujourd'huy Balet, demain Comédie Françoise ou Italienne, & le jour suivant Bal & Mascarade. Les Dames dans une grande parure, sans pourtant estre masquées, reçoivent les Masques chez Madame la Dauphine. Monseigneur le Dauphin y alla dernièrement vêtu en Sauvage. Son Habit estoit tres-bien entendu, & l'on fut longtemps sans reconnoistre ce Prince. Il estoit accompagné de Monsieur le Prince

de Bour- de la Roche-sur-Yon, de M^r
-bon.
de Lorraine le Comte de Brionne, de M^r
de Neuville le Marquis d'Alincour, de
de Ligne. M^r le Marquis de Moüy, de
 M^r le Comte de Fiesque, &
de Valon de M^r de Mimeures. Il y eut
 plusieurs autres Mascarades
 le mesme jour tres-magni-
 fiques, & entr'autres celle de
de Bour- Monsieur le Comte de Ver-
-bon. mandois, dont estoient M^r
de Roche- & Madame de Mortemar,
-chouart Madame la Marquise de
Colbert. Seignelay, & plusieurs autres.
 Les Bals regnent aussi à Paris
 où il y a beaucoup d'Assem-
 blées tous les soirs. La Co-

médie y en attire toujours de fort grandes malgré la rigueur de la Saison, & *Arlequin Mercure Galant*, autrement, *Dieu Mercure*, fait fort admirer cet incomparable Acteur.

Les François ont donné depuis trois jours la premiere Représentation de *Zaïde, Princesse de Grénade*. C'est une Piece tout-à-fait agreable, dont les Vers sont naturels, les pensées brillantes, & les incidens fort peu communs. Elle est bien jouée, & on voit assez par la dé-

pense que les Comédiens ont faite pour des Habits extraordinaires, qu'ils n'ont point douté de son succès. Ils doivent jouer sur la fin du Carnaval, une Comédie en cinq Actes, intitulée La Pierre Philosophale. On dit qu'elle est remplie de Spectacles d'une invention tres-singuliere, & qui ont mesme quelque chose de grand. Ceux qui cherchent la Pierre Philosophale ayant plus d'un but, & cette Science en renfermant plusieurs autres, ce Sujet doit faire attendre.

beaucoup de diversité.

Le Jeudy 23. de ce mois, M^r l'Abbé le Camus, Fils de M^r le Premier Président de la Cour des Aydes, soutint une These pour Tentative, en la grande Salle extérieure de Sorbonne. M^r le Coadjuteur de Roüen y présida, & disputa le premier avec toute la capacité possible. Ce jeune Abbé répondit avec beaucoup de doctrine, de netteté, & de grace. Il y eut un concours universel de toutes les Compagnies de Paris, Archevesques, Evêques,

300 **MIRROIR**

Ducs & Pairs, & autres Personnes tresqualifiées. L'Acte commença precisément à une heure, & finit à six. Chacun admira le Soutenant; & dans les louanges qu'il reçeut, on peut assurer que la flaterie n'eut aucune part, puis qu'on ne s'est jamais acquité plus dignement d'une pareille Action.

Nous avons présentement un nouveau Remede qui fait bruit de jour en jour. C'est un Esprit de Vin composé, dont les effets sont d'autant plus merveilleux, qu'il guérit

les plus grandes maladies,
sans le secours de la Saignée.

Il s'applique extérieurement
sur le corps, melle avec six
fois autant d'eau, & quelque-
fois tout pur, quand le mal
devient pressant. Le Re-
mede agit par une insensible
transpiration, en ouvrant les
pores, & tirant au dehors les
humeurs malignes qui cau-
sent les maladies. On en a
veu plusieurs cures surpre-
nantes.

Je viens à l'Explication
des Enigmes du dernier
Mois. M^r Bouchet, ancien

Curé de Nogent le Roy, a renfermé le vray Mot de la premiere des deux en Vers, dans ce Madrigal.

Mercure est en humeur, Mer-
cure est toute en joye;
Et pour faire éclater sa libéralité,
Dans ce Mois de Janus il nous a
présenté,
Sinon un bel Habit, du moins la
Petite-Oye.

Ce mesme Mot a esté trou-
vé par Mademoiselle Lon-
meau, du Mans; & par M^{ls}
Samson, d'Abbeville; F. Ha..
du Mesnil, de Chambrais en
Normandie; De Languedoc,

Procureur au Parlement de
Bretagne ; L'Hermite de
Sacé, pres de Pontorçon ; &
le Solitaire de la Ruë des Ar-
cis ; les cinq derniers en Vers.

On a aussi expliqué cette
mesme Enigme sur *la Mode,*
la Veste, les Lettres d'Impri-
merie ou Alphabet, la Barbe,
& la Perruque.

Le vray Mot de la seconde
est dans ce Quatrain de M^r
Richebourg de Crucy.

Aprenez, Mercure Galant,
Ce Proverbe reçu dans les plus
grandes Villes ;

*Lors que l'Hostesse est belle, & le Vin
excellent,*

Les Enseignes sont inutiles.

Ceux qui l'ont expliquée
sur ce même Mot, sont M^{rs}
l'Abbé Vaucler, de Molef-
me; Guerignon, de Mon-
targis; Hutuge d'Orleans,
demeurant à Mets; Carrier,
Avocat à S. Estienne en Fo-
rest; & Mesdames de la
Tuste, & de la Guette. Quel-
ques-uns ont crû que c'es-
toient *les Dents*, *les Cartes*,
les Plumes, *les Passions*, & *les*
Marionnetes.

Plusieurs ont expliqué

l'une & l'autre dans leur
 vray sens, & ce sont M^{rs} le
Roux, Peintre dans la Ruë
 Royale; Le Bon Clerc de
 Châlons sur Saône; L'Incon-
 stant de Profession; Le Per-
 roquet des Muses; La belle
Drion, de Provins; L'aima-
 ble Euterpe; L'Amante sans
 amour; La Spirituelle Cal-
 liope; La belle Recluse, &
 Plautine la Cadete. En Vers,
 M^{rs} le Chevalier Blondel;
 L'Abbé de la Ruë Mont-
 martre; Caudron, d'Abbe-
 ville; M. ou le Poulet perdu
 recouvré de la belle Mouton

d'Alençon ; Le Conseiller
de la Ruë des cinq Dia-
mans ; Le Rat du Parnasse
du Cloistre S. Mederic ; Ma-
demoiselle Bastonneau , de
la Ruë des cinq Diamans ;
& la Blondine Guerin.

Voicy deux nouvelles
Enigmes en Vers que je
vous propose. La premiere
est de M^r de la Mare-Chen-
nevarin de Roüen.

E N I G M E .

T Andis que je régnois , on
voyoit à ma suite
Un tres-grand nombre de Sujets.

GALANT. 37

Si les uns d'incertance accusoient
ma conduite,
J'avois pour d'autres des attraits.
Je leur faisois du bien; mais lors
que mon caprice
Me portoit à faire du mal,
Plusieurs, si je manquois de leur
estre propice,
Se voyoient presque à l'Hôpital.
Même on parloit de moy jusque sur
le Theatre,
Quand un renommé Potentat
Ne pouvant me souffrir, m'a bientôt
fait abatre,
En me chassant de son Etat.

AUTRE ENIGME.

JE vay dans tous les lieux, je suis
de tous les temps,
Et j'ay pris toutefois mon origine en
France;

306 MERCVRE

*Je me mesle par tout avec toute assu-
rance,*

*Et parle librement des petits & des
grands.*

SS

*Tous ces Philosophes antiques
Dont vous voyez remplir les plus
vastes Boutiques;*

*Ces fameux Orateurs qui vous ont
fait la loy,*

N'en ont jamais tant sçeu que moy.

SS

Ma science est universelle,

*Et je ne sçay parler qu'en langage
- François;*

*J'écris, je dis, je fais cent choses à
la fois,*

Et j'apporte de tout la premiere nou-

SS

(veller)

*Aux plus sçavans Docteurs, aux
plus rares Esprits,*

*Je donne de la Tablature,
Et vous-mesme, Galant Mercure,
Vous vous servez souvent de ce que
je vous dis.*

SS

*Mais vous ne faites pas comme ces
Gens sans foy,
Comme ces langues indiscrettes,
Qui pour faire éclater des intrigues
secretees,
Disant ce qu'il leur plaist, se déchar-
gent sur moy.*

M^r Gardien, Secrétaire
du Roy, & M^r l'Abbé Mi-
not, ont trouvé le vray sens
de l'Enigme en Figure d'As-
canius, en l'expliquant sur
le Fusil. Le Pere, est le Fer;
la Mere, la Pierre; & le Petit

308 *MEROVRE*

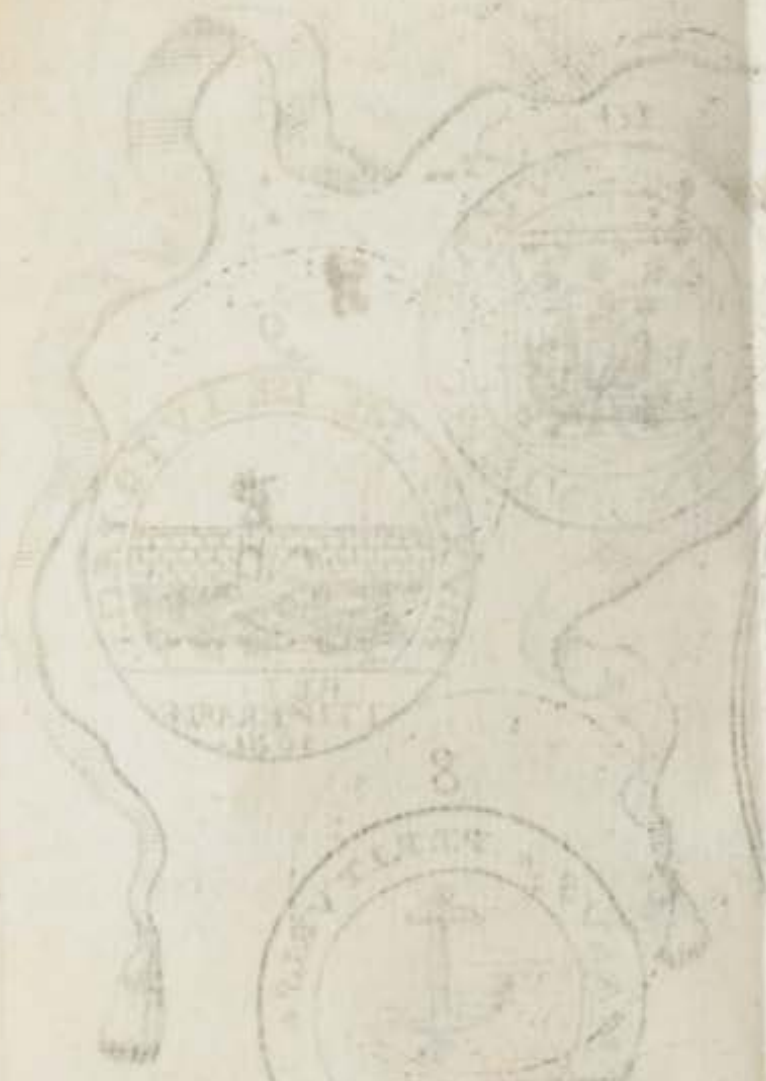
avec sa flâme, l'Etincelle qui
est produit par cette Pierre
& ce Fer. Le Matelas est la
Méche, & la Couche est la
Boëte du Fusil. Je ne puis
m'empescher de mettre icy
l'agreable Explication de
la Blondine Guerin, qui
n'ayant pas trouvé *le Fusil*,
a tourné l'Enigme sur *la*
Chandelle. Aussi-bien ne
le bat-on que pour l'allu-
mer.

F *Aut-il se tourner la cer-
velle,
En ruminant & recherchant
Quelque chose de fin sur l'Enigme
nouvelle.*

IETTONS ET REVERS DE MEDAILLE



WATSON'S
MEDALLIST



*On y voit pres d'un Lit Ænée & sa
Femelle,*

Avec Ascanius ardent;

Cet Ardēt n'est qu'une Chandelle

Qu'ils éteignent en se couchant.

Au lieu d'une nouvelle
Enigme en Figure qui n'a
pû estre prestee ce Mois-cy,
je vous donne les nouveaux
Jettons de cette année, dont
j'ay ramassé la plus grande
partie selon ma coutume.
Comme la curiosité qu'on
a de voir ces Jettons n'est
que pour les Devises, j'ay
fait seulement graver les Re-
vers. Ainsi la Médaille du

310 MÉROVRE

milieu ne vous fait point voir
le Portrait du Roy qui est
d'un costé. Cette Médaille
a esté faite en Allemagne.
Vous voyez dans son Revers
une Epée, un Bouclier, &
une Corne d'Abondance,
avec ces mots, *Sub Clypeo,
ferro & auro.* Audessous est
la Figure de la France, qui
tient d'une main celle de
Justice environnée de Ser-
pens, dont elle forge une
Palme sur une Enclume,
avec ces paroles, *Pacem pru-
dentia cūdens.* Dans le loin-
tain, on decouvre une infi-
nité

nité de Guerriers qui se retirent, ce qui fait voir que le Roy par la force, par l'abondance de toutes choses, & par sa grande conduite, a contraint un nombre presque infiny d'Ennemis, à recevoir la Paix qu'il nous a donnée.

Les dix Médailles qui environnent celle du milieu, dans l'ordre du chiffre, sont de M^{rs} Charpentier, l'Abbé Tallemant le jeune, & Quinault, tous trois de l'Académie Françoise. M^r Charpentier a fait la quatriéme;

Janvier 1681.

D d

M^r l'Abbé Tallemant, la
premiere, la troisieme, & la
fixieme; & M^r Quinaut, la
huitieme.

La premiere est pour le
Trésor Royal. On y voit
un Aqueduc, avec ces mots,
Vehit, non seruat. L'A-
queduc ne sert qu'à porter
les eaux qui coulent sans
cesse, & ne s'y arrestent ja-
mais. Le Trésor Royal de
mesme, est le lieu par où
passent continuellement les
Revenus du Roy, qui sont
incessamment employez aux
besoins de l'Etat, & pour les

récompenses des bons Sujets
de Sa Majesté.

La seconde est pour la
Reyne. On y voit une Cou-
ronne au dessus du Soleil, a-
vec ces mots, *Hæc è pluribus
una*. Selon Salomon, la Fem-
me, quãd elle a de la sagesse,
est la Couronne du Mary.

La troisiéme a esté faite
pour Madame la Dauphine.
Elle représente la Couronne
d'Ariadné, telle qu'on la
voit au Ciel parmi les Conf-
tellations. Ces paroles sont
autour, *Novum decus addita
Cælo*. Ariadné fut aimée de

316 MERCVRE

Bacchus, Fils de Jupiter, qui l'épousa, & qui fit mettre sa Couronne au nombre des Constellations. Cela convient admirablement à Madame la Dauphine, qui a épousé le digne Fils de LOUIS LE GRAND, & qui par sa naissance & ses rares qualitez a mérité de se voir placée dans la plus auguste Famille du monde.

La quatrième est pour la Marine. Elle nous fait voir un Phare que la Mer entoure, avec du feu allumé en-haut, & ce commencement

GALANT. 317

de Vers, *Per scopulos dat
tutus iter*, pour faire enten-
dre que la prudence de Sa
Majesté est un Phare, qui a
conduit le Vaisseau de l'Etat
en seûreté au milieu des pé-
rils dont nous l'avons veu
environné.

La cinquième est pour l'Ar-
tillerie. Ce sont des Canons
démontez, & qui n'ont point
d'occupation, avec ce demy
Vers de Virgile, *Deus nobis
hæc otia fecit*. Rien ne mar-
que mieux le bonheur dont
nous jouïssons, par la Paix
que Sa Majesté nous a don-
née.

318 MERCVRE

La sixième est pour les Bâtimens. On y découvre un Aigle dans son aire, avec ces paroles, *Domos, non ad otia.* Un Aigle bâtit son nid avec soin, & le rend le plus commode qu'il peut, mais ce n'est pas pour y demeurer oysif. Il s'occupe incessamment à la Chasse, où il exerce sa force contre d'autres Animaux. Ainsi le Roy fait bâtir de magnifiques Palais pour luy & toute sa Cour, mais son cœur se porte à des pensées bien plus nobles. Il est sans cesse appliqué à gou-

verner son Etat, à prévenir les desseins de ses Ennemis, & il n'y a point de momens où il ne veille pour l'intérêt de sa gloire, & pour le bien de ses Peuples.

La septième est pour l'Ordinaire des Guerres. C'est un Soleil dardant ses rayons sur des Lys, avec ces mots, *Hoc lumine florent*. Tout le monde sçait que la France doit au Roy le haut point de gloire où elle est montée.

La huitième est pour les Parties Casuelles. C'est une Ancre, environnée de ces

326 MERCVRE

mots, *Salus perituris*. De
mesme qu'une Ancre sert à
sauver ceux qui estant prests
de donner contre un écueil,
sont en danger de périr; le
Droit annuel que les Offi-
ciers de ce Royaume por-
tent aux Parties Casuelles,
conserve les Charges qu'ils
perdroient sans ce secours.

La neufvième est pour les
Ponts & Chaussées. Ce sont
deux Arches, avec ces mots,
Eduxit me de luto fecit, pour
faire entendre que les Chauf-
sées qu'on élève dans les che-
mins bas & enfoncez, en

rendent par tout le passage
aisé.

La dixième est pour la Ville.
C'est un Navire, avec ces
paroles, *Unde omnia regi-
men*. La Ville nous fournit
tout, ou nous fait tout four-
nir. On ne m'a pû dire le
nom de ceux qui ont inventé
cinq de ces Médailles. Elles
ont esté gravées par M^{rs}
Chéron & Loir. Il y en a
deux qui ne le sont point
encor, & que je vous en-
voyeray le Mois prochain.
Ce sont les Galeres, & l'Ex-
traordinaire des Guerres.

On m'apprend que M^r l'Abbé de Bragelonne s'est attiré de grands applaudissemens à Mets, où il a presché dans l'Eglise des Jesuites le premier jour de l'Année. L'Assemblée estoit toute ensemble tres-nombreuse & tres-choisie. M^r d'Aubusson de la Feüillade, Archevesque d'Ambrun, & Evesque de Mets, s'y trouva, avec la plus grande partie du Parlement & du Clergé, & tout ce qu'il y a de Personnes considérables dans cette Ville. Cet Abbé est Fils de

M^r de Bragelonne, Premier
Président de Mets.

Vous me demandez, Ma-
dame, ce que c'est que M^r
de Longueval qui dance au
Balet dans l'Entrée des huit
Amours, parce que vous en
connoissez plusieurs qui por-
tent ce nom. C'est M^r le Mar-
quis d'Haraucourt, descendu *d'Longueval*
de cette Branche, qui est celle
de l'Aîné de tous ceux qui
sont en France. Il y en a
d'autres en Allemagne & en
Flandre, dont M^r le Comte
de Buquoy est l'aîné. Cette *d'Longueval*
Branche d'Haraucourt a

l'honneur d'estre alliée à la Reyne de Portugal, à Madame Royale, à Madame la Duchesse, & à Messieurs de Vendosme. Les Ayeux de ce jeune Marquis d'Harau-
court-Longueval, qui dance au Balet, ont possédé les premières Charges de la Cour, & eu l'avantage de se faire toujours distinguer dans les Armées par leur bravoure, & par leur attachement particulier au Service. La Mere du Marquis dont je vous parle, est de la Maison de Pipemont en Flandre Elle

a perdu deux de ses Freres dans les Armes. Son Aîné est Colonel d'un Regiment de Cavalerie. C'est une des plus belles Femmes du Royaume, & qui est demeurée Veuve dans une grande jeunesse, M^r son Mary estant mort dans le Service il y a six ans.

J'ay eu raison de vous dire que l'on ne s'accorde presque jamais sur les Points de fait. Apres vous avoir fait part de deux Figures différentes de l'œuf de Rome, où l'on a trouvé les images

naturelles de la Comete, je reçois présentement de Rome mesme une autre Figure de ce mesme œuf, encor differente des deux premieres. On y voit une Comete avec une queue. Cette Comete a au milieu une petite Etoile, & au dessus d'elle, une espee de Croix de Lorraine, qui touche à une petite portion de Cercle. Il y a deux autres Figures d'œuf jointes au premier, l'un trouvé deux jours apres l'œuf de la Comete, & l'autre quand elle a commencé à disparoistre.

Ainsi ce sont trois œufs qui en mesme temps ont fait bruit à Rome. Le second n'a de remarquable que la figure d'une Boule toute tachetée, & au dessous, celle d'un fort gros Serpent. Le troisiéme n'a que deux petites figures de Boules assez imparfaites. C'est quelque chose de surprenant que ces jeux de la Nature qui ont paru avec la Comete, si pourtant ce sont de vrais jeux de la Nature; car j'ay quelquefois entendu dire qu'il y a des eaux qui pénètrent

l'écaille des œufs, & avec lesquelles on trace au dedés telles figures qu'on veut.

Ceux qui voudront se guérir de la peur de la Comete, peuvent aller voir la petite Comédie que la Troupe Royale des Comédiens François a commencé de représenter, sous le mesme titre de *la Comete*, avec beaucoup de succès. Elle fait connoistre qu'on n'a aucun lieu de s'en effrayer, & marque d'une maniere tres-enjouée, l'opinion du fameux Descartes sur cette matiere.

Le Peuple a toujours voulu que les Cometes fussent le présage de la mort des Grands. C'est là dessus qu'un fort galant Homme ayant appris que l'Eléphant de Versailles estoit mort, a fait l'Impromptu qui suit.

IN PROMPTU.

Assurez-vous que la Comete,
 Du Ciel la funeste Interprete,
 Prédit toujours la mort d'un Grand.
 Ne voila-t-il pas qu'à Versaille,
 Etendu, couché sur la paille,
 Vient de mourir un Eléphant?

Si ma Lettre estoit moins
 Janvier 1681. E e.

330 MERCVRE

longue, je vous ferois part icy d'une Avanture de la Comete, que je remets à une autre fois, pour vous apprendre la mort de M^r le Comte de Vaillac. Il s'appelloit Jean-Paul de Gourdon de Genoüillac, estoit Premier Baron de Guyenne, Chevalier des Ordres du Roy, Chevalier d'Honneur de Madame, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté, & avoit esté Premier Ecuyer de Monsieur, & en suite Capitaine de ses Gardes. Jamais Homme ne fut

plus universellement aimé
& estimé. Il avoit la plus
belle ame du monde, une
droiture admirable dans
toutes ses actions, & une
sincerité sans égale. Son zele
pour tout ce qui regardoit
le R^{oy} estoit incroyable. Il
a servy très-utilement en
plusieurs rencontres, & par-
ticulierement pendant les
mouvemens de Guyenne.
La considération où il estoit
dans cette Province, fut
cause que luy seul, à la teste
de ses Amis, il rendit des
services d'une fort grande

importance. Sa Maison est
tres-illustre, & il est mort
le 18. de Janvier en sa 61.
année.

Dimanche dernier, 26. de
ce mesme mois, sur les onze
heures du soir, Madame la
de Choiseul. Maréchale du Plessis, Dame
d'Honneur de Madame, se
trouva surprise d'apopléxie,
âgée de 78. ans. Tous les
Remedes qu'on employa
furent inutiles, & elle mou-
rut un peu apres. C'estoit
une Dame d'une tres grande
vertu, & qui faisoit éclater
sa pieté en toutes rencon-

tres. Elle s'appelloit Colombe le Charron, & estoit Veuve de Messire César Duc de Choiseul, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Monsieur, Premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur & Lieutenant General pour Sa Majesté des Païs & Evêché de Toul.

M^r de Bernieres, Procureur General au Parlement de Roüen, est mort aussi depuis quelques jours. C'estoit un Magistrat fort aimé,

334 **MARCVRE**

& qui par ses manieres honnestes s'estoit acquis une estime generale. Aussi peut-on assurer que toute la Ville a pleuré sa perte. La Maison de Bernieres est une des plus considerables de la Robe, & a de tres-grandes Alliances.

Je finis par le recit de deux autres morts, arrivées le 15. de ce mois à Angers, de la maniere du monde la plus tragique. Un Homme, ayant une Charge qui luy donnoit droit de porter l'Epee, quand il ne l'eust pas eu

par sa naissance, entra dans une si forte jalousie de quelques soins qu'un jeune Marquis rendoit à sa Femme, qu'il n'eut plus aucun repos. Il luy fit d'abord les reproches les plus aigres des honnestetez qu'elle avoit pour le Marquis, & la Dame n'ayant pas laissé de le voir encor chez une Amie malgré sa défense, il n'en fut pas plutoſt averty, qu'il perdit l'usage de sa raison. Il vint des paroles à des traitemens indignes, & fit connoistre à sa Femme par une facheuse

épreuve, qu'il estoit jaloux
jusqu'à la fureur. La Da-
me, aussi fiere qu'elle pa-
roissoit aimable, se trouva
si indignée de l'emporte-
ment de son Mary, qu'elle
résolut de s'en vanger. D'au-
tres auroient borné leur
vangeance à rendre heureux
le jeune Marquis. Elle en
usa d'une autre maniere.
Comme elle avoit beaucoup
de courage, & qu'aimant
les armes avec passion, elle
prenoit quelquefois plaisir
à tirer un Pistolet, & à manier
l'Epée, elle s'habilla en Hom-
me,

e, & avec une grande Per-
que qui luy cachoit une
rtie du visage, elle alla at-
ndre son Mary dans une
uë écartée, où elle sçavoit
il devoit passer. Si-tost
elle l'aperçeut, déguisant
voix, elle luy cria de se
éfendre, & courut sur luy
ec une résolution si déter-
inée, que quoy qu'il pust
ire pour se garantir du
oup, elle luy passa l'Epée an-
avers du corps. Le Mary
sautant blessé mortelle-
ment, ramassa tout ce qu'il
voit de vigueur, & luy don-

Janvier 1681.

F f

na à son tour deux coups mortels qui la jetterent par terre. Elle s'écria qu'elle estoit morte ; & l'infortuné Mary ayant reconnu sa voix, apprit avec beaucoup de douleur qu'il avoit tué sa Femme. Le sang qu'il perdit ne luy laissant point assez de force pour se soutenir, il tomba à costé d'elle. Ils se dirent beaucoup de choses fort tendres, & se demandèrent réciproquement pardon, en s'embrassant. On accourut pour les secourir, mais il fut impossible de les

ſauver, & ils moururent tous deux dès le meſme jour. La Dame eſtoit de Famille noble, grande, bien faite, brune, mais fort agreable, avoit beaucoup d'enjoüement, le viſage rond, & les dents fort belles.

Le Roy a honoré Monſieur l'Abbé d'Hervault, *D'Yſoré* nommé depuis peu Auditeur de Rote, d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Il eſt Docteur de Sorbonne. Le nom de ſa Maiſon eſt Yſoré. C'eſt un ancien nom de Touraine. Le premier qui

340 MERCVRE

s'y voit étably, & dont la suite se justifie par Titres, est un Litard Yforé qui vivoit environ l'an 1100. & est qualifié Senéchal du Comte d'Anjou, Fils de Foulques Roy de Jerusalem. Cette Maison a toutes les anciennes marques de grande Noblesse, mais elle se glorifie principalement de n'avoir jamais pris de mauvaises Alliances, & d'avoir toujours esté attachée au service des Roys avec une fidélité singuliere.

Le Livre de M^r de Blegny,

intitulé, *La Découverte de l'admirable Remede Anglois*, a donné lieu à M^r Spon, fameux par quantité de sçavans Ouvrages, d'en faire imprimer un autre qui a pour Titre, *Observations sur les Fievres & les Fébrifuges*. Ces Observations sont aussi utiles que curieuses, & se vendent chez le Sieur Blageart, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

J'ay oublié de vous dire que plusieurs Gentilshommes d'Andely, & des environs, ayant fait une grande Partie de Chasse

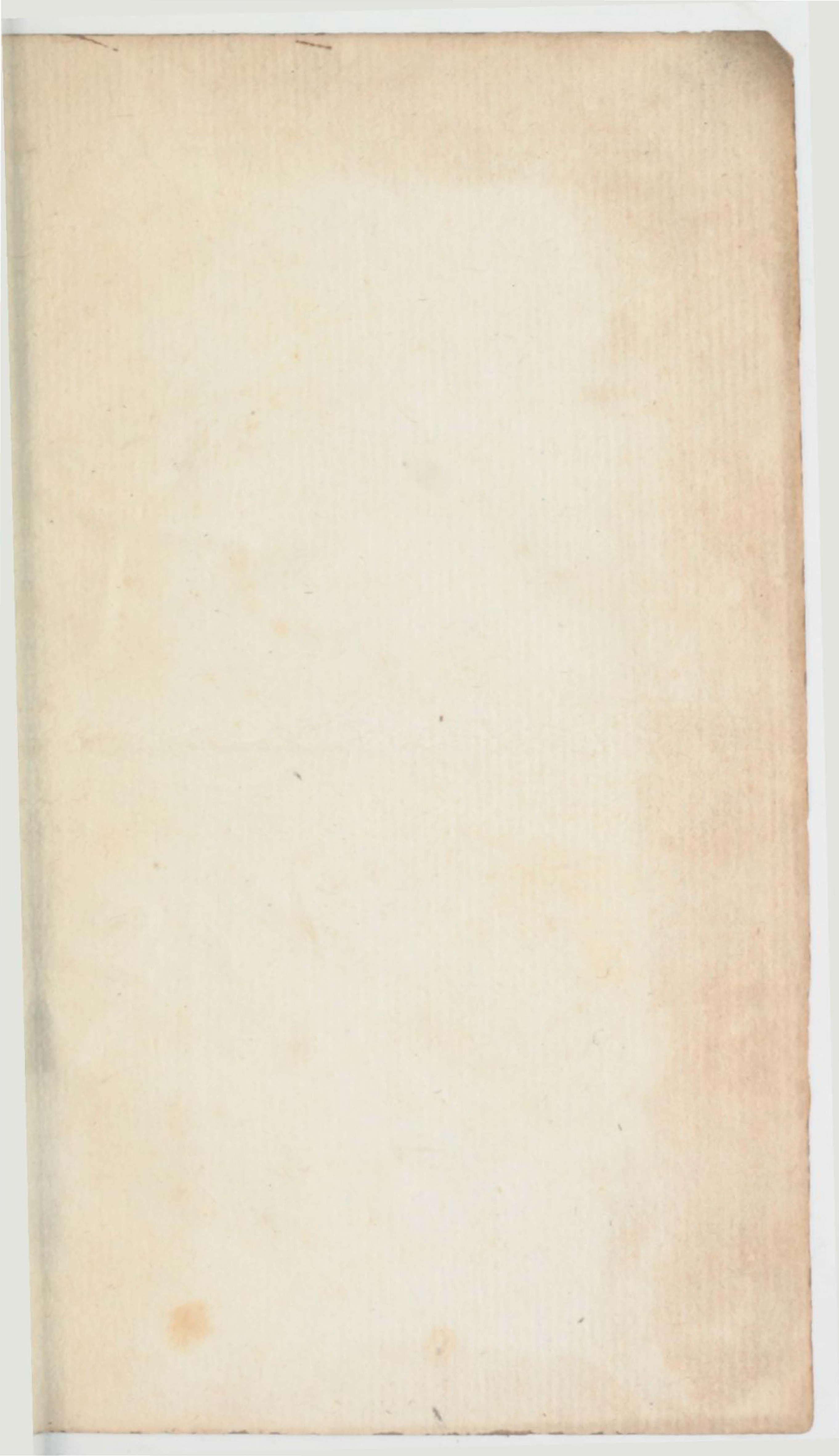
342 **MERCVRE**

le jour de la Feste de S. Hubert, ont donné depuis ce temps des Festes continuelles à toute la Noblesse du Pais de l'un & de l'autre Sexe. Il y a eu deux fois la semaine diverses Tables servies avec autant de propreté que d'abondance, & les Violons n'ont point manqué à tous ces Repas. Les derniers ont esté précédés de la Représentation des *Fâcheux*, & de la petite Comédie du *Deuil*. Jugez combien de plaisir reçurent les Dames qui avoient esté invitées à ce Divertissement, puis que tous les Rôles furent joués avec toute la justesse & tout l'agrément possible. On y admira sur tout une fort aimable Personne, aussi considérable par ses

belles qualitez que par sa naissance, qui fit tout ce qu'on eust pû attendre d'une Actrice consommée, dans le Personnage qu'elle voulut bien représenter. Andely. est une petite Ville à sept lieuës de Roüen, où il y a Présidial, & de fort honnestes Gens. Je suis, Madame, vostre &c.

A Paris ce 31. Janvier 1681.





Ordo dec. Laxare 18.

81-85 26-27

88-89 90-92

93-144 146-147-152

154-169 177-182

182-189 194-197

220, 222 223, 240 248-250.

251 253, 253-254 254-257

323-325 330 332-333

337 334 339-340.



8